

Tableau de bord statistique

Deuxième partie

Les salariés intermittents du spectacle vivant

Données 2013

Publication 2015

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de trois parties :

1^{ère} partie Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Source : Groupe Audiens

2^{ème} partie Les salariés intermittents du spectacle vivant

Source : Pôle emploi

3^{ème} partie La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

Source : Afdas

➤ **Retrouver la totalité du tableau de bord sur le site www.cpnefsv.org**

Conception et réalisation:
de la 2^{ème} partie

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation
du spectacle vivant

Pôle emploi

Edition :

**Observatoire prospectif des métiers et des
qualifications du spectacle vivant**

Sommaire

Préambule méthodologique	Page 4
- Champ et sources	Page 4
- Nature des indicateurs	Page 5
- L'approche emploi	Page 6
- Précautions de lecture des tableaux et graphiques	Page 8
Chiffres clés	Page 9
1^{ère} Partie	
Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 10
1-1 - Les activités exercées par les salariés intermittents	Page 10
1-2 - Les emplois exercés par les salariés intermittents	Page 12
2^{ème} Partie	
Les employeurs des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 16
2-1 - Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur	Page 16
2-2 - L'offre d'emploi intermittent selon le type d'employeur	Page 18
3^{ème} Partie	
Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 25
3-1 - Profil sociodémographique des salariés intermittents	Page 25
3-2 - Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents	Page 27
3-3 - Profil sociodémographique des techniciens intermittents	Page 35
3-4 - Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents	Page 46
4^{ème} Partie	
La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant	Page 48
4-1 – La durée du travail selon l'activité	Page 48
4-2 – La durée du travail selon le type d'employeurs	Page 56

Préambule méthodologique

Les indicateurs présentés dans le tableau de bord sont issus de l'exploitation des fichiers de Pôle emploi.

Ces indicateurs relatifs aux salariés intermittents du spectacle vivant sont inédits. Ils ont été commandés par la CPNEF-SV¹ dans le cadre l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications afin de compléter les données sur l'emploi fournies par le Groupe Audiens, qui portent plus globalement sur l'ensemble des salariés, et qui sont présentées dans une autre partie du tableau de bord.

Cette publication consacrée aux salariés intermittents du spectacle vivant constitue une première version. Elle présente les activités, les employeurs, les profils sociodémographiques et les durées de travail. Elle sera ultérieurement enrichie par des indicateurs relatifs notamment aux mobilités intersectorielles (spectacle vivant / audiovisuel) et aux revenus.

Sources et champs

• Sources

Les employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage sont tenus de procéder aux déclarations nominatives mensuelles liées à l'embauche et à l'emploi de salarié(s) du spectacle, au titre d'un contrat de travail à durée déterminée, soit :

- par une Attestation d'Employeur Mensuelle (AEM),
- par une Déclaration Unique Simplifiée (DUS) dans le cas où ils relèvent du champ d'application du Guso.

Ces déclarations contiennent des éléments d'identification du salarié, de l'employeur, du contrat de travail ainsi que des rémunérations et contributions dues.

Ces déclarations sont gérées dans deux bases opérationnelles différentes au sens de Pôle emploi :

- ATE pour les Attestations d'Employeurs Mensuelles
- Guso pour les Déclarations Uniques Simplifiées.

Les indicateurs présentés sont élaborés à partir de ces deux sources.

Tous les indicateurs sont établis à partir des informations déclarées pour les contrats de travail effectués au cours de l'année.

• Champs des indicateurs

Les indicateurs du tableau de bord portent sur l'emploi des salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire exerçant en Contrat à Durée Déterminée², et qui relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage (artistes du spectacle, ouvriers ou techniciens concourant aux spectacles).

Ces indicateurs concernent le « volet emploi » et non le « volet allocataires indemnités ».

Cette partie du tableau de bord consacrée aux salariés intermittents dans le spectacle vivant à partir des données de Pôle emploi propose donc un zoom sur cette sous-population à partir d'une approche plus fine relative aux métiers exercés³.

¹ Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

² Cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

³ La source Groupe Audiens ne permet pas d'analyser l'emploi à partir des métiers exercés (seules sont connues les catégories professionnelles suivantes : artiste, cadres et non cadres).

Nature des indicateurs

- **Les employeurs**

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant travaillé :

1- dans la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire dans des entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie habituellement à partir des codes de la NAF⁴ suivants :

- 90.01Z Arts du spectacle vivant
- 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant
- 90.04Z Gestion de salle de spectacle

2- hors de la branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso⁵, soit toute personne morale de droit privé (association, entreprises, organismes de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, services de l'Etat).

- **Les salariés intermittents**

Sont comptabilisés tous les salariés intermittents du spectacle vivant, c'est-à-dire les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle engagés en CDD⁶ qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 du régime général de l'Assurance chômage (employeurs relevant de la branche professionnelle ou du champ du Guso).

Les salariés du spectacle concernés par ces annexes sont :

- les ouvriers et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée exerçant l'une des fonctions limitativement énumérées dans l'article 1er § 4 de l'annexe 8 ;
- les artistes du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée tels que définis à l'article L. 762-1 du code du travail (article 1er § 4 de l'annexe 10).

Les indicateurs portent sur les salariés intermittents ayant exercé des emplois relevant spécifiquement du spectacle vivant quel que soit le volume d'heures à partir du 1^{er} contrat de travail réalisé.

Les temps de travail sont exprimés en nombre d'heures annuelles (année calendaire de janvier à décembre). Les cachets des artistes sont convertis en heures, en tenant compte du fait qu'ils sont groupés ou isolés.

Les indicateurs présentés portent donc sur l'ensemble des effectifs, qu'ils soient indemnisés ou pas au titre des annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage.

Les comptages sont réalisés sur les salariés (nombre de personnes physiques) et non sur l'emploi (nombre de contrats de travail effectués).

⁴ Codes Activité Principale Exercée (APE) de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) de l'INSEE

⁵ www.guso.fr

⁶ Dont CDDU, cf articles L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

L'approche emploi

- **La nomenclature de référence**

A partir des données de Pôle emploi, il est possible de développer une approche statistique sur le type d'emploi exercé par les salariés puisque les appellations sont enregistrées de façon très fine.

Une nomenclature des emplois du spectacle vivant a donc été établie. Elle est le fruit d'un rapprochement entre la liste de Pôle emploi (des annexes 8 et 10 au régime spécifique d'Assurance chômage), et la classification de la CPNEF-SV fondée sur les listes d'emplois des conventions collectives.

Les emplois de l'audiovisuel ont été écartés, à l'exception de ceux intervenant dans le spectacle vivant (techniques audiovisuelles liées à la projection d'images, la vidéo...).

Les emplois du spectacle vivant sont classés au sein de trois activités (artistiques, techniques et administratives) et de domaines.

Du fait du très grand nombre d'emplois différents⁷, aux effectifs variables, seuls les principaux ont été retenus comme variables de classement pour effectuer les traitements statistiques c'est-à-dire les emplois emblématiques exercés par un nombre suffisant de professionnels. Les emplois rares ou connexes ont été rattachés à ces emplois principaux.

Nomenclature des activités, domaines et emplois du spectacle vivant :

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)
Artistiques	Art dramatique	Metteur en scène	Dramaturge, Conseiller artistique ou littéraire, Collaborateur mise en scène, Lecteur, Assistant de mise en scène...
		Artiste dramatique	Comédien, Acteur, Marionnettiste, Conteur, Mime, Imitateur, Fantaisiste...
	Art chorégraphique	Chorégraphe – Maître de ballet	Directeur de ballet, Collaborateur/Assistant du chorégraphe...
		Danseur	Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes chorégraphiques tous genres confondus, qu'ils soient solistes ou non, de ballets ou de compagnies...
	Musique instrumentale	Chef d'orchestre – Directeur musical	Chef associé, Conseiller musical, Assistant musical...
		Musicien soliste	Concertiste, Soliste d'orchestres, Premier soliste, Soliste, Second soliste, Chef de pupitre...
		Musicien	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique instrumentale tous genres confondus.</i>
	Musique vocale	Chef des chœurs	Responsable technique vocale, Assistant chef des chœurs...
		Chanteur soliste	Artiste lyrique, Alto, Baryton, Ténor, Cantatrice, Soprano...
		Chanteur - Choriste	<i>Sont compris dans cette catégorie, les artistes interprètes de la musique vocale tous genres confondus.</i>
	Arts du cirque Arts visuels	Artiste de cirque	Acrobate, Trapéziste, Funambule, Equilibriste, Echassier, Jongleur, Clown, Ecuyer, Dresseur, Metteur en piste...
		Artiste visuel	Illusionniste, Magicien, Ventriloque, Fakir...
	Autres activités artistiques	Chansonnier	/
		Présentateur - Animateur de spectacle	/
		Cascadeur	/
		Artiste de complément	Figurant, Doublure, Silhouette...
		Répétiteur – Transcripteur	Accompagnateur, Répétiteur, Souffleur, Artiste chargé des répétitions...

⁷ La CPNEF-SV a classifié près de 250 emplois distincts relevant du spectacle vivant.

Activités	Domaines	Emplois	Emplois associés (rares ou connexes)	
Techniques	Direction technique	Directeur technique	/	
		Régie	Régisseur général	Régisseur principal, Directeur de scène, Directeur de plateau
			Régisseur spécialisé	Régisseur de scène, Régisseur d'orchestre, Régisseur de ballet, Régisseur de tournées, Régisseur de salle, Régisseur de site, Régisseur planning, Assistant de régie...
			Responsable logistique	Directeur logistique, Chef logistique,...
		Technicien de la logistique	Logisticien, Assistant logisticien...	
	Machinerie Structure	Chef machiniste	/	
		Machiniste	Technicien de plateau, Road, Cintrier, Technicien du génie scénique...	
		Technicien de structure	Accrocheur-Rigger, Monteur, Scaffolder...	
		Manutentionnaire de plateau	Conducteur d'engins, Cariste, Ripeur, Aide plateau...	
	Accessoires	Chef accessoiriste	/	
		Accessoiriste	/	
		Technicien des effets spéciaux	Concepteur effets spéciaux, Artificier, Chef de tir, Pyrotechnicien...	
	Eclairage	Concepteur lumière	Eclairagiste, Créateur lumière, Réalisateur lumière, Responsable des éclairages...	
		Régisseur lumière	/	
		Technicien lumière	/	
		Chef électricien	/	
		Electricien	Pupitreux, Groupiste, Groupman, Câbleur...	
	Son	Ingénieur du son	Concepteur son, Chef de service son, Directeur du son...	
		Régisseur son	Sonorisateur	
		Technicien son	Opérateur prise de son, Technicien backline, Technicien instrument...	
	Audiovisuel du spectacle vivant	Régisseur audiovisuel	Régisseur son/vidéo, Vidéaste...	
		Technicien audiovisuel	Opérateur audiovisuel, Opérateur vidéo, Technicien image, Technicien vidéo, Infographiste...	
		Opérateur projectionniste	/	
	Décor	Décorateur - Scénographe	Concepteur décor, Chef décorateur, Régisseur décor, Collaborateur scénographe, Assistant scénographe, Assistant technique du décor, Aide décor, Technicien décor, Maquettiste...	
		Technicien du bureau d'étude	Concepteur technique décor, Dessinateur technique, Projeteur, Technicien CAO-PAO...	
		Chef constructeur	Chef menuisier, Chef d'équipe décoration, Directeur de la construction, Chef d'atelier de construction de décors...	
		Menuisier – Constructeur	Menuisier staffeur, Constructeur de décor...	
		Tapissier	Chef d'atelier de tapisserie, Tapissier décorateur...	
		Serrurier	Chef d'atelier de serrurerie, Serrurier d'art, Métallier, Tourneur,...	
		Sculpteur	Chef sculpteur décoration, Staffeur, Ornementaliste, Mouleur...	
		Peintre décorateur	Chef peintre, Peintre sur décor...	
	Costume	Costumier	Concepteur de costume, Chef costumier, Réalisateur costumes, Régisseur textile, Modiste, Bottier, Armurier...	
		Couturier - Tailleur	Chef d'atelier couture, Chef couturier, Coupeur, Patronnier-Modéliste, Teinturier coloriste, Décorateur costume, Brodeur, Plumassier...	
		Habilleur	Chef habilleur, Assistant habilleur...	
		Autres technicien du costume	Laveur, Repasseur, Linger, Raccordeur, Retoucheur, Chef de magasin costume, Régisseur costume...	
	Coiffure Maquillage Masques	Chef coiffures – Chef maquilleur	Concepteur coiffure, Concepteur maquillage, Concepteur perruques, Concepteur des masques, Chef perruquier, Réalisateur des masques...	
		Coiffeur – Maquilleur	Perruquier, Posticheur...	
	Administratives	Production	Directeur de production	
			Administrateur de production ou de tournée	Chargé de production, Chargé de diffusion, Régisseur de production, Responsable des tournées, Assistant de production...
			Assistant de production	Secrétaire de production...

- **Les emplois non classés dans la nomenclature**

Certains emplois exercés par les salariés ayant travaillé dans les entreprises du spectacle vivant n'ont pas pu être classés dans la nomenclature de référence ci-dessus du fait de déclarations trop imprécises empêchant une codification.

Ils représentent une quantité négligeable (0,5% des salariés, 0,1% du volume de contrats de travail).

Ces emplois sont classés dans les catégories « Autres / Non précisé ».

Précautions de lecture des tableaux et graphiques

- **Pluriactivité**

Il existe une forte pluriactivité dans le spectacle vivant. En effet, plusieurs emplois ou activités professionnelles différentes peuvent être exercées de façon successive ou simultanée⁸ par une même personne.

C'est pourquoi, les données présentées dans ce tableau de bord sont le résultat d'un traitement statistique garantissant qu'à chaque niveau (activité, domaine, emploi), les salariés ne sont comptabilisés qu'une seule fois. Les données sont alors « corrigées » de la pluriactivité, via la notion de « *dédoublonnement* » *des individus qui consiste à ne comptabiliser les individus qu'une seule fois, par activité, domaine et emploi.*

Par exemple

On comptabilise 34 391 salariés ayant exercé un emploi dans le domaine de l'Art dramatique en 2013, indépendamment de l'emploi exercé (metteur en scène ou comédien).

Si l'on sélectionne l'approche par métier, 7 390 salariés ont exercé un emploi de metteur en scène et 32 139 un emploi de comédien, soit un total de 39 529. La différence de 5 138⁹ salariés correspond alors aux salariés ayant exercé au moins un emploi de comédien et un emploi de metteur en scène au cours de la période.

- **Secret statistique**

En dessous de 5 salariés, les effectifs ne sont pas indiqués de façon à respecter le secret statistique.

Quand les effectifs sont compris entre 1 et 5, ils sont signalés dans les tableaux par un : –.

⁸ Définition de l'INSEE : « Un salarié pluriactif est un salarié qui exerce un même métier pour plusieurs employeurs ou qui exerce plusieurs métiers différents. »

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IP1081&page=sdb#def1

⁹ Le nombre de doublons correspond à la différence du total non dédoublonné avec le total dédoublonné. Dans cet exemple : $(7\,390 + 32\,139) - 34\,391 = 5\,138$

Chiffres clés 2013

Pôle emploi a comptabilisé 156 798 salariés intermittents du spectacle vivant¹⁰ en 2013. Leur nombre a progressé de 1,2 % par rapport à 2012.

69,6 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé un emploi artistique, 26,1 % un emploi technique et 3,9 % un emploi administratif¹¹.

62,4 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont travaillé pour des employeurs relevant de la branche professionnelle et 37,6 % pour des employeurs hors branche professionnelle relevant du champ du Guso.

67,0 % des salariés intermittents du spectacle vivant sont des hommes. Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,0 % d'hommes), suivies des activités artistiques (64,7 % d'hommes). Les activités administratives sont à l'inverse les plus féminisées (62,4 % de femmes).

La majorité des salariés a entre 30 et 39 ans (soit 31,5 %).

34,6 % des salariés intermittents du spectacle vivant ont effectué une durée de travail de plus de 507 heures sur l'année 2012 (33,5 % en 2011) *.

50,8 % a effectué moins de 215 heures et 32,0 % a effectué moins de 48 heures.

C'est dans les activités artistiques que l'emploi de très courte durée est le plus important : 35,5 % des artistes ont effectué moins de 48 heures (contre 29,1 % pour les techniciens).

Ces faibles durées de travail, signes d'une très forte hétérogénéité des situations professionnelles, sont néanmoins probablement explicables par la pluriactivité au sein du spectacle vivant mais aussi en dehors.

*** Rappel :** Il convient de ne pas confondre ces durées de travail avec le nombre d'ayants droit aux annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage (cf 4^{ème} partie) car :

- l'ouverture des droits se calcule sur une période différente (sur 10 ou 11 mois glissants) ;
- les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel.

Données de cadrage : l'emploi intermittent dans le spectacle vivant et l'audiovisuel¹²

En 2013, Pôle emploi a comptabilisé 254 000 salariés intermittents du spectacle vivant et de l'audiovisuel¹³ (249 457 en 2012).

Leur nombre a augmenté de 1,8 % par rapport à 2012.

En moyenne, un salarié a effectué 16,3 contrats au cours de l'année 2013 (16,5 contrats en moyenne en 2012).

25,8 % des salariés n'ont réalisé qu'un seul contrat dans l'année pour 2,8% de la masse salariale (25,6% en 2012 pour 2,6% de la masse salariale).

8,4% des salariés ont réalisé plus de 50 contrats dans l'année, ces salariés ayant perçu 21,4% de la masse salariale totale (8,6% en 2012 ont perçu 21,9% de la masse salariale).

La durée annuelle de travail moyenne pour un salarié intermittent du spectacle est de 379 heures en 2013 (382 heures en 2012).

27,9 % des salariés ont effectué une durée de travail de 24 heures ou moins dans l'année (27,5% en 2012)

A l'opposé, 2,0% des salariés ont effectué une durée de travail de plus de 1 440 heures (identique à 2012).

¹⁰ Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans la branche du spectacle vivant

¹¹ 0,3 % d'activité non précisée

¹² Pôle emploi, L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2013, Statistiques et indicateurs Février 2015 N°15.004

¹³ Ce recensement comprend tous les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle en CDD qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dans les branches du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

1^{ère} partie Les activités des salariés intermittents du spectacle vivant

1-1 Les activités exercées par les salariés intermittents

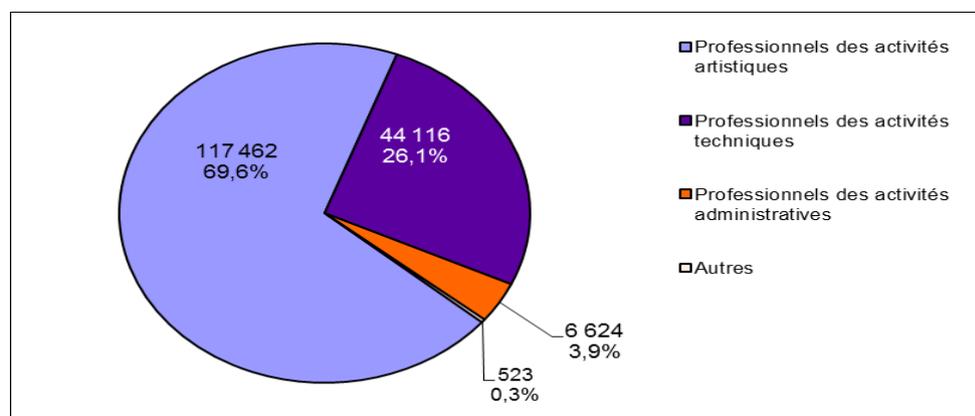
156 798 salariés intermittents en CDD¹⁴ ont travaillé dans le spectacle vivant en 2013¹⁵ (graphique 1 et tableau 1).

La répartition par activité de ces salariés intermittents s'effectue comme suit¹⁶ :

- 117 462 salariés intermittents ont exercé un emploi artistique, soit 69,6 % ;
- 44 116 salariés intermittents ont exercé un emploi technique, soit 26,1 % ;
- 6 624 salariés intermittents ont exercé un emploi administratif, soit 3,9 % ;
- 523 salariés ont exercé un emploi non classé (autre / non précisé), soit 0,3 %.

A noter : l'effectif total de personnes physiques (156 798) est inférieur à la somme du nombre de salariés par activités (168 725) du fait de la pluriactivité qui concerne 11 927 salariés¹⁷.

Graphique 1 : Répartition des effectifs par activités en 2013 (en nb et %)



Source : Pôle emploi

Au sein des activités artistiques (tableau 1), ce sont les professionnels de la musique instrumentale qui sont les plus nombreux (soit 63 470 salariés représentant 44,6 % de l'emploi artistique), suivi des professionnels de l'art dramatique (34 391 salariés représentant 24,2 % de l'emploi artistique) et des professionnels de la musique vocale (20 308 salariés représentant 14,3 % de l'emploi artistique).

Au sein des activités techniques (tableau 1), ce sont les professionnels de la machinerie et de la structure qui sont les plus nombreux (17 516 salariés représentant 24,6 % de l'emploi technique), suivi des professionnels de la direction technique et de la régie (15 292 salariés représentant 21,4 % de l'emploi technique) et des professionnels du son (12 662 salariés représentant 17,8 % de l'emploi technique).

Quant aux activités administratives (tableau 1), on compte 6 624 professionnels de la production, représentant 100 % de l'emploi administratif.

¹⁴ Dont CDDU, cf article L1242-2 et D 1242-1 du Code du travail, relatifs aux emplois pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir au CDI en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère temporaire de ces emplois.

¹⁵ Total dédoublonné c'est-à-dire : nombre de personnes physiques différentes ayant travaillé au moins une heure en CDD/CDDU sur l'année 2011.

¹⁶ Répartition non dédoublonnée - Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

¹⁷ Cf préambule méthodologique : la pluriactivité

Entre 2012 et 2013, le nombre de salariés intermittents ayant exercé dans le spectacle vivant a progressé de 1,2 % (tableau 1), passant de 155 223 à 156 798¹⁸.

Le nombre de professionnels exerçant des activités artistiques a progressé de 1,04 %, passant de 116 251 à 117 462. Parmi eux, le nombre de professionnels vocale progresse notablement soit 4,2 %, ainsi que les professionnels des arts du cirque et des arts visuels, soit 4,0 %. Le nombre de professionnels de l'art dramatique progresse quant à lui de 0,6 %.

Le nombre de professionnels exerçant des activités techniques a progressé de 0,6 %, passant de 43 837 à 44 116. Parmi eux, le nombre de professionnels des de la machinerie et de la structure qui progressent le plus fortement, soit 3,6 %¹⁹, ainsi que le nombre de professionnels du son, soit 2,4 %.

A l'inverse, et contrairement à la période 2011/2012, le nombre de professionnels des accessoires diminue, soit -5,7 %.

Le nombre de professionnels exerçant des activités administratives de production a progressé de 6,6 %, passant de 6 211 à 6 624.

Tableau 1 : Répartition des salariés intermittents par activités en 2013

	En nb		Evolution
Professionnels des activités artistiques *	117 462	69,6	1,0
Professionnels de l'art dramatique	34 391	24,2	0,6
Professionnels de l'art chorégraphique	13 410	9,4	0,3
Professionnels de la musique instrumentale	63 470	44,6	0,9
Professionnels de la musique vocale	20 308	14,3	4,2
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels	4 556	3,2	4,0
Professionnels d'autres activités artistiques	1 992	1,4	0,3
Autres professionnels artistiques /Non précisé	4 163	2,9	-9,7
Professionnels des activités techniques *	44 116	26,1	0,6
Professionnels de la direction technique et de la régie	15 292	21,4	0,7
Professionnels de la machinerie et de la structure	17 516	24,6	3,6
Professionnels des accessoires	1 302	1,8	-5,7
Professionnels de l'éclairage	10 702	15,0	-0,9
Professionnels du son	12 662	17,8	2,4
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel	4 388	6,2	-1,0
Professionnels du décor	5 167	7,2	1,7
Professionnels du costume	2 636	3,7	0,4
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques	1 107	1,6	-2,6
Autres professionnels techniques /Non précisé	525	0,7	-65,2
Professionnels des activités administratives *	6 624	3,9	6,6
Professionnels de la production	6 624	100,0	6,6
Autres professionnels administratifs /Non précisé	0	0,0	0,0
Autres professionnels / Non précisé *	523	0,3	-8,6
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	156 798	100	1,2

Source : Pôle emploi

* *Totaux dédoublonnés*

¹⁸ Cf Tableau de bord statistique, Partie emploi : Les salariés intermittents du spectacle vivant, données 2012 OPMQ-SV/ Pôle emploi

¹⁹ Les évolutions sont plus marquées quand elles concernent des effectifs limités.

1-2 Les emplois exercés par les salariés intermittents

1-2-1 L'emploi artistique

117 462 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2013 en tant qu'artistes interprètes, soit 69,6% de l'emploi total (tableau 2). Les effectifs ont progressé de 1,04 % par rapport à 2012 et de 2,1 % par rapport à 2011.

La musique instrumentale et la musique vocale représentent 58,9 % de l'emploi artistique :

- les musiciens instrumentistes représentent 44,6 % de l'emploi artistique (en hausse de 0,9 %); la majorité des salariés occupe un emploi de musicien (50 317, en baisse de -0,6 %), suivi des emplois de musicien soliste (34 279, en hausse de 5,5 %) ;

- le domaine de la musique vocale représente 14,3 % de l'emploi artistique ; la majorité des salariés occupe un emploi de chanteur-choriste (17 516, en hausse de 4,0 %).

Le domaine de l'art dramatique représente 24,2 % de l'emploi artistique (en hausse de 0,6 %) ; la majorité des salariés occupe un emploi d'artiste dramatique (32 139), tels que comédien, marionnettiste, conteur...

Tableau 2 : Répartition des artistes intermittents selon les emplois en 2013

	En nb	En % (1)	Evolution 2012-2013	Evolution 2011-2013
Professionnels des activités artistiques *	117 462		1,0	2,1
Professionnels de l'art dramatique *	34 391	24,2	0,6	2,7
Metteur en scène	7 390		4,7	11,4
Artiste dramatique	32 139		0,6	2,4
Professionnels de l'art chorégraphique *	13 410	9,4	0,3	0,2
Chorégraphe - Maître de ballet	1 389		4,9	0,9
Danseur	12 944		0,4	0,5
Professionnels de la musique instrumentale *	63 470	44,6	0,9	3,6
Chef d'orchestre - Directeur musical	904		10,2	8,7
Musicien soliste	36 279		5,5	18,2
Musicien	50 317		-0,6	-2,2
Professionnels de la musique vocale *	20 308	14,3	4,2	4,5
Chef des chœurs	729		10,5	16,6
Chanteur soliste	4 637		5,7	8,6
Chanteur- Choriste	17 516		4,0	3,6
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	4 556	3,2	4,0	5,3
Artiste de cirque	3 320		7,2	13,3
Artiste visuel	1 452		-3,3	-11,4
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 992	1,4	0,3	-6,9
Chansonnier	140		-6,7	7,7
Présentateur - Animateur de spectacles	21		-51,2	-43,2
Cascadeur	197		40,7	60,2
Artiste de complément	1 339		0,8	-15,5
Répétiteur - Transcritteur	307		-7,5	13,7
Autres professionnels artistiques / Non précisé *	4 163	2,9	-9,7	-13,8

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (142 290) et non sur le total dédoublonné (117 462).

1-2-2 L'emploi technique

44 116 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2013 en tant que techniciens²⁰, soit 26,1 % de l'emploi total (tableau 3). Les effectifs ont progressé de 0,6 % par rapport à 2012 (et de 3,3 % rapport à 2011).

Les domaines de la direction et de la machinerie représentent 46 % de l'emploi technique :

- la machinerie et la structure représentent 24,6 % de l'emploi technique (en hausse de 3,6 % depuis 2012); la majorité des salariés occupe un emploi de machiniste (15 744) ;
- la direction technique et la régie représentent 21,4 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de régisseur général (12 827, en hausse de 0,8 % depuis 2012).

Les domaines de l'éclairage et du son représentent quant à eux 32,8 % de l'emploi technique :

- le son, représente 17,8 % de l'emploi technique ; la majorité occupe un emploi de technicien son (9 931, en hausse de 2,7 %).
- l'éclairage représente 15,0 % de l'emploi technique ; la majorité des salariés occupe un emploi de technicien lumière (10 702, en diminution de -0,9 %).

Le domaine des accessoires représente 1,8 % de l'emploi technique.

La majorité occupe un emploi de technicien des effets spéciaux (640, en baisse de -7,1 %).

Les domaines du costume et coiffure-maquillage-masques représentent 5,3 % de l'emploi technique :

- le costume représente 3,7 % de l'emploi technique (en hausse de 0,4 %) ;
- la coiffure-maquillage-masques représente 1,6 % de l'emploi (en baisse de -2,6 %).

²⁰ Personnels cadres et non cadres

Tableau 3 : Répartition des techniciens intermittents selon les emplois en 2013

	En nb	En % (1)	Evolution 2013/2012 En %	Evolution 2013/2011 En %
Professionnels des activités techniques *	44 116	26,1	0,6	3,3
Professionnels de la direction technique et de la régie *	15 292	21,4	0,7	5,7
Directeur technique	645		-2,0	-4,4
Régisseur général	12 827		0,8	5,1
Régisseur spécialisé	4 264		4,3	12,9
Responsable logistique	11		175,0	120,0
Technicien de la logistique	206		-37,2	12,6
Professionnels de la machinerie et de la structure *	17 516	24,6	3,6	8,0
Chef machiniste	281		0,4	31,3
Machiniste	15 744		3,6	8,6
Technicien de structure	3 625		5,9	7,9
Manutentionnaire de plateau	431		1,2	-2,0
Professionnels des accessoires *	1 302	1,8	-5,7	9,5
Chef accessoiriste	28		-15,2	-9,7
Accessoiriste	647		-4,3	4,9
Technicien des effets spéciaux	640		-7,1	14,5
Professionnels de l'éclairage *	10 702	15,0	-0,9	2,6
Concepteur lumière	1 301		2,0	1,2
Régisseur lumière	104		5,1	35,1
Technicien lumière	9 141		-0,9	4,5
Chef électricien	368		0,5	-7,5
Électricien	2 973		-1,2	-0,6
Professionnels du son *	12 662	17,8	2,4	6,0
Ingénieur du son	1 515		5,8	12,6
Régisseur son	5 895		2,5	7,7
Technicien son	9 931		2,7	6,1
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	4 388	6,2	-1,0	4,6
Régisseur audiovisuel	1 057		2,2	7,2
Technicien audiovisuel	3 357		-1,3	2,2
Opérateur projectionniste	779		-4,1	9,1
Professionnels du décor *	5 167	7,2	1,7	7,2
Décorateur - scénographe	3 447		3,5	6,6
Technicien du bureau d'étude	80		-13,0	-1,2
Chef constructeur	141		2,9	23,7
Menuisier constructeur	1 150		7,1	13,5
Tapissier	196		-2,5	-6,7
Serrurier	206		5,6	-2,8
Sculpteur	125		-6,0	-3,1
Peintre décorateur	600		-7,0	-0,8
Professionnels du costume *	2 636	3,7	0,4	-2,0
Costumier	1 652		1,7	0,5
Couturier - Tailleur	429		7,8	1,7
Habilleur	1 389		0,8	-2,3
Autres techniciens du costume	30		30,4	15,4
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 107	1,6	-2,6	-4,7
Chef coiffeur - Chef maquilleur	122		1,7	-3,2
Coiffeur - Maquilleur	1 066		-2,8	-4,7
Autres professionnels techniques / Non précisé *	525	0,7	-65,2	-64,3

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (71 297) et non sur le total dédoublonné (44 116)

1-2-3 L'emploi administratif

6 624 salariés intermittents du spectacle vivant ont exercé en 2013 en tant que personnels administratifs cadres ou non cadres, soit 3,9 % de l'emploi total (tableau 4). Les effectifs ont progressé de 6,6 % par rapport à 2012 et de 14,2 % par rapport à 2011.

Parmi eux, on compte principalement des administrateurs de production et de tournées (soit 5 867, en hausse de 7,4 % depuis 2012) et des directeurs de production (575, en baisse de -1,0 % depuis 2012).

Tableau 4 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon les emplois en 2013

	En nb	En % (1)	Evolution 2013/2012 En %	Evolution 2013/2011 En %
Professionnels des activités administratifs *	6 624	3,9	6,6	14,2
Professionnels de la production *	6 624	100,0	6,6	14,2
Directeur de production	575		-1,0	2,9
Administrateur de production ou de tournées	5 867		7,4	15,5
Assistant de production	469		5,4	6,3
Autres professionnels / Non précisé ou autres personnels administratifs (*)	0	0,0	0,0	0,0

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le pourcentage est calculé sur le total des effectifs des domaines (6 624) et non sur le total dédoublonné (6 624).

Rappel : certain emplois administratifs du spectacle vivant ne relèvent pas du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage, tels que ceux liées aux domaines de l'accueil, de la commercialisation, de la communication, de la médiation culturelle ou encore à des fonctions transversales (ressources humaines, comptabilité, secrétariat...).

2^{ème} partie Les employeurs de salariés intermittents du spectacle vivant

Rappel :

Les indicateurs ci-dessous distinguent les employeurs²¹ :

1- de la branche du spectacle vivant, c'est-à-dire les entreprises ayant le spectacle vivant pour activité principale, définie à partir des codes de la NAF suivants : 90.01Z, 90.02Z, 90.04Z.

2- hors branche professionnelle du spectacle vivant c'est-à-dire par des employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal et qui effectuent leurs déclarations sociales par l'intermédiaire du Guso.

Au sein de la branche professionnelle, 18 716 entreprises ayant pour activité principale le spectacle vivant ont employé des salariés intermittents en 2013 (contre 18 368 en 2012), soit une hausse de 1,9%²².

La masse salariale s'élève à 802 millions d'euros (soit une hausse de 2,0% par rapport à 2012).

Ces 18 716 entreprises de spectacle vivant ont offert 2 088 milliers de contrats de travail (soit une hausse de 1,8% par rapport à 2012) et 44 065 milliers d'heures de travail.

Concernant le hors branche professionnelle relevant du Guso, on compte 84 420 employeurs de salariés intermittents en 2013 (contre 86 080 en 2012).

La masse salariale s'élève à 196 millions d'euros.

Ces 84 420 employeurs ont offert 753 milliers de contrats de travail et 12 462 milliers d'heures de travail.

2-1 Les activités des salariés intermittents selon le type d'employeur

Parmi l'ensemble des salariés intermittents (tableau 5) :

- 133 978 ont exercé pour un employeur relevant de la branche professionnelle (soit 66,1 % de l'emploi), les effectifs ont progressé de 2,4 % par rapport à 2011 ;

- 68 638 ont exercé pour employeur hors branche professionnelle relevant du champ du Guso (soit 33,9 % de l'emploi), les effectifs ont progressé de 4,6 % par rapport à 2011.

Concernant les artistes, la majorité exerce pour les employeurs de la branche professionnelle : 95 754 salariés, soit 62,4 % de l'emploi (contre 62,6 % en 2012). Une partie d'entre eux exerce pour des employeurs hors branche professionnelle : 57 602 salariés, soit 37,6 %.

L'emploi artistique hors branche professionnelle est particulièrement important dans les domaines musicaux (44,7 % dans la musique instrumentale et 46,8 % dans la musique vocale).

Par rapport à 2011, les effectifs ont progressé de 2,5 % chez les employeurs relevant de la branche alors qu'ils ont progressé de 3,5 % chez les employeurs hors branche.

²¹ Cf préambule méthodologique : nature des indicateurs

²² Pôle emploi, L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2013, Statistiques et indicateurs février 2015 – N°15.004

Concernant l'emploi des professionnels des activités techniques, il s'effectue majoritairement chez les employeurs de la branche professionnelle : 77,3 % de l'emploi technique est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle (contre 78,0 % en 2012).

Par rapport à 2011, les effectifs ont progressé de 2,9 % chez les employeurs relevant de la branche alors qu'ils ont progressé de 11,3 % chez les employeurs hors branche.

Concernant l'emploi des professionnels des activités administratives, il s'effectue également majoritairement chez les employeurs de la branche professionnelle : 91,2 % de l'emploi administratif est proposé par des entreprises relevant de la branche professionnelle (en progression de 14,1 % par rapport à 2011).

Tableau 5 : Répartition des salariés intermittents selon le type d'employeur en 2013

	Branche professionnelle			Hors branche professionnelle (Guso)			Total (*)
	En nb	En % (1)	Evolution 2013/2011	En nb	En % (1)	Evolution 2013/2011	En nb
Professionnels des activités artistiques (*)	95 754	62,4	2,5	57 602	37,6	3,5	117 462
Professionnels de l'art dramatique (*)	31 951	80,4	2,9	7 767	19,6	1,5	34 391
Professionnels de l'art chorégraphique (*)	11 356	70,4	0,2	4 776	29,6	5,4	13 410
Professionnels de la musique instrumentale (*)	47 085	55,3	4,1	38 036	44,7	4,1	63 470
Professionnels de la musique vocale (*)	13 336	53,2	3,7	11 730	46,8	6,4	20 308
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels (*)	3 540	64,7	6,1	1 933	35,3	2,5	4 556
Professionnels d'autres activités artistiques (*)	1 763	86,6	-8,0	272	13,4	8,4	1 992
Artistes interprètes aux métiers non précisés ou autres (*)	2 506	59,3	-27,2	1 720	40,7	15,7	4 163
Professionnels des activités techniques (*)	41 553	77,3	2,9	12 183	22,7	11,3	44 116
Professionnels de la direction technique et de la régie (*)	13 638	76,4	5,2	4 210	23,6	11,1	15 292
Professionnels de la machinerie et de la structure (*)	16 319	82,3	8,2	3 501	17,7	17,5	17 516
Professionnels des accessoires (*)	1 252	94,8	10,3	69	5,2	-9,2	1 302
Professionnels de l'éclairage (*)	9 766	76,7	2,0	2 967	23,3	12,3	10 702
Professionnels du son (*)	10 996	70,5	4,6	4 607	29,5	12,0	12 662
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel (*)	4 033	88,2	3,1	540	11,8	24,7	4 388
Professionnels du décor (*)	4 951	92,0	6,8	429	8,0	13,2	5 167
Professionnels du costume (*)	2 496	85,7	-2,4	417	14,3	8,6	2 636
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques (*)	1 051	89,8	-4,4	120	10,2	-13,0	1 107
Techniciens aux métiers non précisés ou autres (*)	525	100,0	-64,3	0	0,0	0	525
Professionnels des activités administratives (*)	6 328	91,2	14,1	609	8,8	18,3	6 624
Professionnels de la production (*)	6 328	91,2	14,1	609	8,8	18,3	6 624
Personnels administratifs aux métiers non précisés (*)	0		0,0	0		0	0
Autres professionnels / Non précisé (*)	523	100,0	-32,6	0	0,0	0	523
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	133 978	66,1	2,4	68 638	33,9	4,6	156 798

Source : Pôle emploi

(*) *Totaux dédoublés*

(1) *Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublé)*

> *exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $95754 / (95754 + 57602) = 62,4\%$*

2-2 L'offre d'emploi selon le type d'employeur

2-2-1 L'emploi artistique selon le type d'employeur

Si l'ensemble des artistes interprètes exerce majoritairement pour des employeurs relevant de la branche professionnelle, on observe néanmoins des variations selon le domaine et l'emploi exercé.

Les professionnels de l'art dramatique exercent le plus majoritairement au sein de la branche professionnelle (80,4 %) suivi des professionnels de l'art chorégraphique (70,4 %).

Les professionnels de la musique instrumentale sont les plus nombreux à exercer pour les deux types d'employeurs : 55,3 % ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle et 44,7 % pour des employeurs hors branche.

Quant aux professionnels de la musique vocale : 49,0 % ont exercé pour les employeurs de la branche et 46,8 % pour les employeurs hors branche.

Tableau 6 : Répartition des artistes intermittents selon le type d'employeur en 2013

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités artistiques *	95 754	62,4	57 602	37,6	117 462
Professionnels de l'art dramatique *	31 951	80,4	7 767	19,6	34 391
Metteur en scène	6 946	88,9	863	11,1	7 390
Artiste dramatique	29 763	80,6	7 169	19,4	32 139
Professionnels de l'art chorégraphique *	11 356	70,4	4 776	29,6	13 410
Chorégraphe - Maître de ballet	1 066	73,0	395	27,0	1 389
Danseur	10 962	70,5	4 585	29,5	12 944
Professionnels de la musique instrumentale *	47 085	55,3	38 036	44,7	63 470
Chef d'orchestre - Directeur musical	484	49,3	497	50,7	904
Musicien soliste	30 376	71,4	12 176	28,6	36 279
Musicien	32 490	49,0	33 809	51,0	50 317
Professionnels de la musique vocale *	13 336	53,2	11 730	46,8	20 308
Chef des chœurs	364	44,9	447	55,1	729
Chanteur soliste	4 050	72,4	1 542	27,6	4 637
Chanteur- Choriste	10 709	50,7	10 409	49,3	17 516
Professionnels des arts du cirque et des arts visuels *	3 540	64,7	1 933	35,3	4 556
Artiste de cirque	2 711	69,9	1 169	30,1	3 320
Artiste visuel	972	54,2	822	45,8	1 452
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 763	86,6	272	13,4	1 992
Chansonnier	67	45,6	80	54,4	140
Présentateur - Animateur de spectacles	21	100,0	0	0,0	21
Cascadeur	134	66,3	68	33,7	197
Artiste de complément	1 244	91,3	119	8,7	1 339
Répétiteur - Transcripteur	300	97,7	7	2,3	307
Artistes interprètes aux métiers non précisés ou autres personnels artistiques *	2 506	59,3	1 720	40,7	4 163

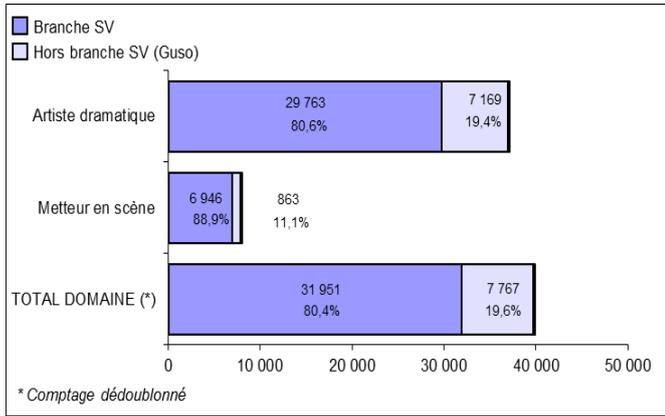
Source : Pôle emploi

* : Totaux dédoublonnés.

(1)Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

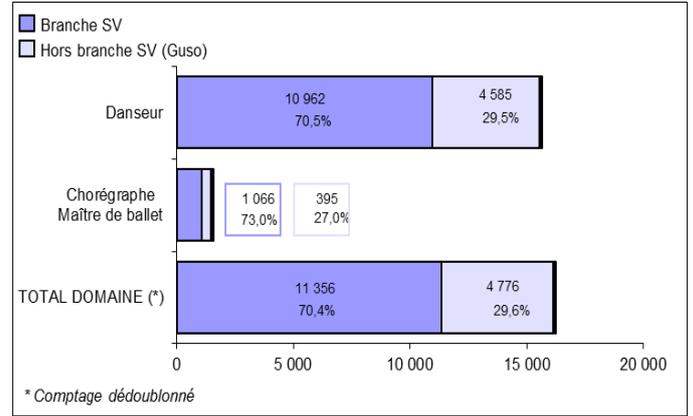
> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $94\,600 / (94\,600 + 56\,537) = 62,6\%$

Graphique 2 : Les employeurs dans l'art dramatique



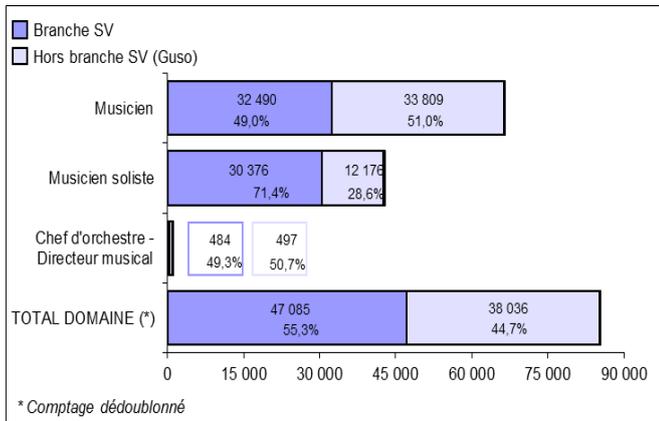
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 3 : Les employeurs dans l'art chorégraphique



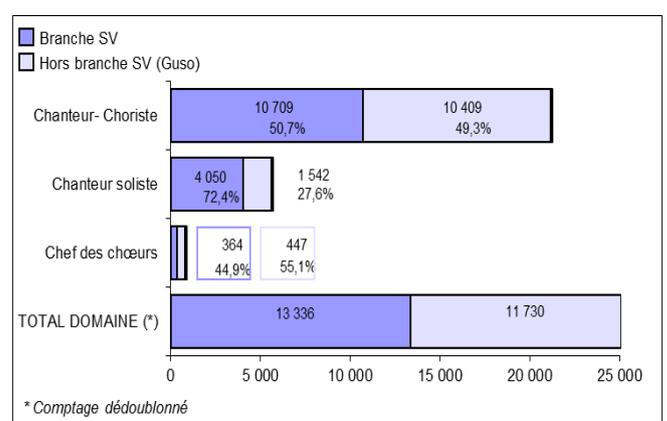
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 4 : Les employeurs dans la musique instrumentale



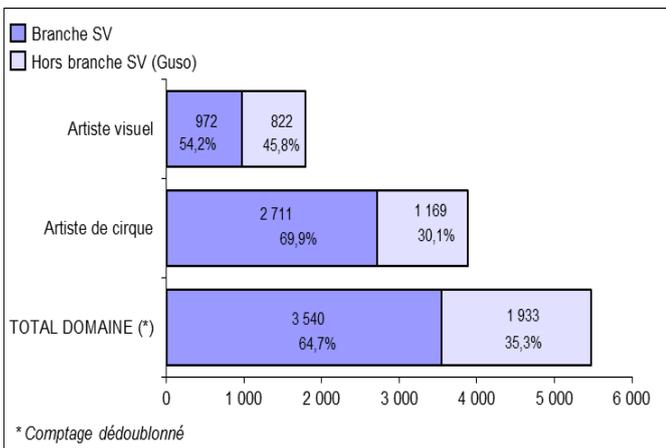
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 5 : Les employeurs dans la musique vocale



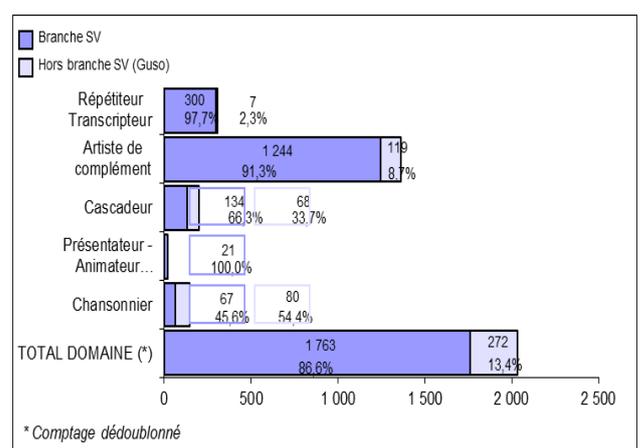
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 6 : Les employeurs dans les arts du cirque et visuels



Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 7 : Les employeurs dans les autres activités artistiques



Source : Pôle emploi - 2013

2-2-2 L'emploi technique selon le type d'employeur

41 553 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle en 2013 (soit 77,3 %, contre 78,0 %, en 2012) et 12 183 techniciens intermittents ont exercé pour des employeurs hors branche professionnelle (soit 22,7 %, contre 22,0 %, en 2012) (cf tableau 7).

Le domaine des accessoires offre le plus d'emplois au sein de la branche professionnelle (94,8 %), suivi du décor (92 %), de la coiffure-maquillage-masques (88,6 %), de l'audiovisuel du spectacle (88,2 %), et enfin du costume (86,2 %).

C'est dans le domaine du son que la part de l'emploi hors branche professionnelle est le plus important (soit 29,5 %, contre 28,9 % en 2012), suivi de la direction technique et régie (23,6 %, contre 25,2 % en 2012) et de l'éclairage (23,3 %, contre 22,5 % e, 2012).

Tableau 7 : Répartition des techniciens intermittents selon le type d'employeur en 2013

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités techniques *	41 553	77,3	12 183	22,7	44 116
Professionnels de la direction technique et de la régie *	13 638	76,4	4 210	23,6	15 292
Directeur technique	538	81,5	122	18,5	645
Régisseur général	11 211	74,8	3 773	25,2	12 827
Régisseur spécialisé	3 826	85,6	643	14,4	4 264
Responsable logistique	11	100,0	0	0,0	11
Technicien de la logistique	206	100,0	0	0,0	206
Professionnels de la machinerie et de la structure *	16 319	82,3	3 501	17,7	17 516
Chef machiniste	281	100,0	0	0,0	281
Machiniste	14 631	81,8	3 245	18,2	15 744
Technicien de structure	3 371	90,1	371	9,9	3 625
Manutentionnaire de plateau	431	100,0	0	0,0	431
Professionnels des accessoires *	1 252	94,8	69	5,2	1 302
Chef accessoiriste	28	100,0	0	0,0	28
Accessoiriste	620	94,7	35	5,3	647
Technicien des effets spéciaux	616	94,8	34	5,2	640
Professionnels de l'éclairage *	9 766	76,7	2 967	23,3	10 702
Concepteur lumière	1 000	73,4	362	26,6	1 301
Régisseur lumière	104	100,0	0	0,0	104
Technicien lumière	8 241	76,4	2 549	23,6	9 141
Chef électricien	368	100,0	0	0,0	368
Électricien	2 777	89,4	329	10,6	2 973
Professionnels du son *	10 996	70,5	4 607	29,5	12 662
Ingénieur du son	1 142	71,6	453	28,4	1 515
Régisseur son	4 922	71,2	1 989	28,8	5 895
Technicien son	8 654	72,3	3 310	27,7	9 931
Professionnels du spectacle vivant exerçant dans l'audiovisuel *	4 033	88,2	540	11,8	4 388
Régisseur audiovisuel	944	88,3	125	11,7	1 057
Technicien audiovisuel	3 077	88,2	410	11,8	3 357
Opérateur projectionniste	765	97,6	19	2,4	779
Professionnels du décor *	4 951	92,0	429	8,0	5 167
Décorateur - scénographe	3 232	89,3	386	10,7	3 447
Technicien du bureau d'étude	75	92,6	6	7,4	80
Chef constructeur	141	100,0	0	0,0	141
Menuisier constructeur	1 136	98,2	21	1,8	1 150
Tapissier	194	99,0	-	-	196
Serrurier	204	97,6	5	0,0	206
Sculpteur	124	99,2	-	0,7	125
Peintre décorateur	584	96,7	20	3,8	600
Professionnels du costume *	2 496	86,2	417	13,8	2 636
Costumier	1 570	89,2	189	10,8	1 652
Couturier - Tailleur	399	92,3	36	7,7	429
Habilleur	1 299	86,0	225	14,0	1 389
Autres techniciens du costume	27	87,0	-	13,0	30
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 051	88,6	120	11,4	1 107
Chef coiffeur - Chef maquilleur	122	96,7	0	3,3	122
Coiffeur - Maquilleur	1 009	88,5	120	11,5	1 066
Techniciens aux métiers non précisés ou autres personnels techniques *	525	100,0	0	0,0	525

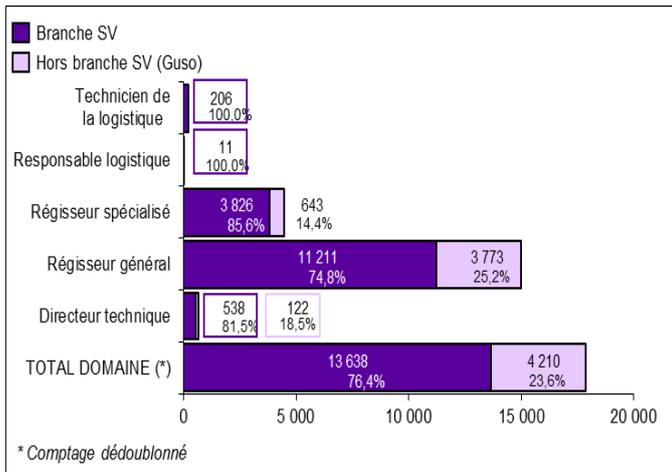
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

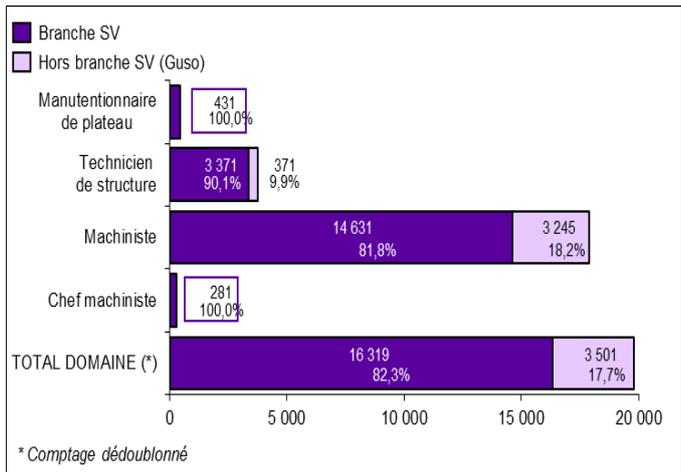
> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $41553 / (41553 + 12183) = 77,3\%$

Graphique 8 : Les employeurs dans la direction technique et la régie



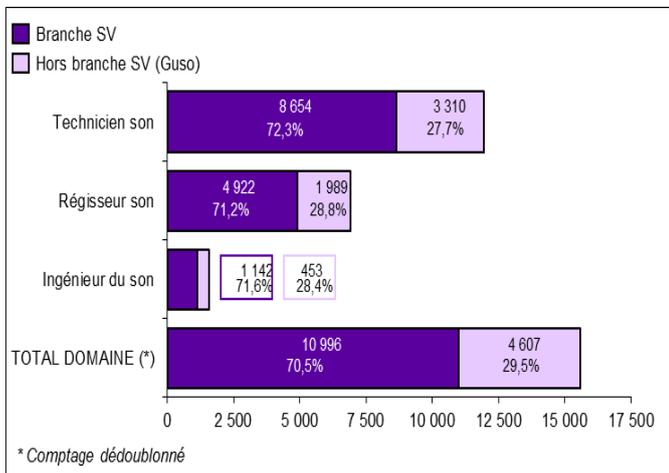
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 9 : Les employeurs dans la machinerie et la structure



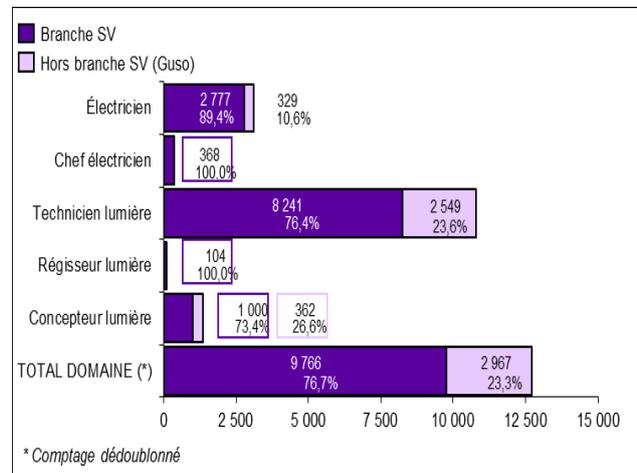
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 10 : Les employeurs dans le son



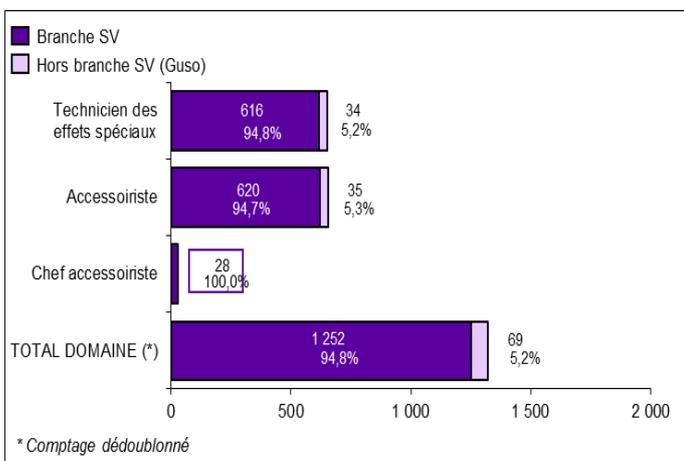
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 11 : Les employeurs dans l'éclairage



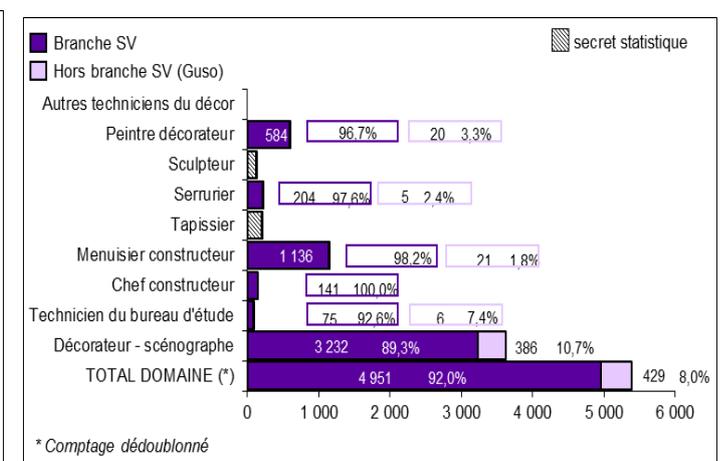
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 12 : Les employeurs dans les accessoires



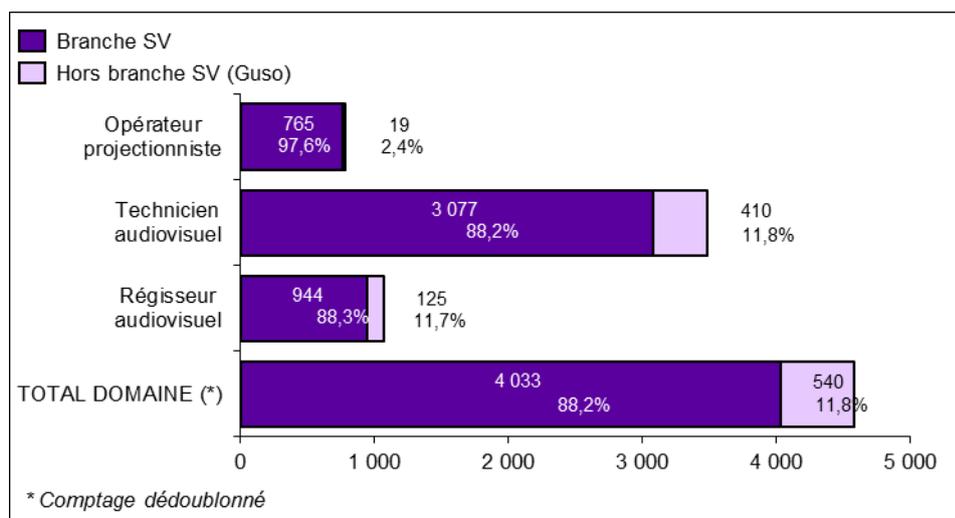
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 13 : Les employeurs dans le décor



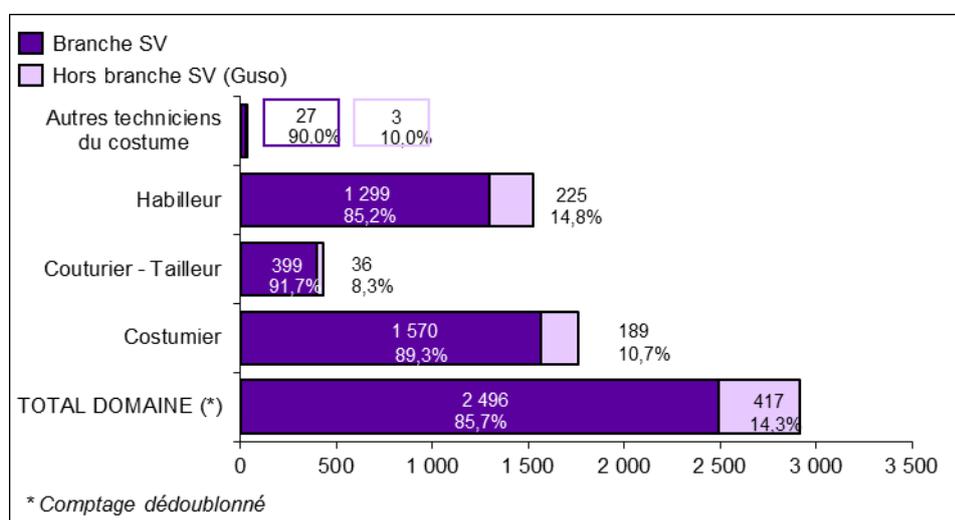
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 14 : Les employeurs dans l'audiovisuel du spectacle vivant



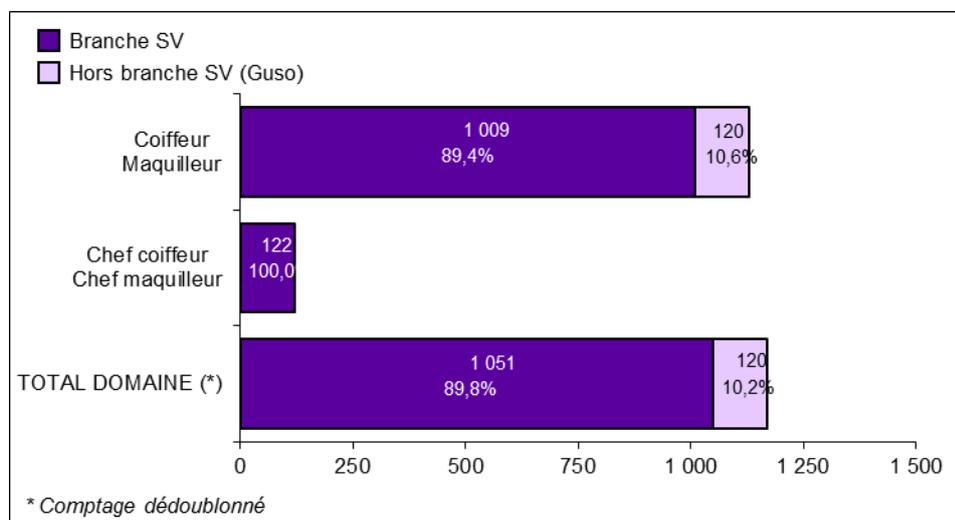
Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 15 : Les employeurs dans le costume



Source : Pôle emploi - 2013

Graphique 16 : Les employeurs dans la coiffure, du maquillage et des maques



Source : Pôle emploi - 2013

2-2-3 L'emploi administratif selon le type d'employeur

6 328 salariés intermittents relevant du domaine de la production des spectacles vivant ont exercé pour des employeurs de la branche professionnelle (soit 91,2 % de l'emploi administratif, comme en 2012) et 609 ont exercé pour des employeurs hors branche (soit 8,8 %, comme en 2012).

558 administrateurs de production ou de tournée ont néanmoins exercé pour des employeurs hors de la branche professionnelle.

Tableau 8 : Répartition des personnels administratifs intermittents selon le type d'employeur en 2013

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle (Guso)		Total *
	En nb	En % (1)	En nb	En % (1)	En nb
Professionnels des activités administratives *	6 328	91,2	609	8,8	6 624
Professionnels de la production *	6 328	91,2	609	8,8	6 624
Directeur de production	532	90,8	54	9,2	575
Administrateur de production ou de tournées	5 602	90,9	558	9,1	5 867
Assistant de production	469	100,0	0	0,0	469
Autres personnels administratifs / Non précisé *	0		0		0

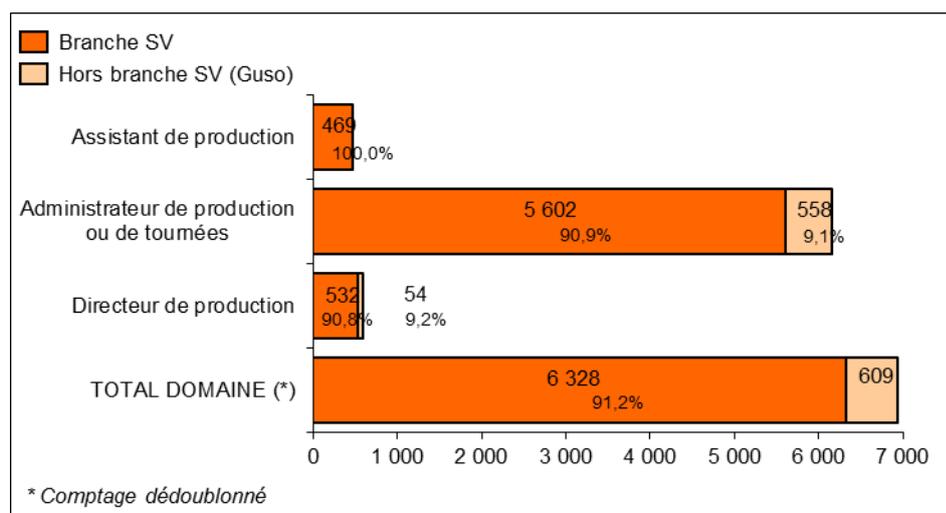
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

(1) Le calcul se réalise sur le total branche et hors branche (et non sur l'ensemble dédoublonné)

> exemple 1^{ère} cellule en haut à gauche = $6328 / (6328 + 609) = 91,2\%$

Graphique 17 : Les employeurs de la production



Source : Pôle emploi - 2013

3^{ème} partie Profil sociodémographique des salariés intermittents du spectacle vivant

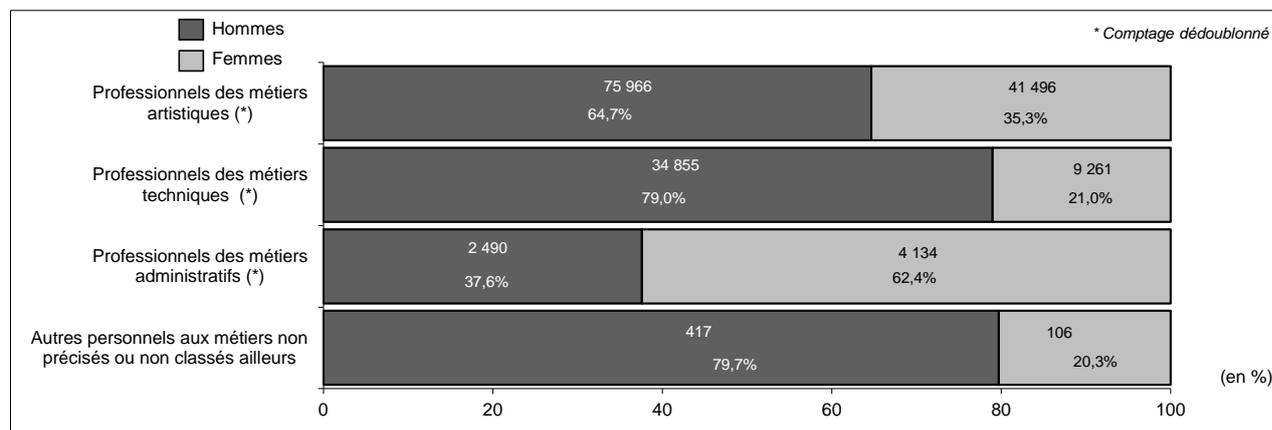
3-1- Profil sociodémographique des salariés intermittents

3-1-1 Le genre des salariés intermittents

Parmi les 156 798 salariés intermittents du spectacle vivant, 105 121 sont des hommes, soit 67,0 % (contre 67,4 % en 2011 et 67,3 % en 2012) et 51 677 sont des femmes, soit 33 % (contre 32,6 % en 2011 et 32,7 % en 2012).

Les activités techniques sont les plus masculinisées (79,0 %) suivies des artistiques (soit 64,7 %). Les activités administratives sont les plus féminisées (62,4 %).

Graphique 19 : Répartition des salariés intermittents selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

L'écart entre les genres diffère selon le type d'employeur : il est plus accentué hors branche professionnelle où l'emploi est plus masculin (hormis les activités administratives qui confirment la tendance à la féminisation).

Tableau 9 : Répartition des salariés intermittents selon le genre et le type d'employeur, en 2013 (en %)

	Branche professionnelle		Hors branche professionnelle		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Professionnels des activités artistiques *	63,7	36,3	68,2	31,8	64,7	35,3
Professionnels des activités techniques *	79,0	21,0	85,3	14,7	79,0	21,0
Professionnels des activités administratives *	37,0	63,0	39,2	60,8	37,6	62,4
Professions non précisées *	79,7	20,3			79,7	20,3
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	66,7	33,3	70,5	29,5	67,0	33,0

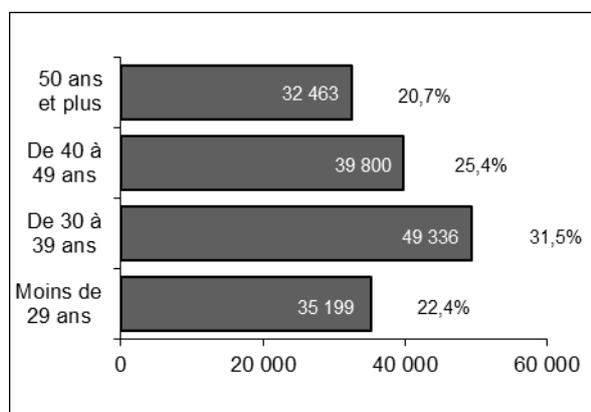
Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

3-1-2- L'âge des salariés intermittents

Toutes activités confondues, la majorité des salariés intermittents du spectacle vivant a entre 30 et 39 ans (soit 31,5 %).

Graphique 20 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2013

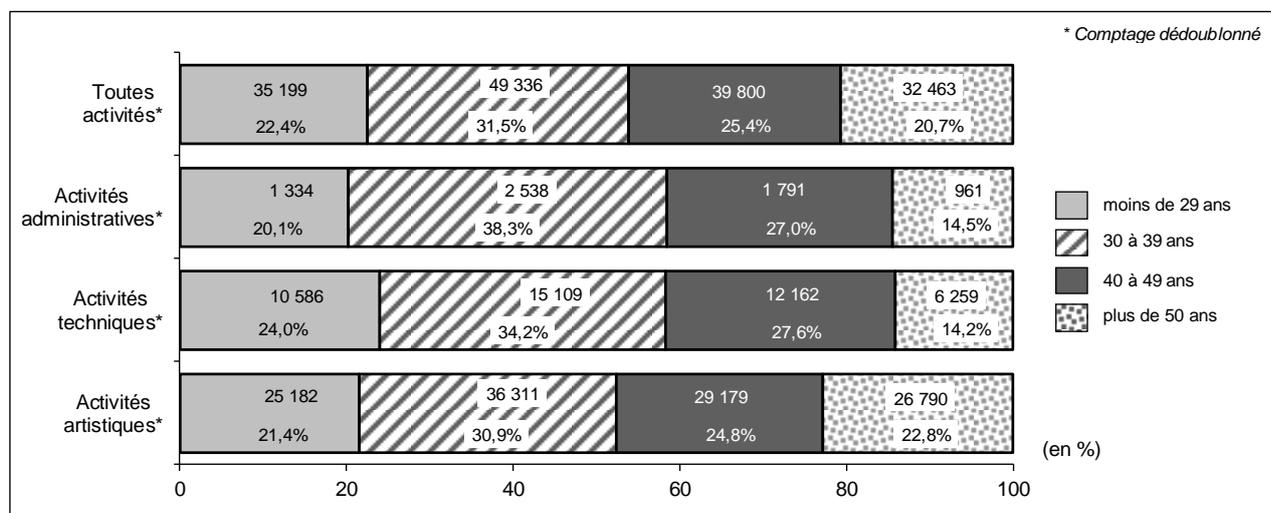


Source : Pôle emploi

Les artistes interprètes se répartissent de façon la plus équilibrée entre les classes d'âge. L'emploi des techniciens et personnels administratifs après 50 ans diminue nettement plus que pour les artistes interprètes.

Entre 2011 et 2013, la part des moins de 29 ans a diminué de 1,1 %, passant de 23,5 % en 2011 à 22,4 % en 2013. C'est particulièrement notable pour les professionnels des activités administratives (-1,7 %) et les professionnels des activités techniques (-1,6 %). Concernant les professionnels des activités artistiques, la baisse est de -1,0 %.

Graphique 21 : Répartition des salariés intermittents selon l'âge et l'activité, en 2013



Source : Pôle emploi

3-2- Profil sociodémographique des artistes interprètes intermittents du spectacle vivant

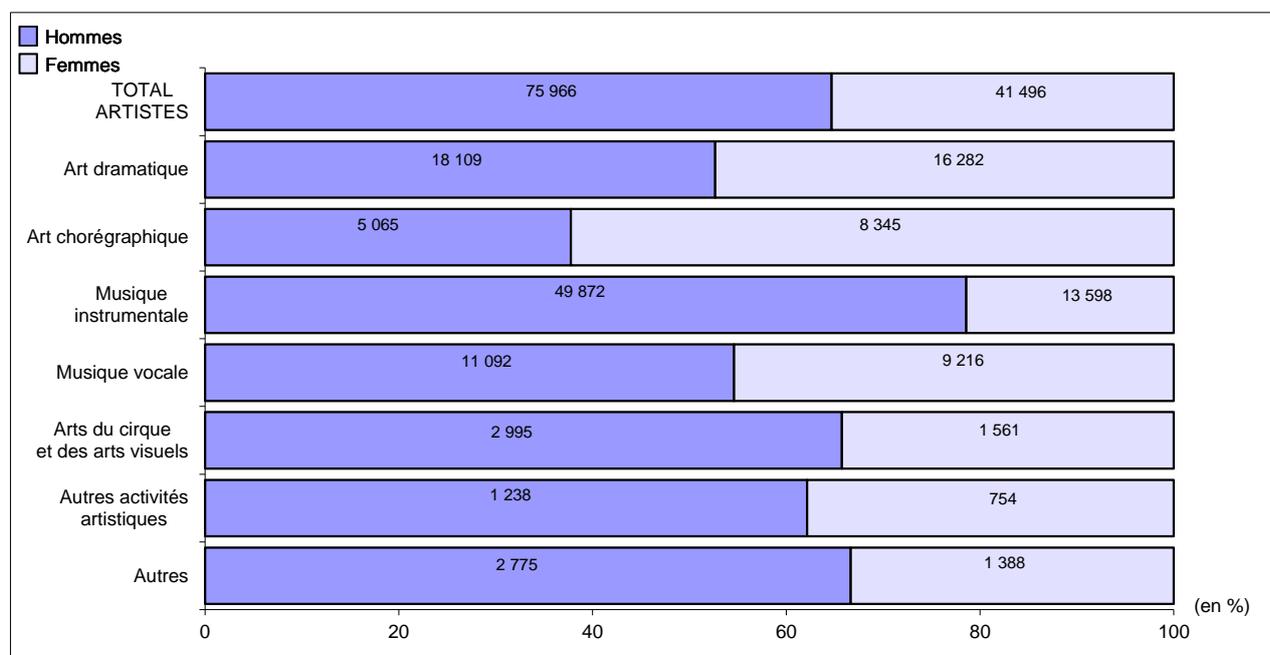
3-2-1 Le genre des artistes intermittents

Parmi les 117 462 artistes interprètes intermittents du spectacle vivant, 75 966 sont des hommes (soit 64,7 %, contre 64,9 % en 2011) et 41 946 sont des femmes (soit 35,3 %, contre 35,1 % en 2011).

Le domaine le plus masculinisé est la musique instrumentale (78,6 % d'hommes) alors que le domaine le plus féminisé est l'art chorégraphique (62,2 % de femmes).

Les domaines les plus équilibrés en termes de répartition des genres sont l'art dramatique (52,7 % d'hommes) et la musique vocale (54,6 % d'hommes).

Graphique 22 : Répartition des artistes intermittents selon le genre par domaines, en 2013

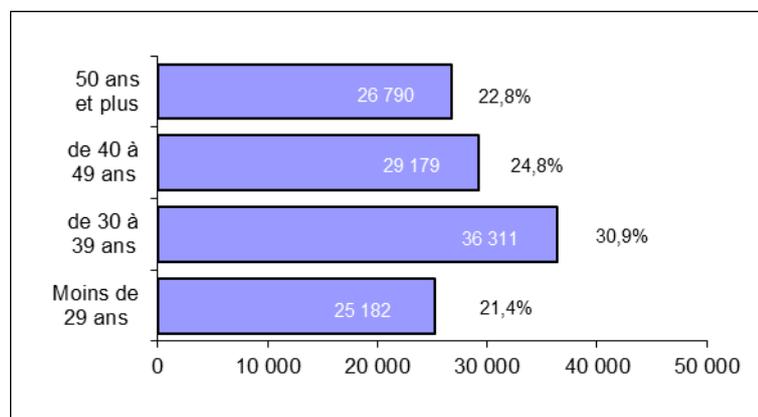


Source : Pôle emploi

3-2-2 L'âge des artistes intermittents

Tous domaines artistiques confondus, 52,3 % des artistes intermittents du spectacle vivant ont moins de 40 ans (contre 54,2 % en 2011). La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans (soit 30,9 %, contre 31,8 % en 2011).

Graphique 23 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge toutes activités confondues, en 2012



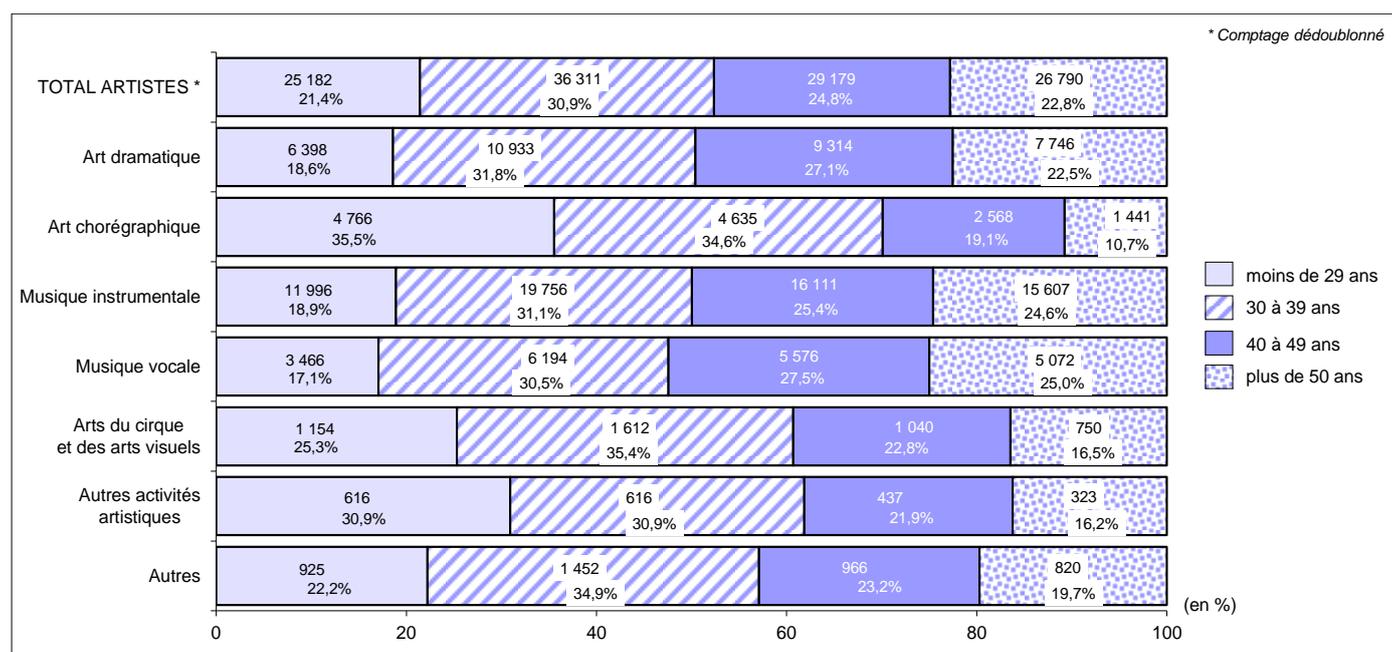
Source : Pôle emploi

L'art chorégraphique et la musique vocale se distinguent des autres domaines.

En effet, les professionnels de l'art chorégraphique sont les plus jeunes : ils sont 35,5 % à avoir moins de 30 ans (contre 36,9 % en 2011), et 70,1 % à avoir moins de 40 ans (contre 72,2% en 2011).

A l'opposé, les professionnels de la musique vocale sont les plus âgés, ils sont 52,5 % à avoir plus de 40 ans (contre 50,9% en 2011) et 25,0 % plus de 50 ans (contre 23,3% en 2011).

Graphique 24 : Répartition des artistes intermittents selon l'âge par domaines, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans l'art dramatique

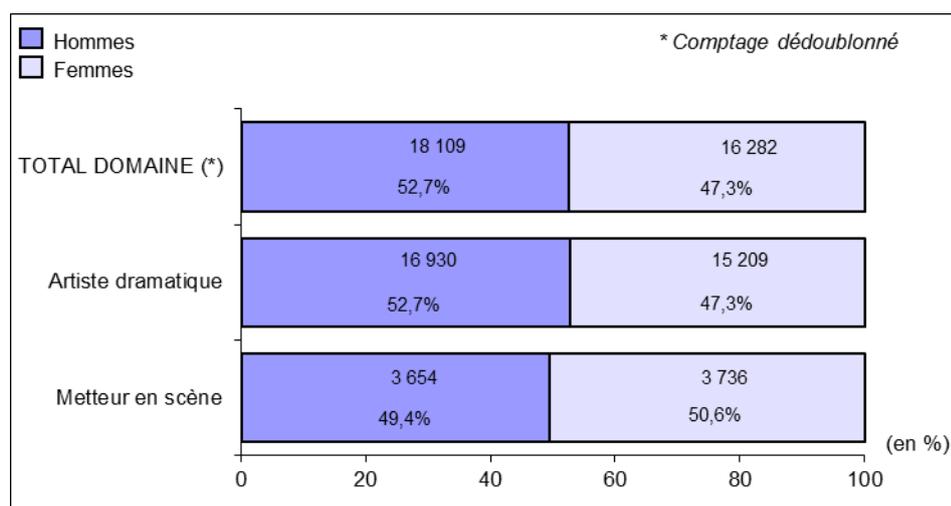
Tableau 10 : Effectifs des salariés intermittents de l'art dramatique, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de l'art dramatique *	34 391	24,2
Artiste dramatique	32 139	/
Metteur en scène	7 390	/

Source : Pôle emploi

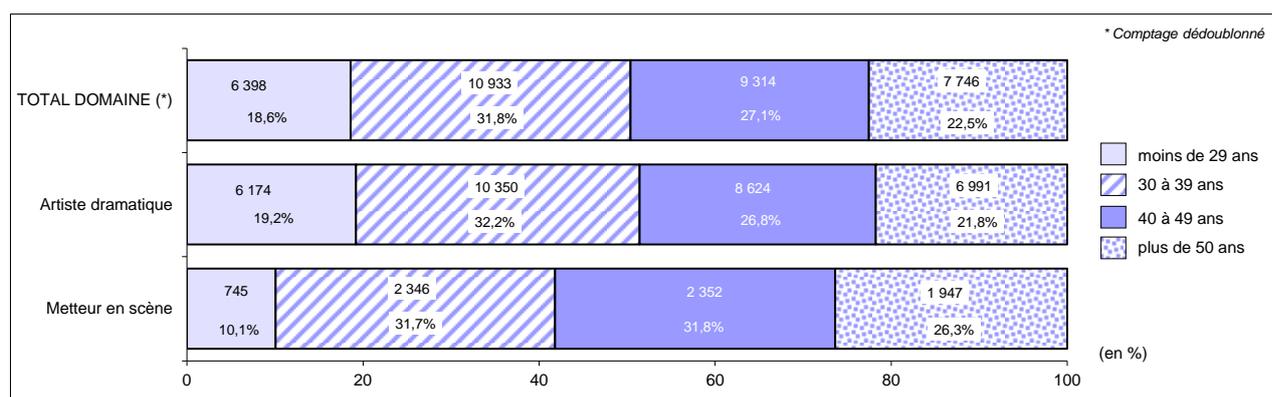
Totaux dédoublonnés

Graphique 25 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 26 : Répartition des salariés intermittents de l'art dramatique selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

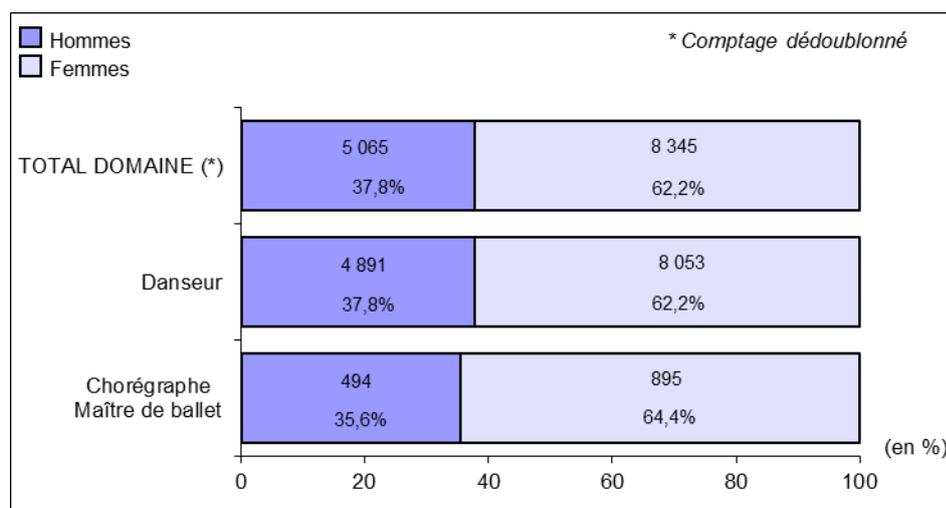
➤ Profil sociodémographique dans l'art chorégraphique

Tableau 11 : Effectifs des salariés intermittents de l'art chorégraphique, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de l'art	13 410	9,4
Danseur	12 944	/
Chorégraphe - Maître de ballet	1 389	/

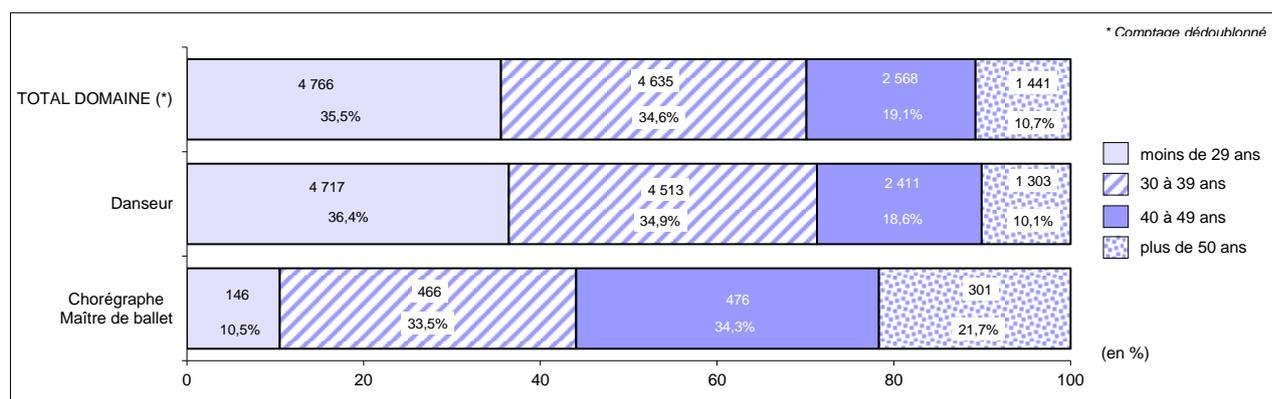
Source : Pôle emploi
Totaux dédoublonnés

Graphique 27 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 28 : Répartition des salariés intermittents de l'art chorégraphique selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

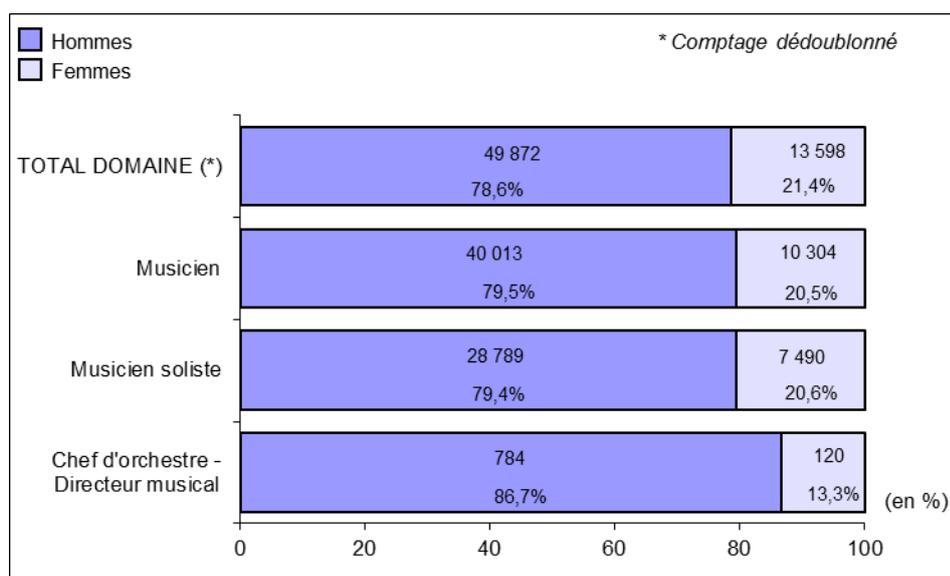
➤ Profil sociodémographique dans la musique instrumentale

Tableau 12 : Effectifs des salariés intermittents des domaines instrumentaux, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la musique instrumentale *	63 470	44,6
Musicien	50 317	/
Musicien soliste	36 279	/
Chef d'orchestre - Directeur musical	904	/

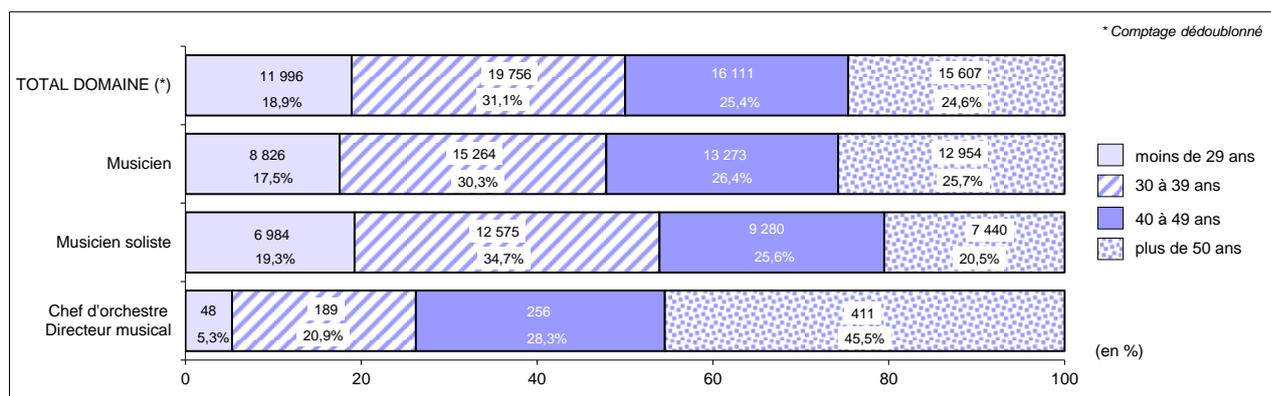
Source : Pôle emploi
Totaux dédoublonnés

Graphique 29 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 30 : Répartition des salariés intermittents des domaines instrumentaux selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la musique vocale

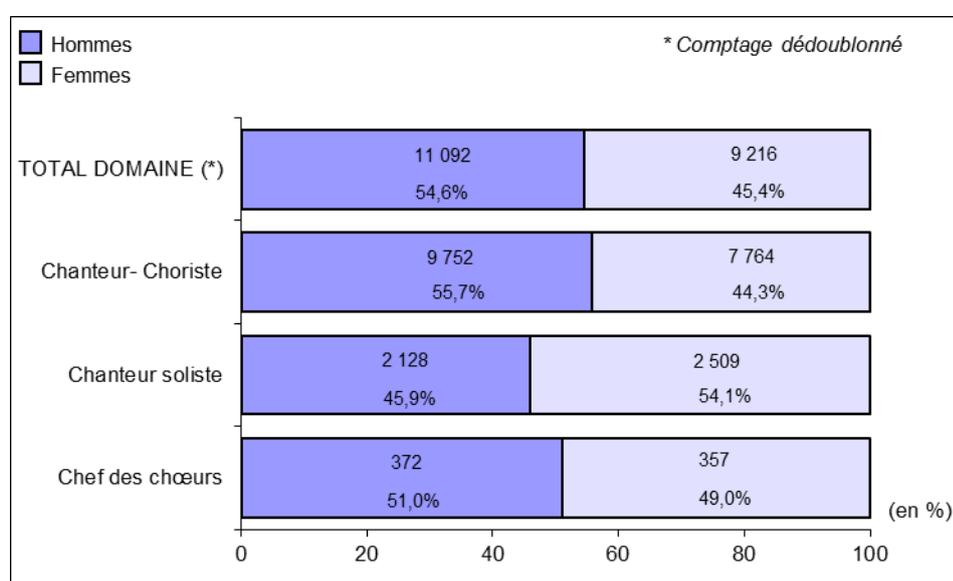
Tableau 13 : Effectifs des salariés intermittents des domaines vocaux, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la musique vocale *	20 308	14,3
Chanteur - Choriste	17 516	/
Chanteur soliste	4 637	/
Chef des chœurs	729	/

Source : Pôle emploi

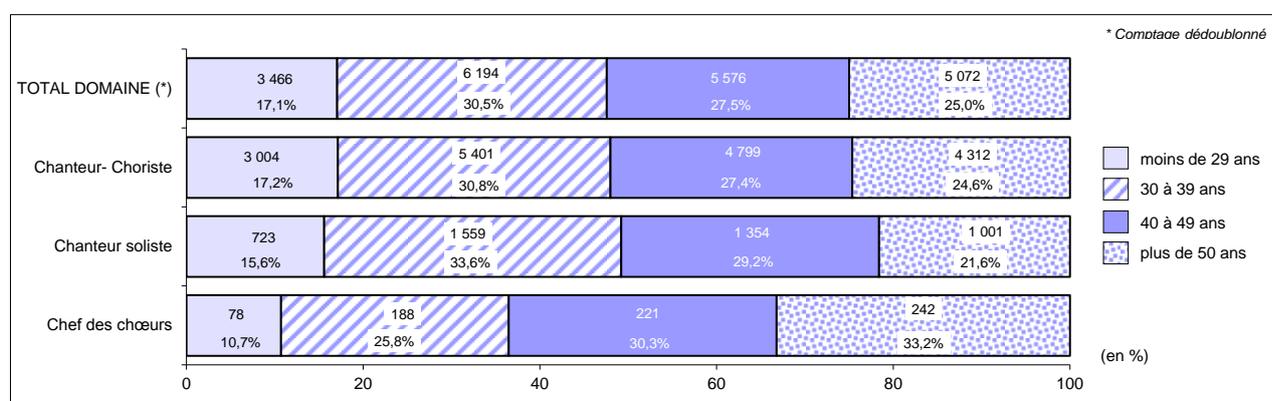
Totaux dédoublonnés

Graphique 31 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 32 : Répartition des salariés intermittents des domaines vocaux selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans les arts du cirque et les arts visuels**

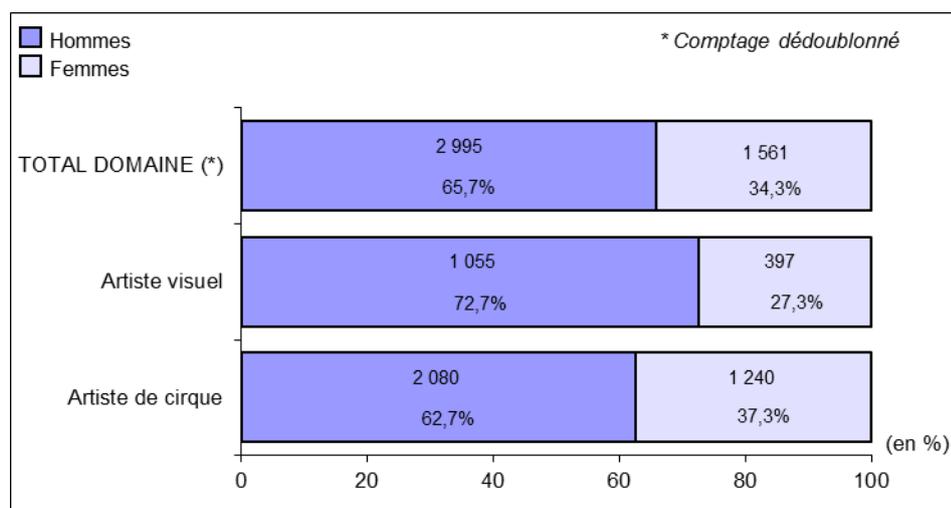
Tableau 14 : Effectifs des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels, en 2013

	En nb	En %
Professionnels des arts du cirque et des arts	4 556	3,2
Artiste visuel	1 452	/
Artiste de cirque	3 320	/

Source : Pôle emploi

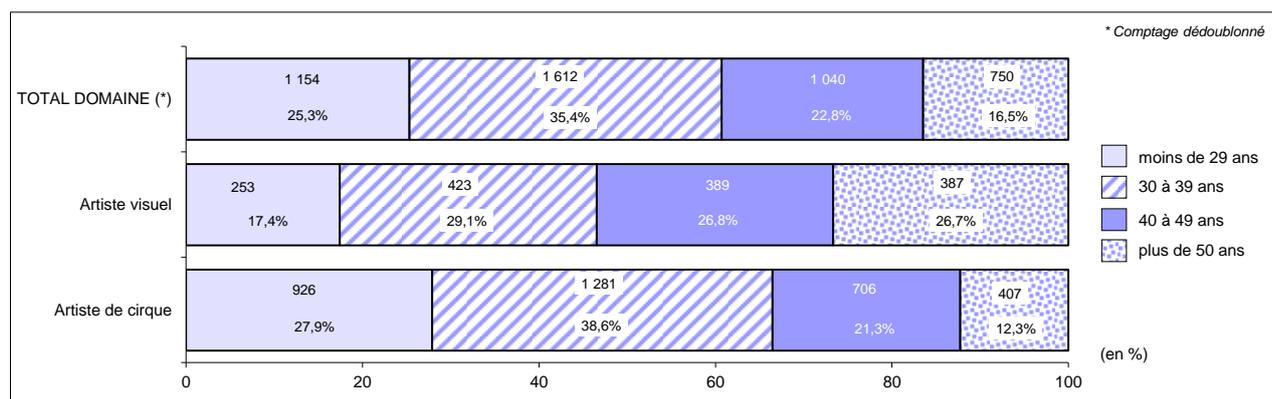
* Total dédoublonné

Graphique 33 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 34 : Répartition des salariés intermittents des arts du cirque et des arts visuels selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans les autres activités artistiques

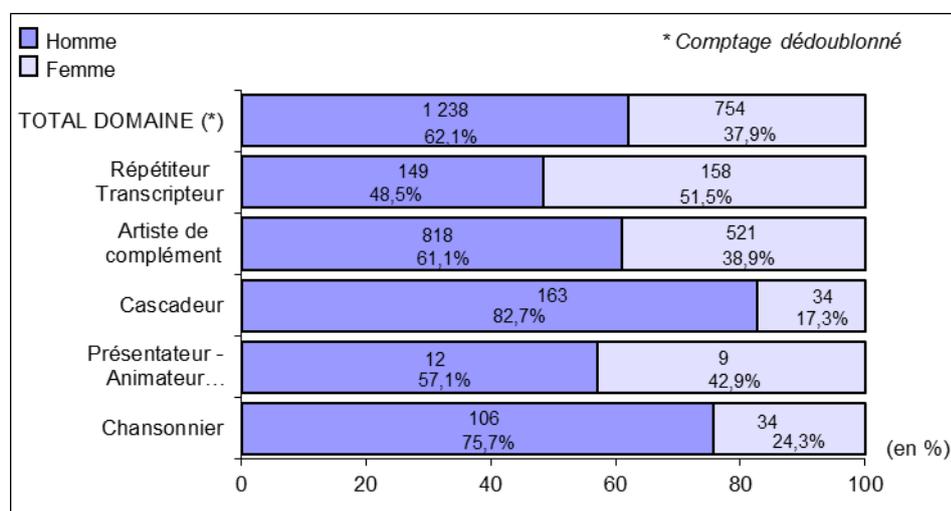
Tableau 15 : Effectifs des salariés intermittents des autres activités artistiques, en 2013

	En nb	En %
Professionnels d'autres activités artistiques *	1 992	1,4
Répétiteur - Transcripteur	307	/
Artiste de complément	1 339	/
Cascadeur	197	/
Présentateur - Animateur de spectacles	21	/
Chansonnier	140	/

Source : Pôle emploi

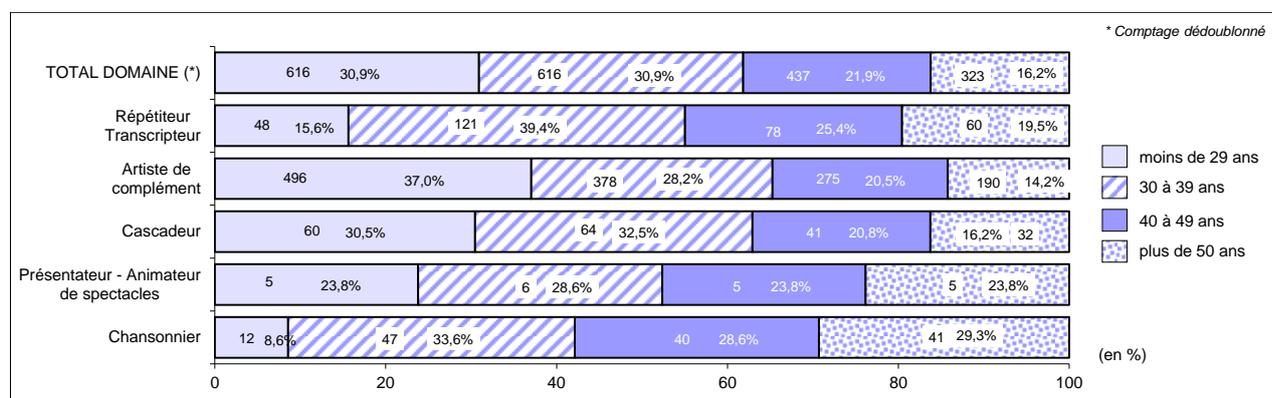
* Total dédoublonné

Graphique 35 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 36 : Répartition des salariés intermittents des autres activités artistiques selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

3-3- Profil sociodémographique des techniciens intermittents du spectacle vivant

3-3-1 Le genre des techniciens intermittents

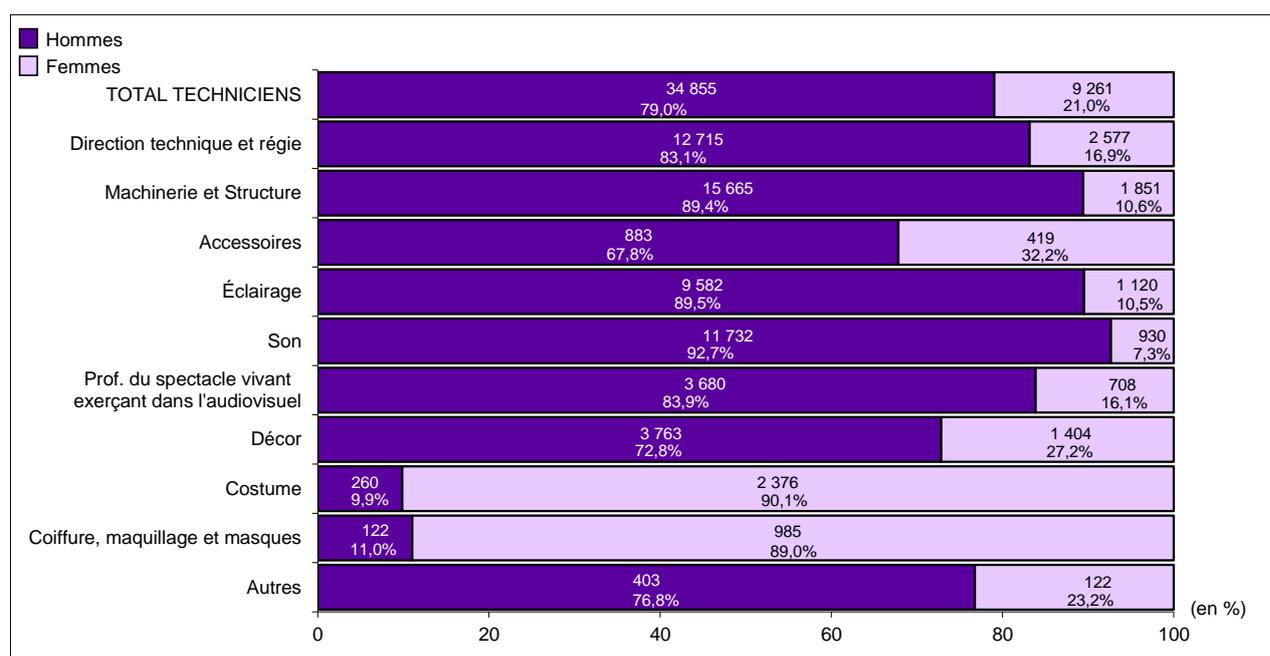
Parmi les 44 116 techniciens intermittents, 34 855 sont des hommes, soit 79,0 % (contre 79,2 % en 2011) et 9 261 sont des femmes, soit 21,0 % (contre 20,8 % en 2011).

L'emploi technique est nettement sexué selon les domaines : 8 domaines sur 10 concentrent plus de 67,8 % d'hommes, les 2 autres domaines étant fortement féminisés à plus de 89%.

Les domaines le plus masculinisés sont le son (92,7 % d'hommes), la machinerie/structure (89,4 % d'hommes) et l'éclairage (89,5 % d'hommes).

Les domaines le plus féminisés sont le costume (90,1 % de femmes), la coiffure/le maquillage (89,0 % de femmes).

Graphique 37 : Répartition des techniciens selon le genre, en 2013



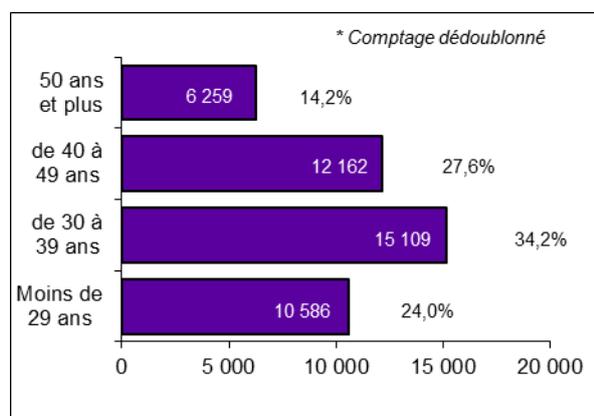
Source : Pôle emploi

3-3-2 L'âge des techniciens intermittents

58,2 des techniciens ont moins de 40 ans (contre 60,9 % en 2011).

La majorité des effectifs a entre 30 et 39 ans, soit 34,2 % (contre 35,3 % en 2011).

Graphique 38 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge, en 2013



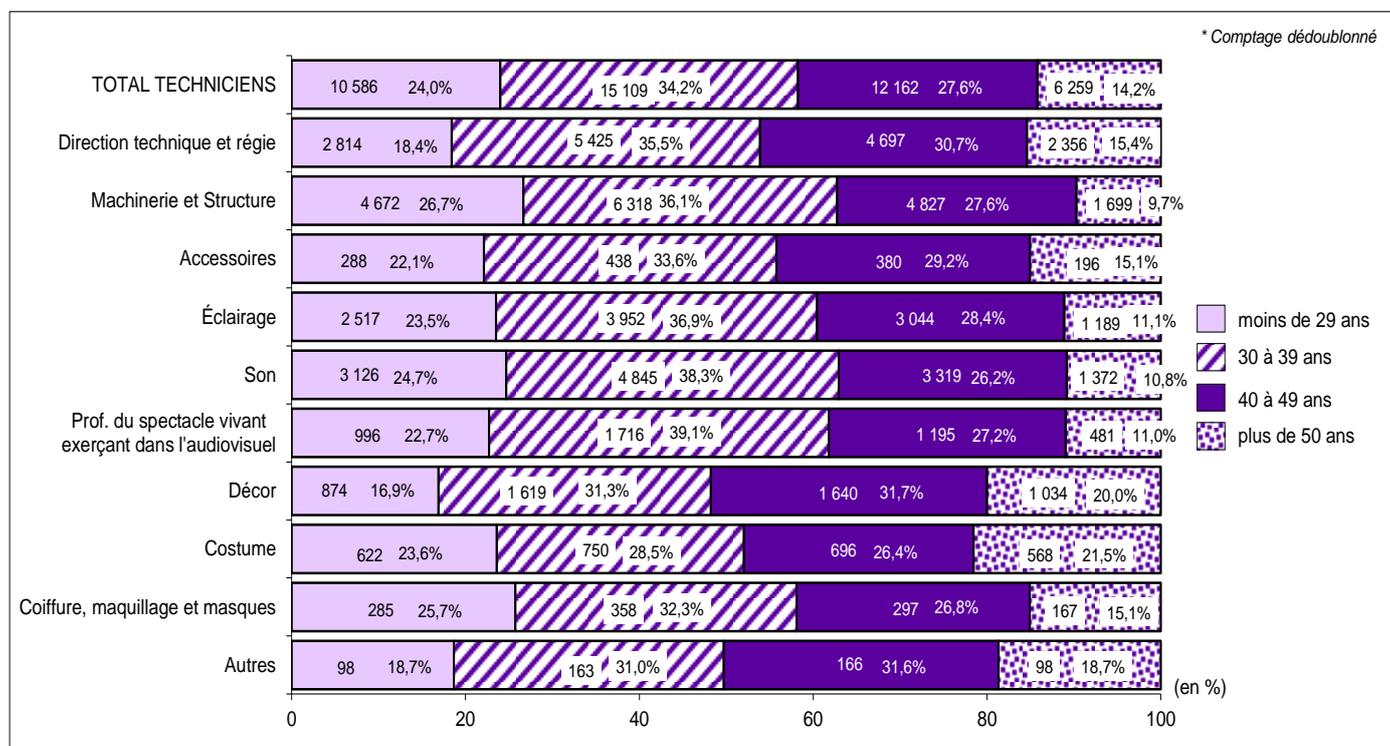
Source : Pôle emploi

Ce sont les professionnels de la coiffure-maquillage et de la machinerie-structure qui sont les plus jeunes : respectivement 25,7 % et 26,7 % ont moins de 30 ans.

A l'opposé, ce sont les professionnels du costume et du décor qui sont les plus âgés : respectivement 21,5 % et 20,0 % ont 50 ans et plus.

Ainsi, le décor est le seul domaine technique où la moitié des professionnels a plus de 40 ans (soit 51,7 %).

Graphique 39 : Répartition des techniciens intermittents selon l'âge par domaines, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans la direction technique et la régie**

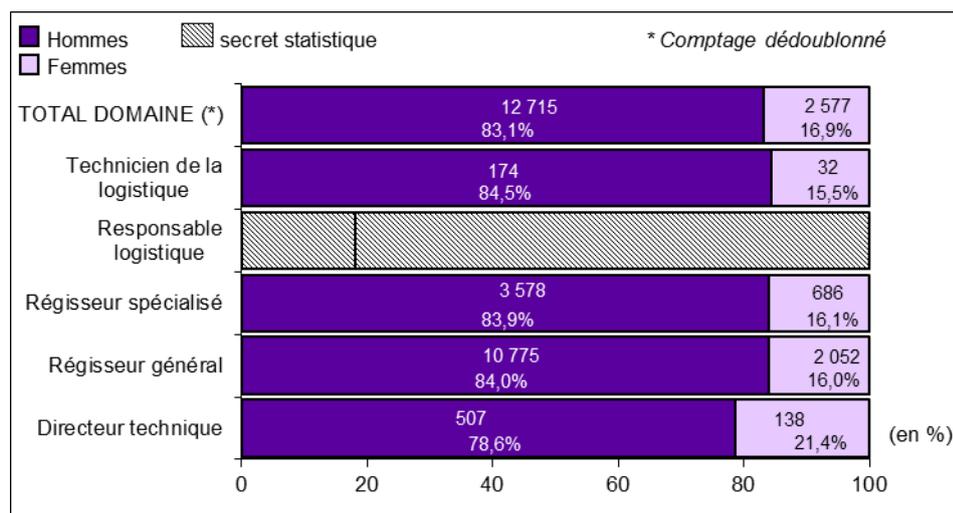
Tableau 16 : Effectifs des salariés intermittents de la direction technique et la régie, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la direction technique et de la	15 292	21,4
Technicien de la logistique	206	/
Responsable logistique	11	/
Régisseur spécialisé	4 264	/
Régisseur général	12 827	/
Directeur technique	645	/

Source : Pôle emploi

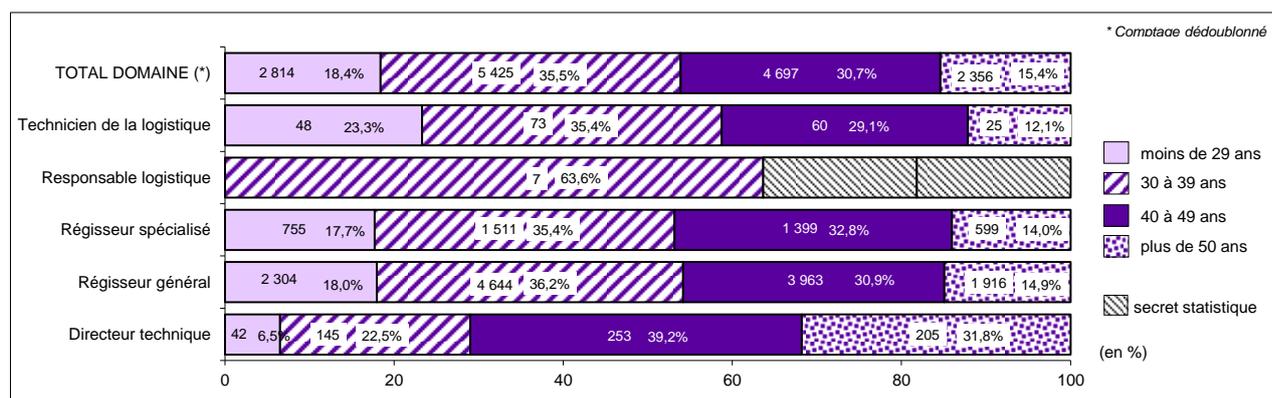
* Totaux dédoublonnés

Graphique 40 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 41 : Répartition des salariés intermittents de la direction technique et la régie selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la machinerie et la structure

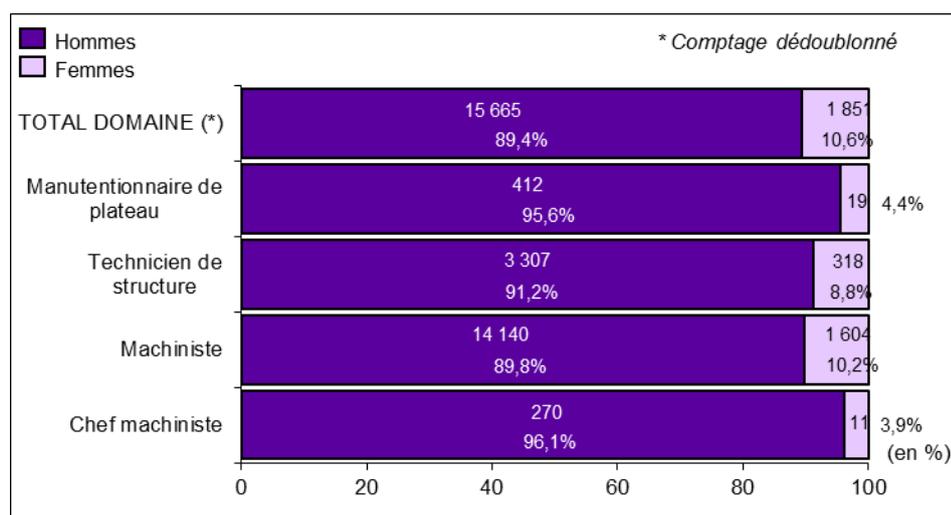
Tableau 17 : Effectifs des salariés intermittents de la machinerie et la structure, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la machinerie et de la	17 516	24,6
Manutentionnaire de plateau	431	/
Technicien de structure	3 625	/
Machiniste	15 744	/
Chef machiniste	281	/

Source : Pôle emploi

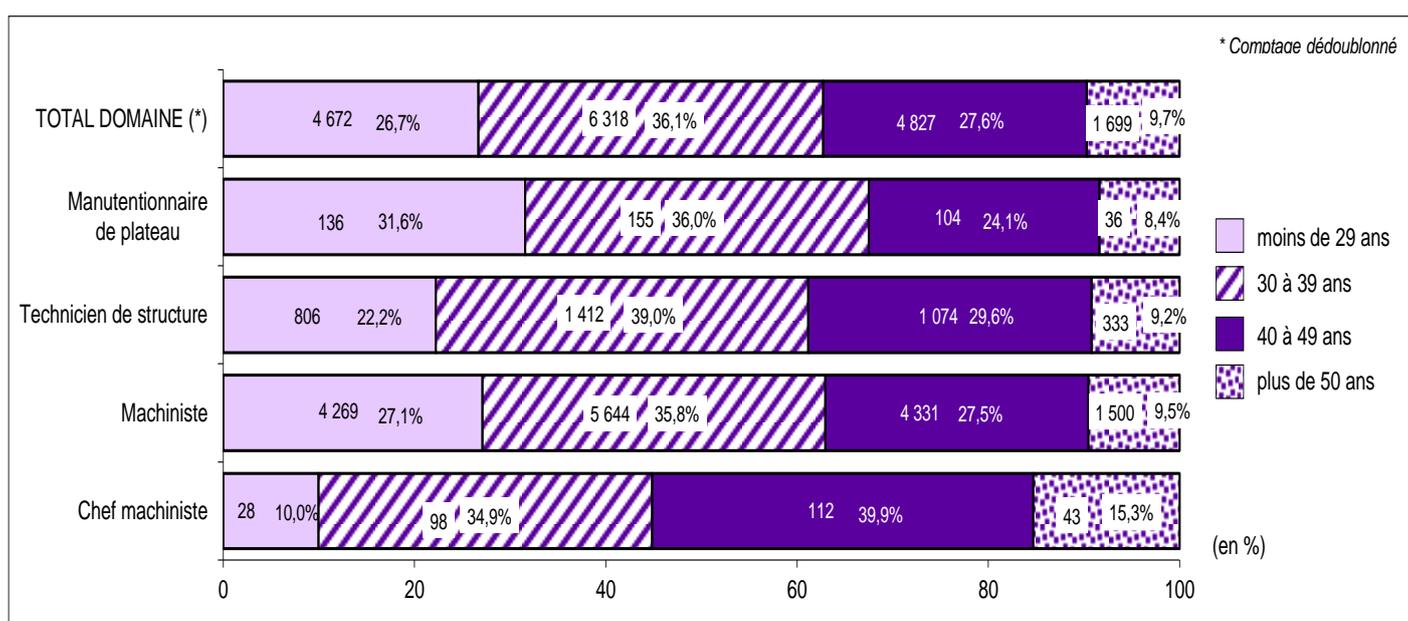
* Totaux dédoublonnés

Graphique 42 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 43 : Répartition des salariés intermittents de la machinerie et la structure selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans les accessoires

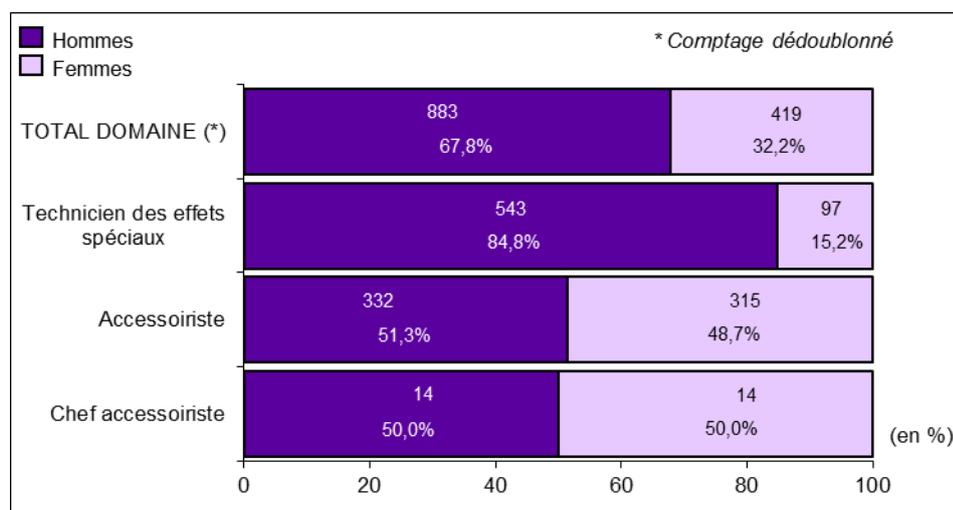
Tableau 18 : Effectifs des salariés intermittents des accessoires en 2013

	En nb	En %
Professionnels des accessoires *	1 302	1,8
Technicien des effets spéciaux	640	
Accessoiriste	647	
Chef accessoiriste	28	

Source : Pôle emploi

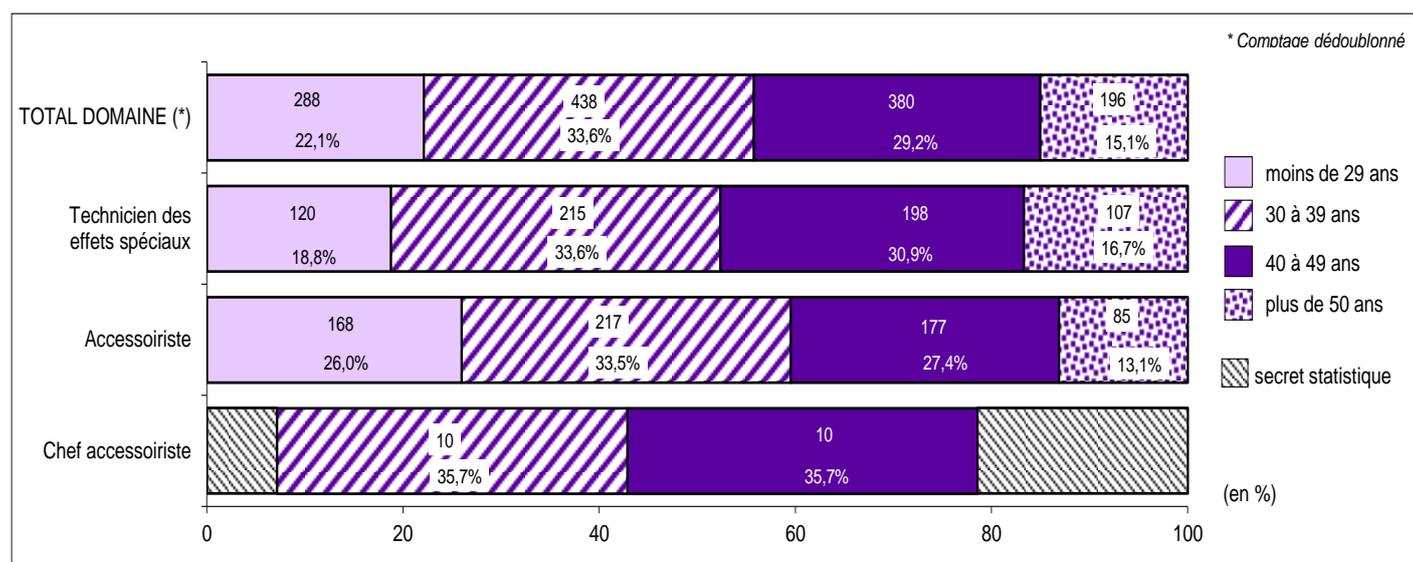
* Totaux dédoublonnés

Graphique 44 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 45 : Répartition des salariés intermittents des accessoires selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'éclairage**

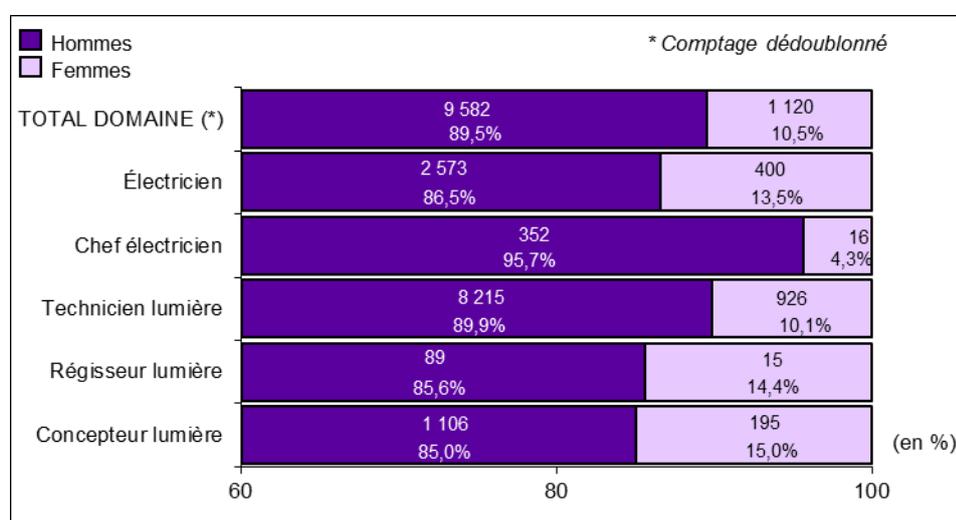
Tableau 19 : Effectifs des salariés intermittents de l'éclairage, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de l'éclairage *	10 702	15,0
Électricien	2 973	/
Chef électricien	368	/
Technicien lumière	9 141	/
Régisseur lumière	104	/
Concepteur lumière	1 301	/

Source : Pôle emploi

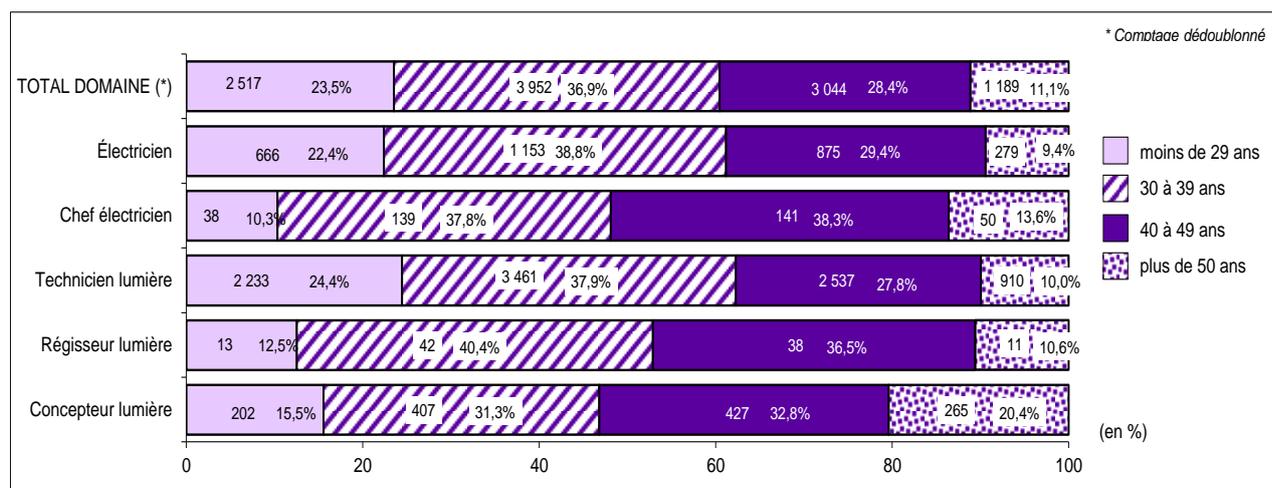
* Totaux dédoublonnés

Graphique 46 : Répartition de l'éclairage selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 47 : Répartition de l'éclairage selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le son**

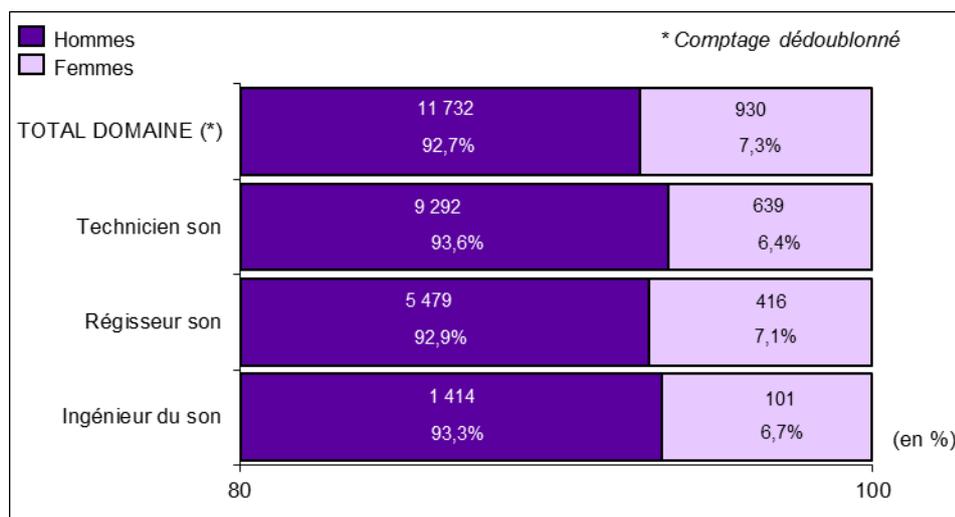
Tableau 20 : Effectifs des salariés intermittents du son, en 2013

	En nb	En %
Professionnels du son *	12 662	17,8
Technicien son	9 931	/
Régisseur son	5 895	/
Ingénieur du son	1 515	/

Source : Pôle emploi

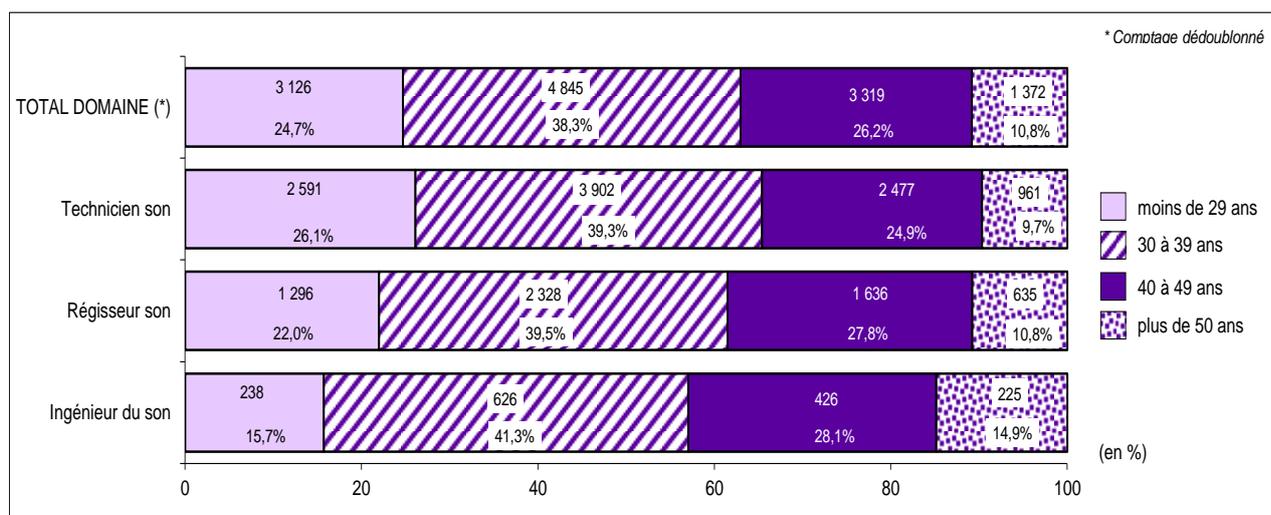
* Totaux dédoublonnés

Graphique 48 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 49 : Répartition des salariés intermittents du son selon le genre selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans l'audiovisuel du spectacle vivant**

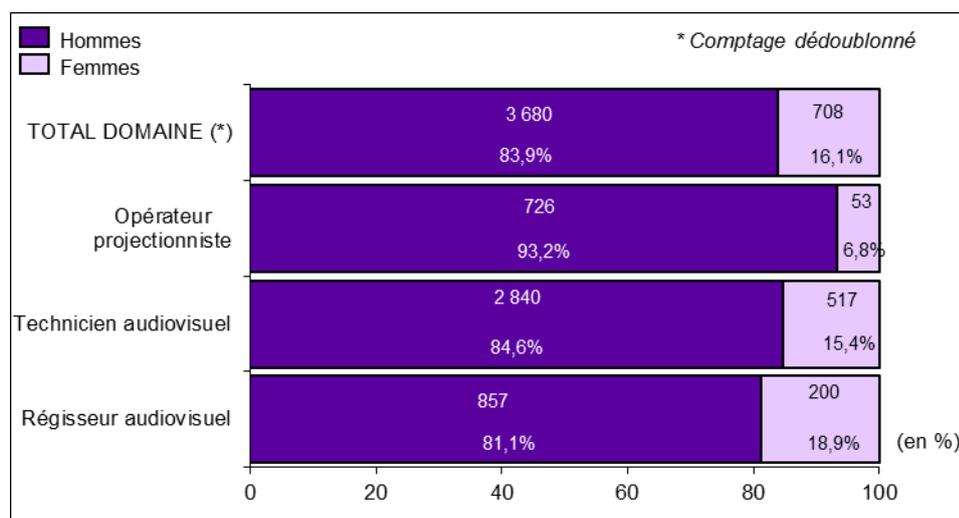
Tableau 21 : Effectifs des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV en 2013

	En nb	En %
Professionnels de l'audiovisuel du spectacle vivant *	4 388	6,2
Opérateur projectionniste	779	
Technicien audiovisuel	3 357	
Régisseur audiovisuel	1 057	

Source : Pôle emploi

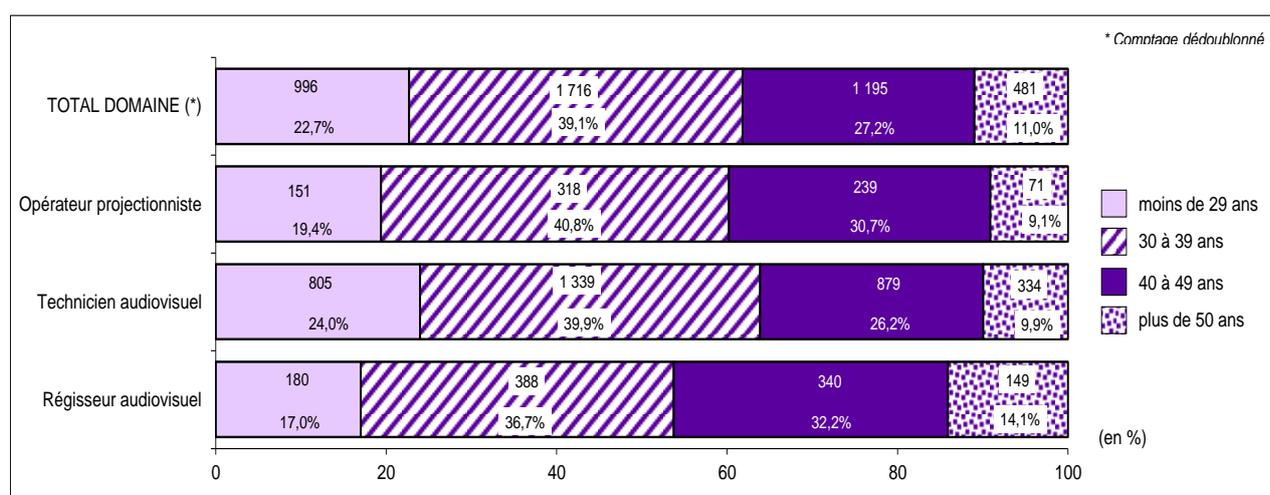
* Totaux dédoublonnés

Graphique 50 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 51 : Répartition des salariés intermittents de l'audiovisuel du SV selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

Profil sociodémographique dans le décor

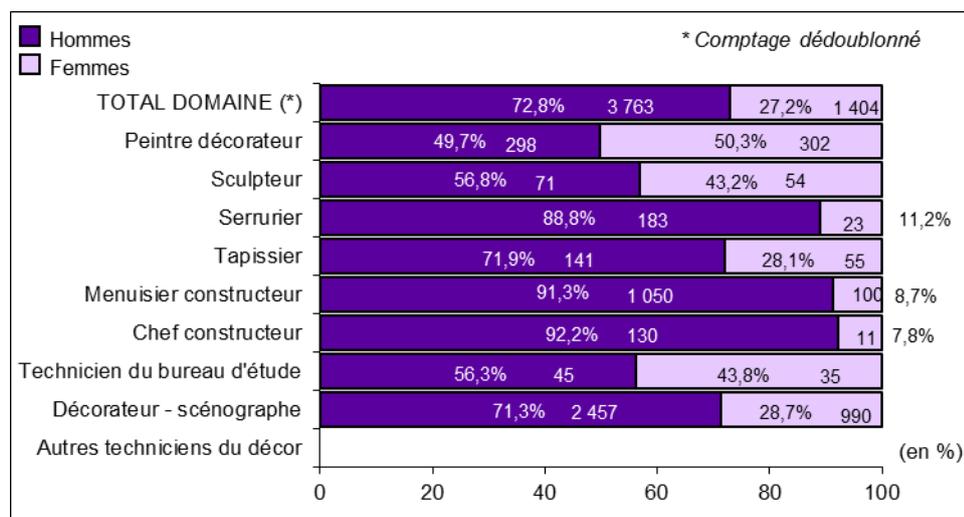
Tableau 22 : Effectifs des salariés intermittents du décor en 2013

	En nb	En %
Professionnels du décor *	5 167	7,2
Peintre décorateur	600	/
Sculpteur	125	/
Serrurier	206	/
Tapissier	196	/
Menuisier constructeur	1 150	/
Chef constructeur	141	/
Technicien du bureau d'étude	80	/
Décorateur - scénographe	3 447	/

Source : Pôle emploi

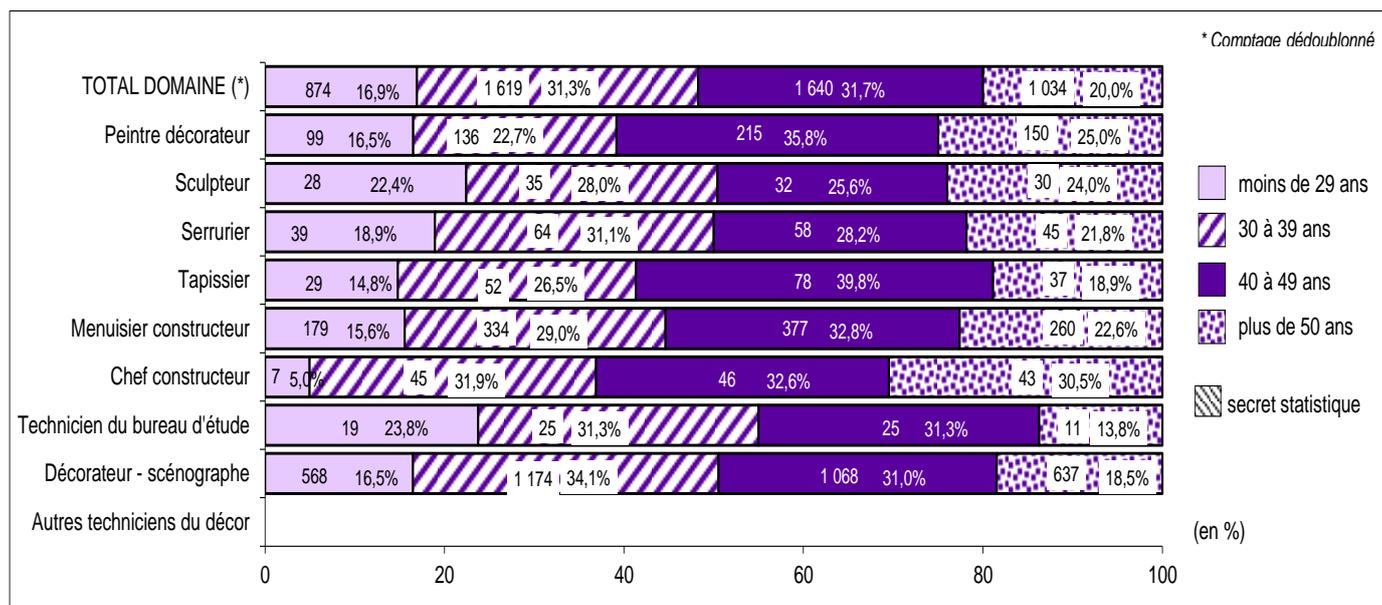
* Totaux dédoublonnés

Graphique 52 : Répartition des salariés intermittents du décor selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 53 : Répartition des salariés intermittents du décor selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans le costume**

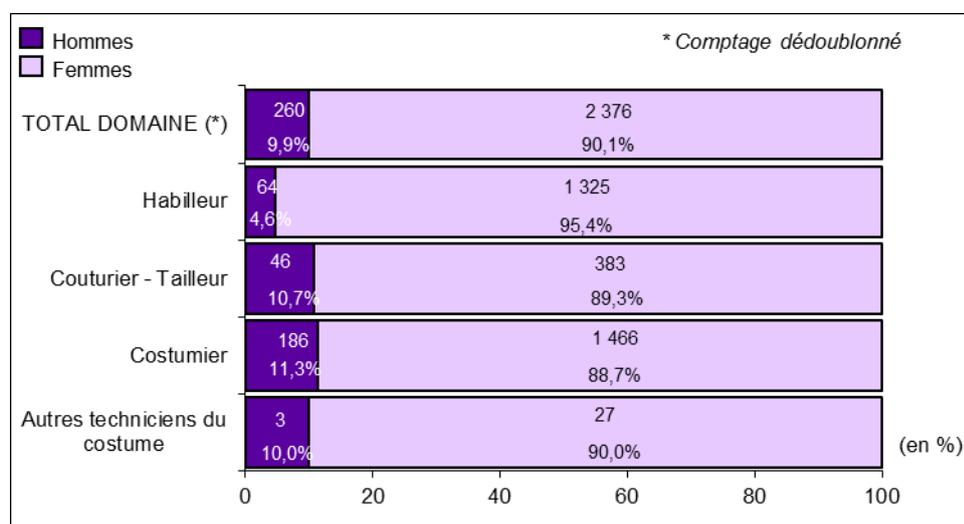
Tableau 23 : Effectifs des salariés intermittents du costume en 2013

	En Nb	En %
Professionnels du costume *	2 636	3,7
Habilleur	1 389	/
Couturier - Tailleur	429	/
Costumier	1 652	/
Autres techniciens du costume	30	/

Source : Pôle emploi

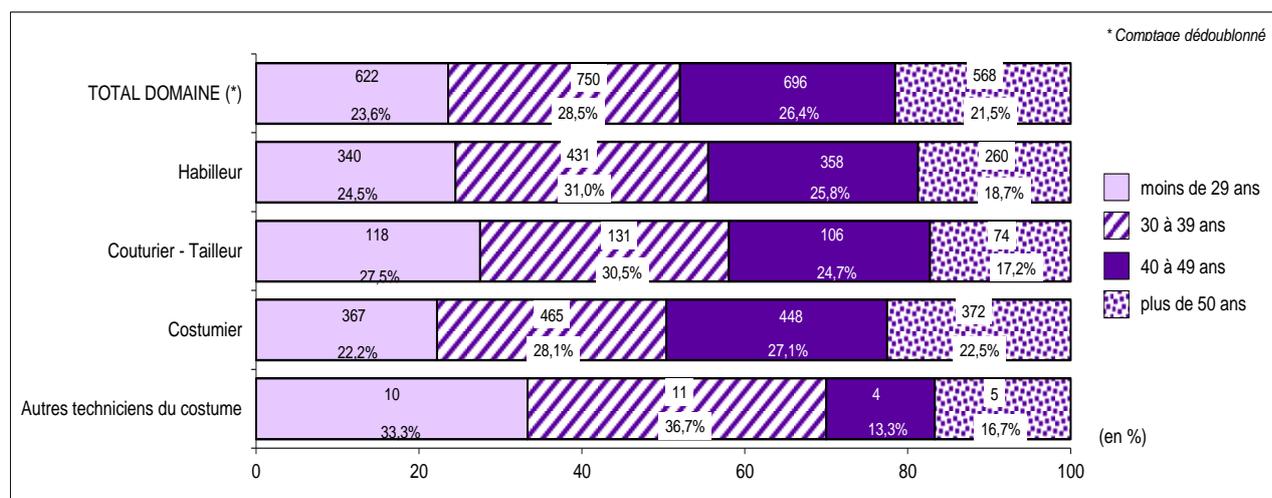
* Totaux dédoublonnés

Graphique 54 : Répartition des salariés intermittents du costume selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 55 : Répartition des salariés intermittents du costume selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ **Profil sociodémographique dans la coiffure, le maquillage et les masques**

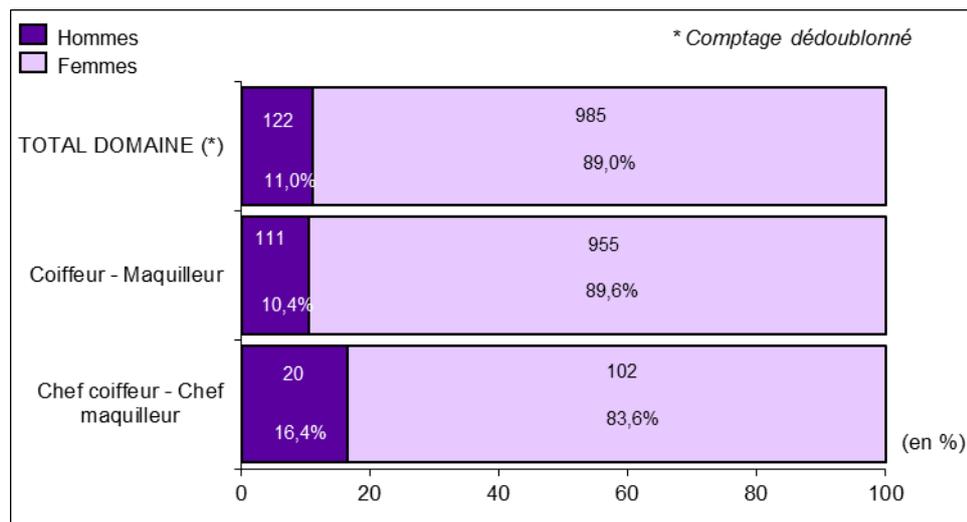
Tableau 24 : Effectifs des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la coiffure, du maquillage et des	1 107	1,6
Coiffeur - Maquilleur	1 066	/
Chef coiffeur - Chef maquilleur	122	/

Source : Pôle emploi

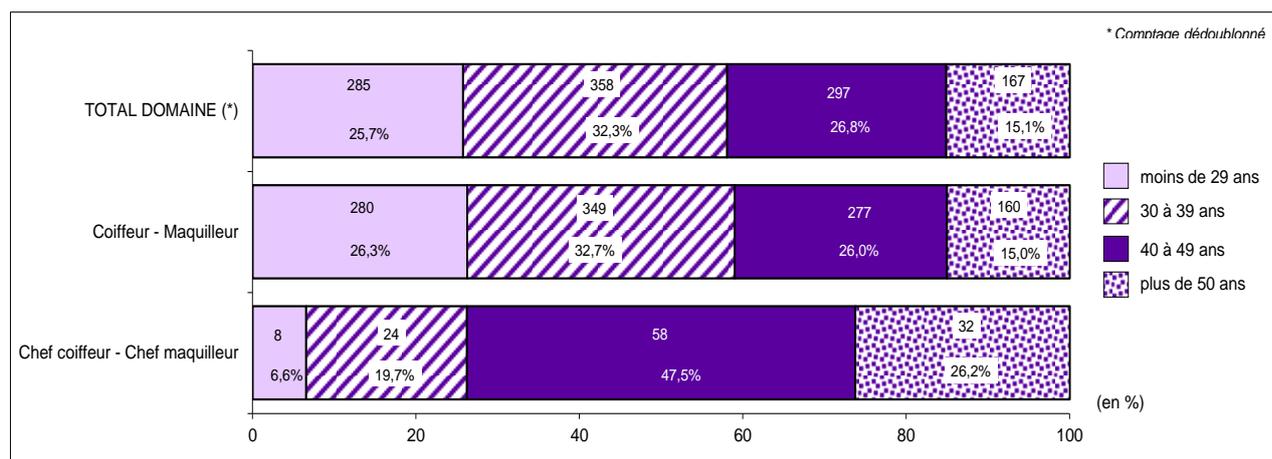
* Totaux dédoublonnés

Graphique 56 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 57 : Répartition des salariés intermittents de la coiffure et du maquillage selon l'âge, en 2013



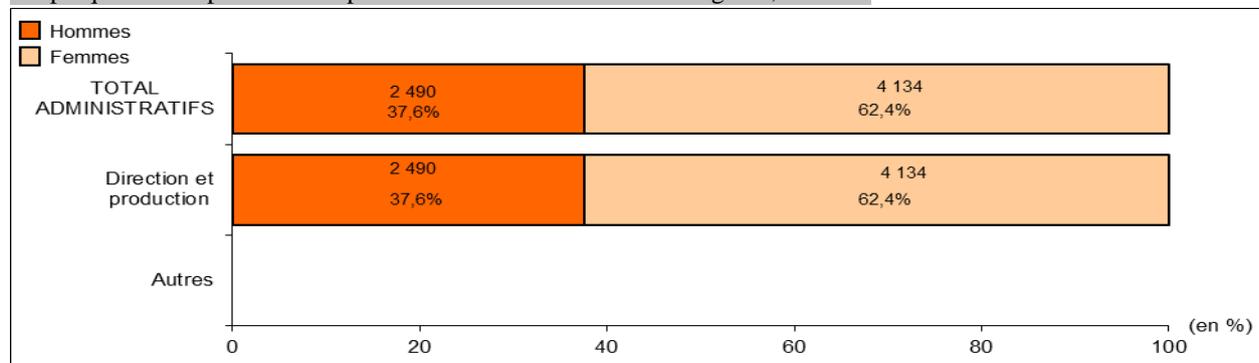
Source : Pôle emploi

3-4- Profil sociodémographique des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant

3-4-1 Le genre des personnels administratifs intermittents

Parmi les 6 624 salariés administratifs intermittents dans le domaine de la production, 4 134 sont des femmes, soit 62,4% (contre 3 598 en 2011).

Graphique 58 : Répartition des personnels administratifs selon le genre, en 2013

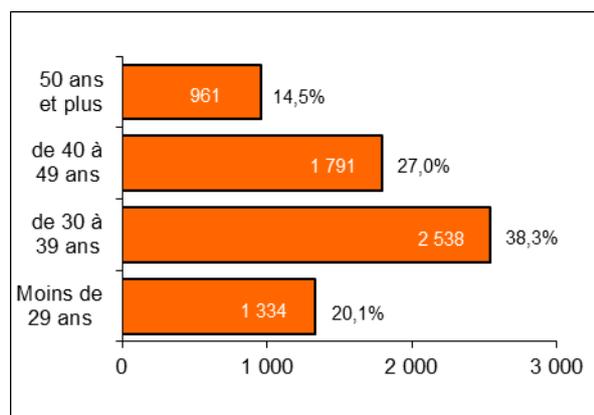


Source : Pôle emploi

3-4-2 L'âge des personnels administratifs intermittents

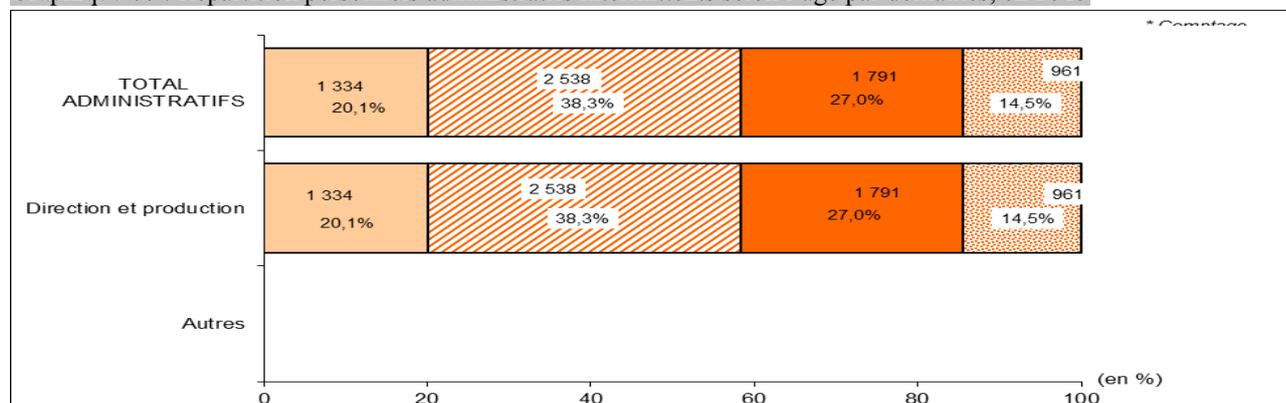
58,4 % des personnels administratifs ont moins de 40 ans (contre 60,0 % en 2011).

Graphique 59 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 60 : Répartition personnels administratifs intermittents selon l'âge par domaines, en 2013



Source : Pôle emploi

➤ Profil sociodémographique dans la production

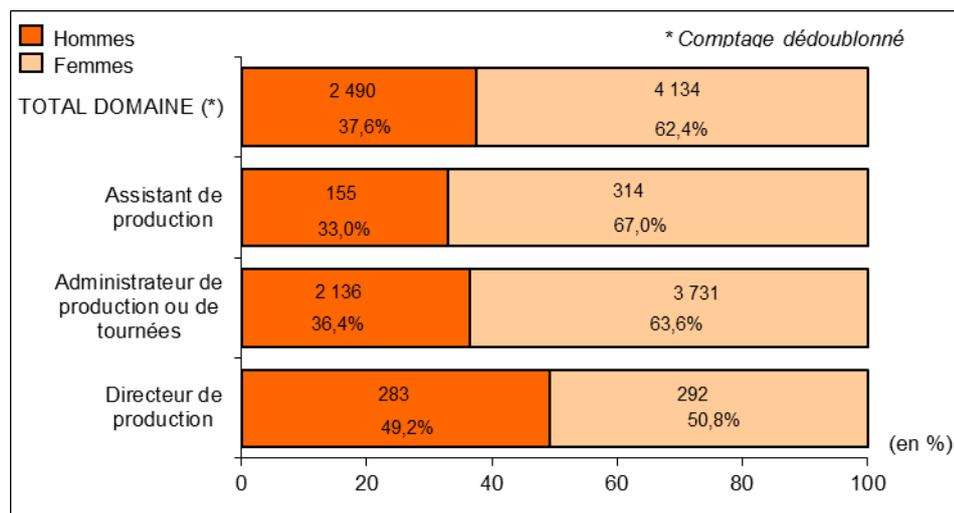
Tableau 25 : Effectifs des salariés intermittents de la production, en 2013

	En nb	En %
Professionnels de la production	6 624	100
Assistant de production	469	/
Administrateur de production ou de tournée	5 867	/
Directeur de production	575	/

Source : Pôle emploi

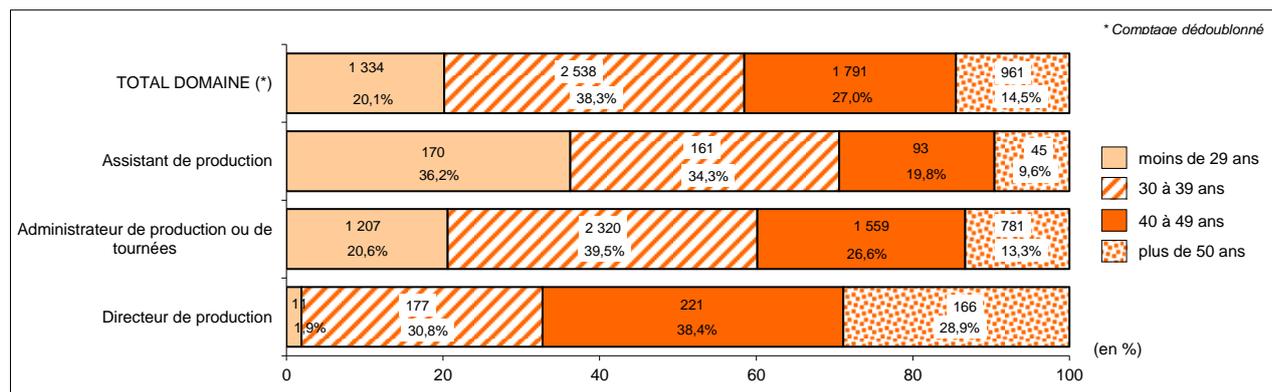
* Totaux dédoublonnés

Graphique 61 : Répartition des salariés intermittents de la production selon le genre, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 62 : Répartition des salariés intermittents de la production selon l'âge, en 2013



Source : Pôle emploi

4^{ème} partie La durée du travail des salariés intermittents du spectacle vivant

4- 1 La durée du travail selon l'activité

Les indicateurs ci-après portent sur les durées annuelles de travail des salariés intermittents du spectacle vivant, qu'ils aient exercé pour un employeur de la branche professionnelle ou hors branche (champ du Guso). Les effectifs sont comptabilisés sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Attention :

Les durées annuelles de travail sont exprimées en heures et présentées par tranche.

*Nous avons choisi volontairement de retenir le seuil emblématique des 507 heures. **Cependant il convient de ne pas assimiler les personnes ayant travaillé 507h à des ayants droits aux annexes 8 et 10 du régime général d'Assurance chômage :***

- d'une part car l'ouverture de droits se calcule différemment (sur 10 ou 11 mois glissants selon les cas, et non sur 12 mois d'une année calendaire) ;

- d'autre part, car les salariés peuvent avoir exercé également dans le domaine de l'audiovisuel (seules les heures effectuées dans le spectacle vivant sont ici comptabilisées).

Sur les 156 798 salariés intermittents ayant travaillé dans le spectacle vivant dans la branche et hors branche, 54 217 salariés ont effectué sur l'année 2013 plus de 507 heures, soit 34,6 % des effectifs, contre 53 085 en 2012 représentant 34,2 % (tableau 27).

79 619 des salariés a effectué dans le spectacle vivant sur l'année moins de 215 heures, soit 50,8 % (contre 50,9 % en 2012), et 32,0 % moins de 48 heures (contre 32,2 % en 2012).

Les durées annuelles de travail montrent des différences assez sensibles selon les activités.

C'est dans les activités techniques que les durées de travail sont les plus élevées : 34,3 % ont effectué plus de 507 heures annuelles en 2013 (33,8 % en 2012). Mais elles ne devancent qu'assez légèrement les activités administratives (31,9 %) et les activités artistiques (29,6 %).

C'est dans les activités artistiques que les durées de travail sont les plus courtes (35,5 % ont effectué moins de 48 heures annuelles), et notamment dans les domaines musicaux (46,0 % des instrumentistes et 47,6 % des chanteurs ont effectué moins de 48 heures annuelles).

Les indicateurs relatifs à la durée du travail annuels soulignent l'hétérogénéité des situations et des parcours professionnels des salariés du spectacle vivant. Afin d'éclairer la diversité des situations, des compléments d'études devront être conduits sur la question du cumul d'emploi. En effet, parmi ces effectifs figurent vraisemblablement une part importante de salariés pluriactifs²³, c'est-à-dire qui exercent différents types d'emplois au sein du spectacle vivant mais également dans des secteurs connexes²⁴, ou encore sans lien avec le spectacle.

Rappelons également que les effectifs comptabilisent aussi des salariés qui n'ont pas pour activité professionnelle principale le spectacle vivant, embauchés notamment dans le cadre d'activités de loisirs par des employeurs relevant du champ du Guso. Ces salariés n'ont pas vocation à s'insérer durablement sur ce marché du travail car ils occupent un emploi principal relevant d'un autre secteur professionnel.

²³ Cf études de la CPNEF-SV et de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sur la sécurisation des parcours et la relation formation/emploi

²⁴ Tels que l'audiovisuel-cinéma, les éditions phonographiques, l'événementiel, l'enseignement artistique,...

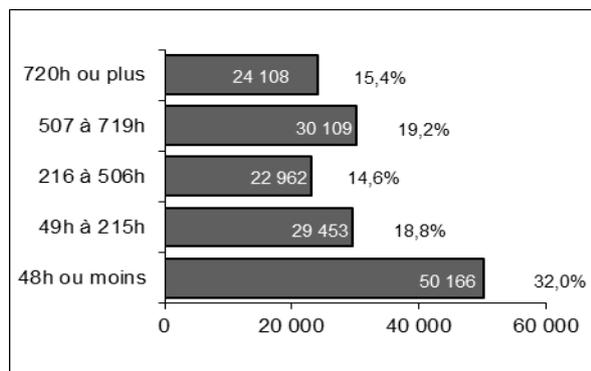
Tableau 27 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	41 727	35,5	22 950	19,5	17 929	15,3	21 411	18,2	13 445	11,4	117 462	100,0
Art dramatique	9 146	26,6	7 312	21,3	6 907	20,1	6 473	18,8	4 553	13,2	34 391	100,0
Art chorégraphique	4 734	35,3	2 967	22,1	2 310	17,2	1 920	14,3	1 479	11,0	13 410	100,0
Musique instrumentale	29 206	46,0	13 045	20,6	8 670	13,7	8 557	13,5	3 992	6,3	63 470	100,0
Musique vocale	9 667	47,6	4 221	20,8	2 848	14,0	2 265	11,2	1 307	6,4	20 308	100,0
Arts du cirque et des arts visuels	1 826	40,1	1 081	23,7	780	17,1	523	11,5	346	7,6	4 556	100,0
Professionnels d'autres activités artistiques	973	48,8	737	37,0	179	9,0	67	3,4	36	1,8	1 992	100,0
Autres professionnels artistiques /Non précisé	3 038	73,0	741	17,8	274	6,6	78	1,9	32	0,8	4 163	100,0
Activités techniques *	12 847	29,1	9 286	21,0	6 875	15,6	6 475	14,7	8 633	19,6	44 116	100,0
Direction technique et de la régie	4 939	32,3	4 432	29,0	3 042	19,9	1 494	9,8	1 385	9,1	15 292	100,0
Machinerie et de la structure	7 683	43,9	4 899	28,0	2 555	14,6	1 349	7,7	1 030	5,9	17 516	100,0
Accessoires	628	48,2	355	27,3	161	12,4	72	5,5	86	6,6	1 302	100,0
Eclairage	4 000	37,4	3 074	28,7	1 956	18,3	895	8,4	777	7,3	10 702	100,0
Son	5 309	41,9	3 047	24,1	1 897	15,0	1 335	10,5	1 074	8,5	12 662	100,0
Audiovisuel du SV	2 243	51,1	1 217	27,7	533	12,1	206	4,7	189	4,3	4 388	100,0
Décor	1 589	30,8	1 586	30,7	945	18,3	487	9,4	560	10,8	5 167	100,0
Costume	638	24,2	657	24,9	526	20,0	339	12,9	476	18,1	2 636	100,0
Coiffure, maquillage, masques	562	50,8	248	22,4	151	13,6	75	6,8	71	6,4	1 107	100,0
Autres professionnels techniques /Non précisé	335	63,8	149	28,4	38	7,2	-	0,4	-	0,2	525	100,0
Activités administratives *	1 715	25,9	1 590	24,0	1 222	18,4	1 288	19,4	809	12,2	6 624	100,0
Production	1 715	25,9	1 590	24,0	1 222	18,4	1 288	19,4	809	12,2	6 624	100,0
Autres, emplois non précisés *	np	np	np	np								
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS (*)	50 166	32,0	29 453	18,8	22 962	14,6	30 109	19,2	24 108	15,4	156 798	100

Source : Pôle emploi

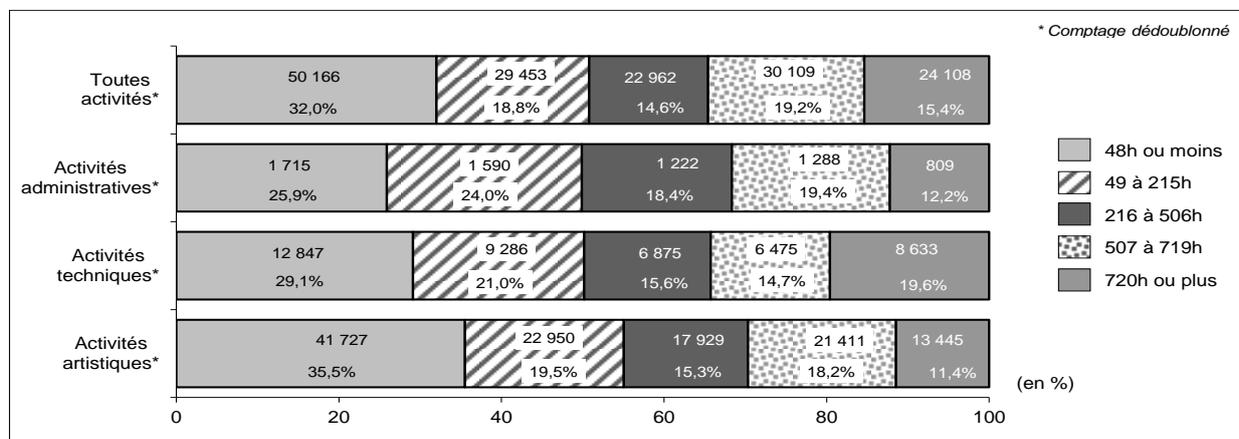
* Totaux dédoublonnés np : non précisé

Graphique 65 : Répartition globale des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 66 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et l'activité, en 2013



Source : Pôle emploi

L'évolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heure annuel entre l'année 2012 et 2013 indique une augmentation des effectifs ayant effectué plus de 720 heures (tableau 28), de 1,4 %. Sur la période 2011/2013, cette évolution est de 4,3 %.

Le volume d'heures annuel de travail évolue différemment selon les activités et domaines, et est aussi très variable d'une année sur l'autre. A l'avenir, des séries sur une plus grande période permettront de dégager des tendances.

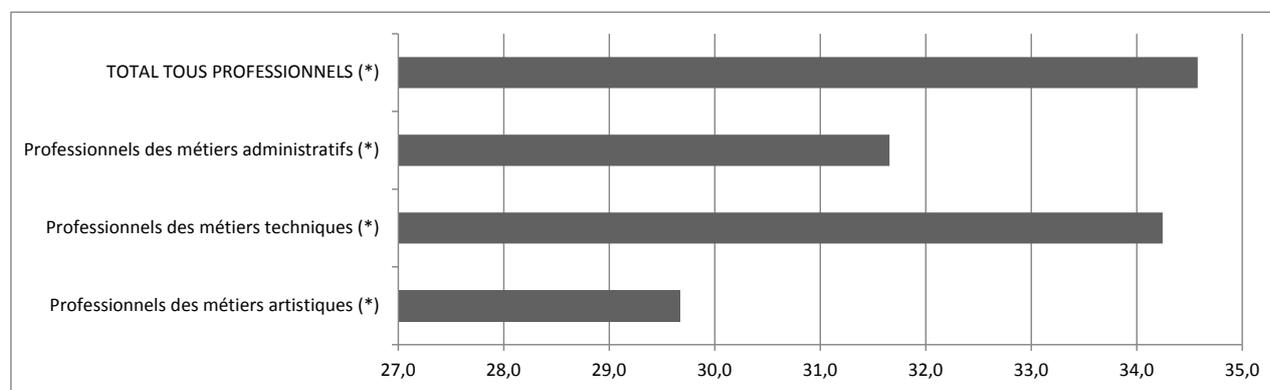
Tableau 28 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel, en %

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus	
	2013/2012	2013/2011	2013/2012	2013/2011	2013/2012	2013/2011	2013/2012	2013/2011	2013/2012	2013/2011
Activités artistiques *	0,9	2,3	0,7	0,2	0,7	0,6	2,4	6,4	0,3	0,6
Art dramatique	1,0	4,1	-0,9	0,5	0,4	2,9	4,4	5,8	-2,3	-1,0
Art chorégraphique	-2,7	-7,4	4,1	4,7	2,6	6,3	0,4	5,1	-0,8	3,1
Musique instrumentale	0,3	4,5	0,9	1,2	1,5	3,8	1,4	5,9	3,8	-1,2
Musique vocale	8,4	8,4	1,6	2,1	-0,1	-0,1	0,0	1,0	0,5	1,6
Arts du cirque et des arts visuels	1,3	-3,0	5,3	10,1	7,1	10,5	0,2	11,8	14,6	20,6
Professionnels d'autres activités artistiques	6,2	2,1	-6,7	-15,7	-13,5	-25,7	71,8	45,7	2,9	44,0
Autres professionnels artistiques /Non précisé	-6,7	-10,9	-13,8	-21,7	-14,9	-18,9	-4,9	5,4	-63,6	-49,2
Activités techniques *	-0,2	0,7	0,4	4,6	-0,2	1,4	1,1	3,1	2,5	7,8
Direction technique et de la régie	-1,8	2,6	0,7	7,3	3,4	10,1	3,3	2,8	0,7	6,5
Machinerie et de la structure	1,9	6,2	5,2	9,8	2,4	8,6	7,7	6,6	8,1	13,6
Accessoires	-11,2	8,3	-1,9	20,7	-1,2	-10,6	-5,3	12,5	17,8	21,1
Eclairage	-2,8	1,9	0,4	3,8	-1,1	2,2	-1,3	2,8	4,6	2,0
Son	2,6	7,4	4,3	5,6	-2,2	4,3	7,0	5,3	-0,2	4,9
Audiovisuel du SV	-1,2	6,5	-2,6	-1,5	-1,7	11,0	2,5	4,6	9,9	8,0
Décor	2,4	10,2	1,7	6,4	0,4	0,9	1,0	8,5	2,6	11,8
Costume	-0,8	-4,5	6,3	2,2	-4,2	-7,7	-8,4	-15,3	7,0	16,7
Coiffure, maquillage, masques	-2,9	-7,9	-4,2	0,0	-5,6	-3,8	1,4	-5,1	10,9	6,0
Autres professionnels techniques /Non précisé	-59,0	-64,5	-71,6	-65,5	-72,1	-51,9	-88,2	-77,8	-90,9	-87,5
Activités administratives *	10,1	19,2	3,4	8,5	4,8	6,5	8,2	15,9	6,6	27,2
Production	10,1	19,2	3,4	8,5	4,8	6,5	8,2	15,9	6,6	27,2
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	0,4	1,3	1,2	0,5	-0,5	-1,1	2,7	6,6	1,4	4,3

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

Graphique 67 bis : Part des salariés intermittents travaillant plus de 507 h, en 2013 en %



Source : Pôle emploi

4-1-1 La durée du travail des artistes intermittents

29,6 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2013, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branche, (contre 29,1 % en 2011 et 29,5 en 2012).

Ce sont les artistes dramatiques qui ont la durée d'emploi la plus élevée : 32,0 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année (contre 32,0 % en 2011 et 31,7 % en 2012).

A l'opposé, les artistes de la musique instrumentale et vocale ont les plus faibles durées d'emploi, ils sont respectivement 46,0 % et 47,6 % à avoir travaillé 48h ou moins en 2013 (contre 45,6% et 45,9% en 2011, et 46,3 % et 45,8 % en 2012).

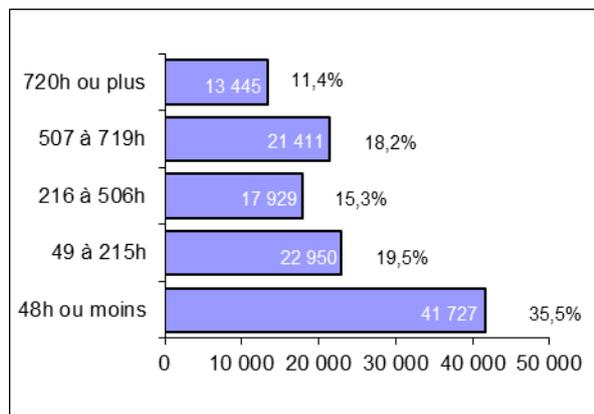
Tableau 29 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2013

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%								
Activités artistiques *	41 727	35,5	22 950	19,5	17 929	15,3	21 411	18,2	13 445	11,4	117 462	100,0
Art dramatique *	9 146	26,6	7 312	21,3	6 907	20,1	6 473	18,8	4 553	13,2	34 391	100,0
Metteur en scène	2 040	27,6	2 460	33,3	1 709	23,1	777	10,5	404	5,5	7 390	100,0
Artiste dramatique	9 120	28,4	7 350	22,9	7 006	21,8	5 151	16,0	3 512	10,9	32 139	100,0
Art chorégraphique *	4 734	35,3	2 967	22,1	2 310	17,2	1 920	14,3	1 479	11,0	13 410	100,0
Chorégraphe - Maître de ballet	511	36,8	434	31,2	242	17,4	130	9,4	72	5,2	1 389	100,0
Danseur	4 693	36,3	2 929	22,6	2 272	17,6	1 734	13,4	1 316	10,2	12 944	100,0
Musique instrumentale *	29 206	46,0	13 045	20,6	8 670	13,7	8 557	13,5	3 992	6,3	63 470	100,0
Chef d'orchestre - Directeur	464	51,3	236	26,1	120	13,3	53	5,9	31	3,4	904	100,0
Musicien soliste	19 298	53,2	9 303	25,6	5 335	14,7	1 755	4,8	588	1,6	36 279	100,0
Musicien	24 477	48,6	11 414	22,7	8 037	16,0	4 638	9,2	1 751	3,5	50 317	100,0
Musique vocale *	9 667	47,6	4 221	20,8	2 848	14,0	2 265	11,2	1 307	6,4	20 308	100,0
Chef des chœurs	321	44,0	232	31,8	114	15,6	37	5,1	25	3,4	729	100,0
Chanteur soliste	1 999	43,1	1 163	25,1	835	18,0	364	7,8	276	6,0	4 637	100,0
Chanteur- Choriste	8 901	50,8	3 719	21,2	2 378	13,6	1 730	9,9	788	4,5	17 516	100,0
Arts du cirque et des arts visuels	1 826	40,1	1 081	23,7	780	17,1	523	11,5	346	7,6	4 556	100,0
Artiste de cirque	1 256	37,8	848	25,5	619	18,6	350	10,5	247	7,4	3 320	100,0
Artiste visuel	755	52,0	262	18,0	184	12,7	162	11,2	89	6,1	1 452	100,0
Autres activités artistiques *	973	48,8	737	37,0	179	9,0	67	3,4	36	1,8	1 992	100,0
Chansonnier	108	77,1	18	12,9	7	5,0	5	3,6	2	1,4	140	100,0
Présentateur - Animateur de	14	66,7	6	28,6	-	4,8	0	0,0	0	0,0	21	100,0
Cascadeur	75	38,1	36	18,3	27	13,7	38	19,3	21	10,7	197	100,0
Artiste de complément	624	46,6	577	43,1	109	8,1	19	1,4	10	0,7	1 339	100,0
Répétiteur - Transcritteur	164	53,4	100	32,6	35	11,4	5	1,6	3	1,0	307	100,0
Autres artistes / Non précisé *	3 038	73,0	741	17,8	274	6,6	78	1,9	32	0,8	4 163	100,0

Source : Pôle emploi

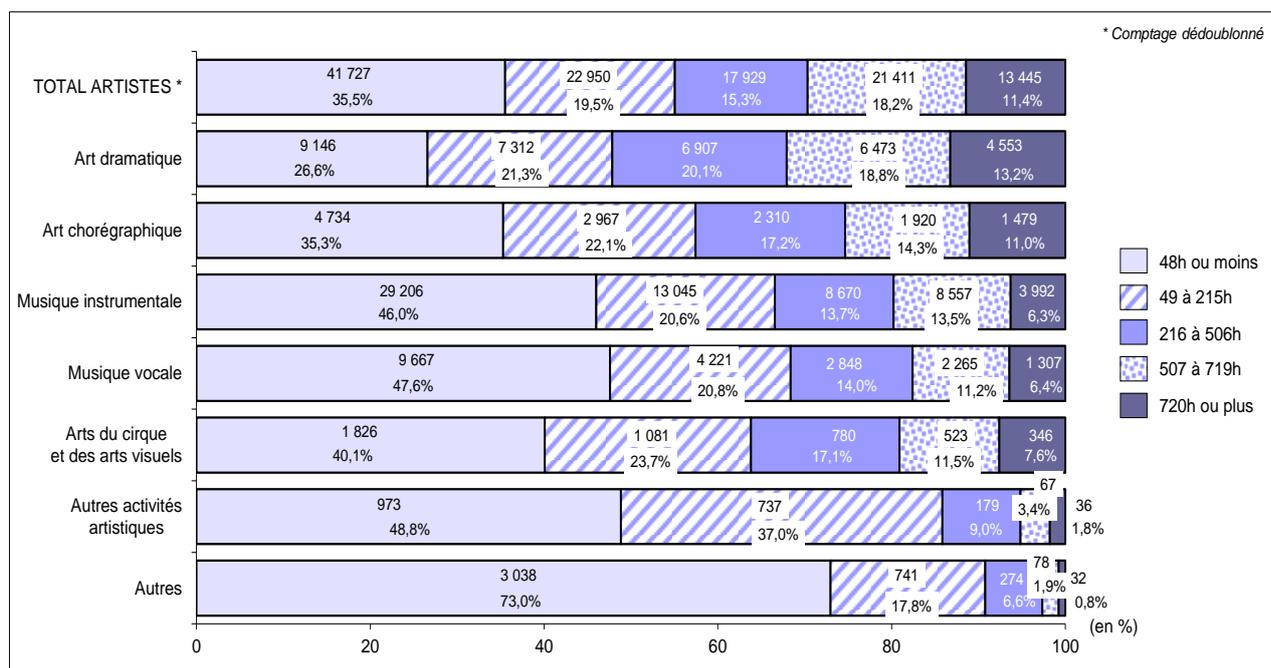
* *Totaux dédoublonnés*

Graphique 67 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel en 2013



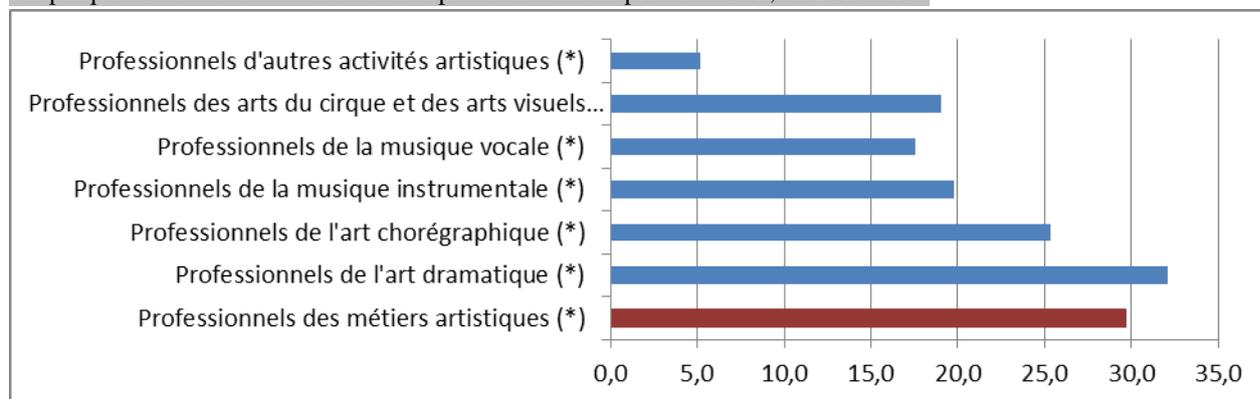
Source : Pôle emploi

Graphique 68 : Répartition des artistes interprètes selon le volume d'heures annuel, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 68 bis : Part des artistes interprètes travaillant plus de 507 h, en 2013 en %



Source : Pôle emploi

4-1-2 La durée du travail des techniciens intermittents

34,3 % des techniciens intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2013, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branche (contre 33,4 % en 2011 et 33,8 % en 2012).

Ce sont les professionnels du domaine du costume qui ont la durée d'emploi la plus élevée (31,0 % ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2013, contre 30,1 % en 2011 et 31,1 % en 2012), suivi des professionnels du décor (20,2 % en 2013, contre 19,7 % en 2011 et 20,2 % en 2012), et du son (18,8 % en 2012, contre 19,2 % en 2011).

A l'opposé, les professionnels de l'audiovisuel des spectacles qui ont les plus faibles durées d'emploi (51,1 % en 2013, contre 50,2 % en 2011 et 51,2 % en 2012), les professionnels la coiffure-maquillage-masque (50,8 % en 2013 et 52,5 % en 2011 et 51,0 % en 2012) et les professionnels des accessoires (48,2 % en 2013, contre 48,8 % en 2011 et 51,2 % en 2012).

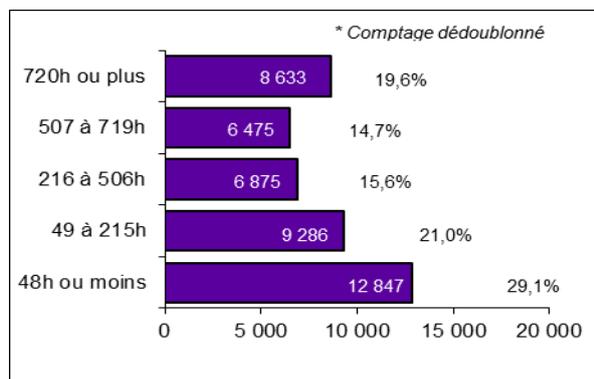
Tableau 30 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013

	48h ou moins		49 à 215h		216 à 506h		507 à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Activités techniques *	12 847	29,1	9 286	21,0	6 875	15,6	6 475	14,7	8 633	19,6	44 116	100,0
Direction technique et de la régie	4 939	32,3	4 432	29,0	3 042	19,9	1 494	9,8	1 385	9,1	15 292	100,0
Directeur technique	201	31,2	201	31,2	125	19,4	53	8,2	65	10,1	645	100,0
Régisseur général	4 293	33,5	3 833	29,9	2 519	19,6	1 164	9,1	1 018	7,9	12 827	100,0
Régisseur spécialisé	1 905	44,7	1 471	34,5	572	13,4	173	4,1	143	3,4	4 264	100,0
Responsable logistique	-	45,5	-	45,5	-	9,1	0	0,0	0	0,0	11	100,0
Technicien de la logistique	116	56,3	42	20,4	34	16,5	9	4,4	-	2,4	206	100,0
Machinerie et de la structure *	7 683	43,9	4 899	28,0	2 555	14,6	1 349	7,7	1 030	5,9	17 516	100,0
Chef machiniste	120	42,7	84	29,9	35	12,5	19	6,8	23	8,2	281	100,0
Machiniste	7 125	45,3	4 484	28,5	2 326	14,8	1 098	7,0	711	4,5	15 744	100,0
Technicien de structure	1 989	54,9	973	26,8	360	9,9	141	3,9	162	4,5	3 625	100,0
Manutentionnaire de plateau	287	66,6	95	22,0	31	7,2	14	3,2	-	0,9	431	100,0
Accessoires *	628	48,2	355	27,3	161	12,4	72	5,5	86	6,6	1 302	100,0
Chef accessoiriste	-	10,7	10	35,7	9	32,1	-	14,3	-	7,1	28	100,0
Accessoiriste	239	36,9	194	30,0	115	17,8	44	6,8	55	8,5	647	100,0
Technicien des effets spéciaux	395	61,7	154	24,1	39	6,1	26	4,1	26	4,1	640	100,0
Eclairage *	4 000	37,4	3 074	28,7	1 956	18,3	895	8,4	777	7,3	10 702	100,0
Concepteur lumière	643	49,4	423	32,5	141	10,8	51	3,9	43	3,3	1 301	100,0
Régisseur lumière	51	49,0	40	38,5	9	8,7	-	1,0	-	2,9	104	100,0
Technicien lumière	3 748	41,0	2 864	31,3	1 497	16,4	589	6,4	443	4,8	9 141	100,0
Chef électricien	194	52,7	103	28,0	46	12,5	15	4,1	10	2,7	368	100,0
Électricien	1 251	42,1	1 018	34,2	493	16,6	128	4,3	83	2,8	2 973	100,0
Son *	5 309	41,9	3 047	24,1	1 897	15,0	1 335	10,5	1 074	8,5	12 662	100,0
Ingénieur du son	932	61,5	364	24,0	145	9,6	45	3,0	29	1,9	1 515	100,0
Régisseur son	2 489	42,2	1 844	31,3	960	16,3	378	6,4	224	3,8	5 895	100,0
Technicien son	4 575	46,1	2 666	26,8	1 571	15,8	743	7,5	376	3,8	9 931	100,0
Audiovisuel du SV*	2 243	51,1	1 217	27,7	533	12,1	206	4,7	189	4,3	4 388	100,0
Régisseur audiovisuel	569	53,8	332	31,4	109	10,3	27	2,6	20	1,9	1 057	100,0
Technicien audiovisuel	1 817	54,1	963	28,7	397	11,8	110	3,3	70	2,1	3 357	100,0
Opérateur projectionniste	353	45,3	220	28,2	112	14,4	59	7,6	35	4,5	779	100,0
Décor *	1 589	30,8	1 586	30,7	945	18,3	487	9,4	560	10,8	5 167	100,0
Décorateur - scénographe	1 352	39,2	1 173	34,0	564	16,4	221	6,4	137	4,0	3 447	100,0
Technicien du bureau d'étude	30	37,5	23	28,8	10	12,5	6	7,5	11	13,8	80	100,0
Chef constructeur	39	27,7	54	38,3	17	12,1	12	8,5	19	13,5	141	100,0
Menuisier constructeur	289	25,1	354	30,8	216	18,8	89	7,7	202	17,6	1 150	100,0
Tapissier	71	36,2	64	32,7	32	16,3	9	4,6	20	10,2	196	100,0
Serrurier	32	15,5	61	29,6	39	18,9	30	14,6	44	21,4	206	100,0
Sculpteur	30	24,0	50	40,0	28	22,4	11	8,8	6	4,8	125	100,0
Peintre décorateur	151	25,2	188	31,3	116	19,3	76	12,7	69	11,5	600	100,0
Costume *	638	24,2	657	24,9	526	20,0	339	12,9	476	18,1	2 636	100,0
Costumier	444	26,9	529	32,0	366	22,2	154	9,3	159	9,6	1 652	100,0
Couturier - Tailleur	128	29,8	163	38,0	72	16,8	35	8,2	31	7,2	429	100,0
Habilleur	416	29,9	380	27,4	272	19,6	158	11,4	163	11,7	1 389	100,0
Autres techniciens du costume	10	33,3	12	40,0	6	20,0	-	3,3	-	3,3	30	100,0
Coiffure, maquillage et masques *	562	50,8	248	22,4	151	13,6	75	6,8	71	6,4	1 107	100,0
Chef coiffeur - Chef maquilleur	58	47,5	35	28,7	14	11,5	11	9,0	4	3,3	122	100,0
Coiffeur - Maquilleur	543	50,9	248	23,3	152	14,3	68	6,4	55	5,2	1 066	100,0
Autres techniciens- Non précisé	335	63,8	149	28,4	38	7,2	-	0,4	-	0,2	525	100,0

Source : Pôle emploi

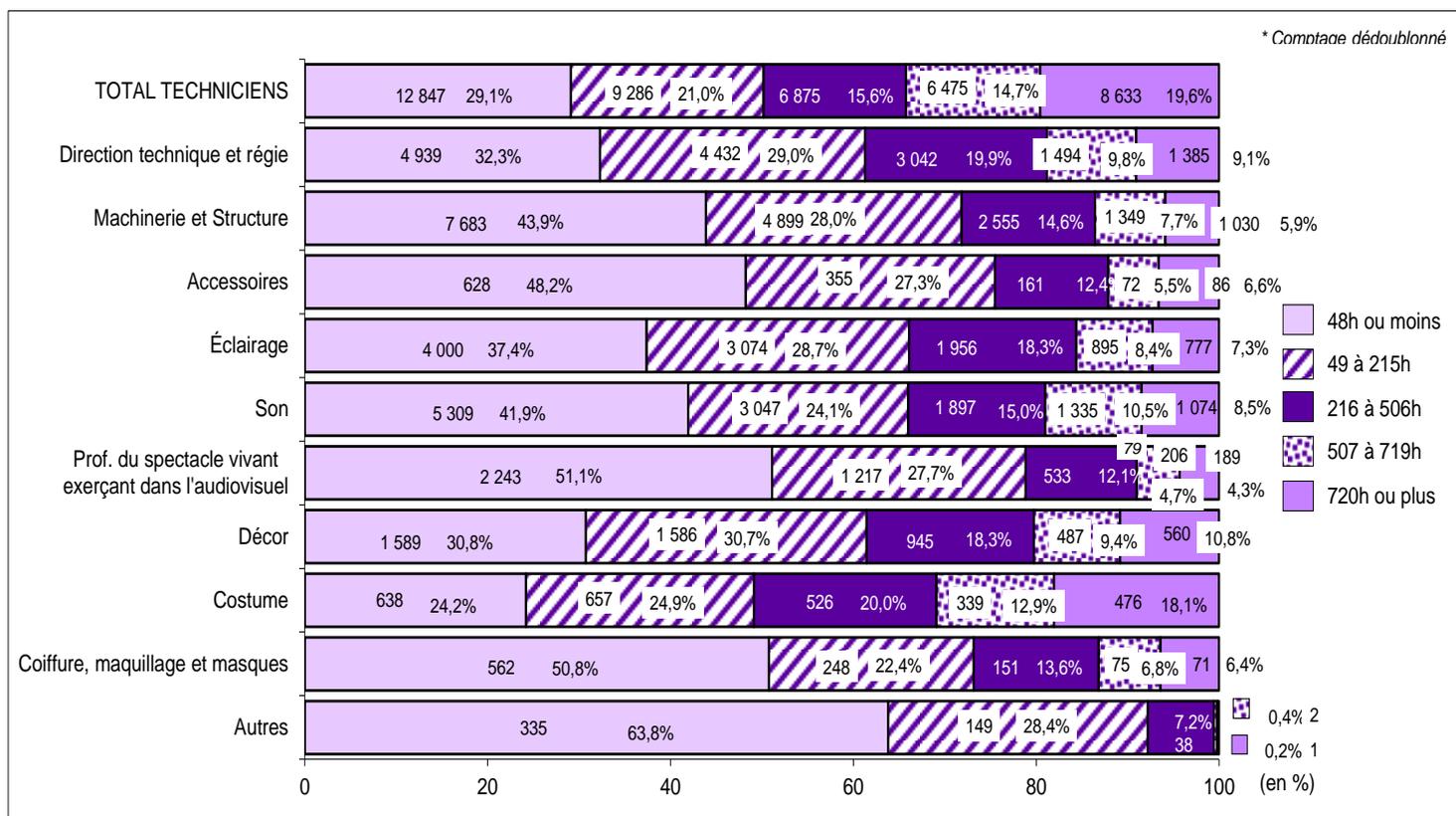
* Totaux dédoublonnés

Graphique 69 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013



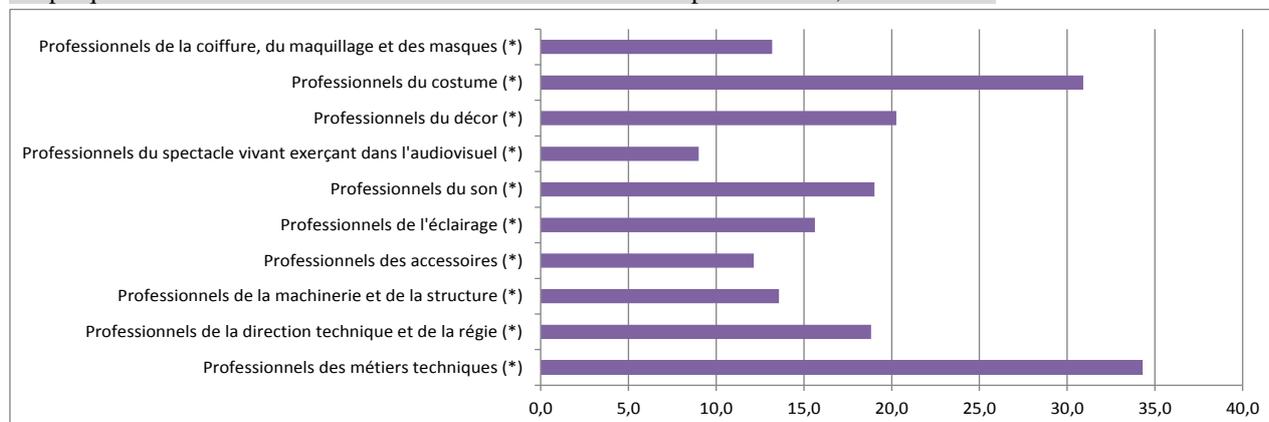
Source : Pôle emploi

Graphique 70 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 70 bis : Part des techniciens intermittents travaillant plus de 507 h, en 2013 en %



Source : Pôle emploi

4-1-3 La durée du travail des personnels administratifs intermittents

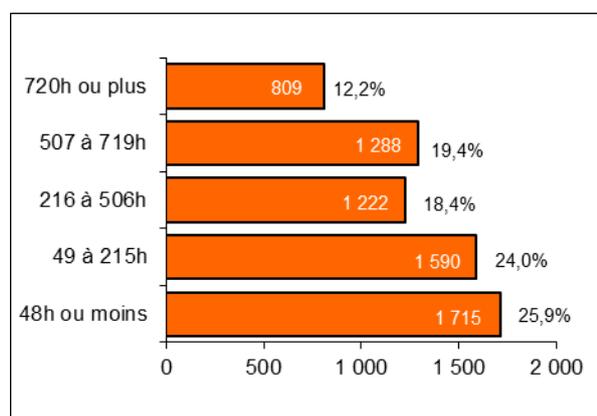
31,8 % des personnels administratifs intermittents du spectacle vivant ont travaillé plus de 507 heures dans l'année en 2013, tous types d'employeurs confondus, branche et hors branches (30,2 % en 2011 et 31,4 en 2012).

Tableau 31 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013

	48h ou moins		49h à 215h		216h à 506h		507h à 719h		720h ou plus		Total	
	nb	%										
Activités administratives	1 715	25,9	1 590	24,0	1 222	18,4	1 288	19,4	809	12,2	6 624	100,0
Production	1 715	25,9	1 590	24,0	1 222	18,4	1 288	19,4	809	12,2	6 624	100,0
Directeur de production	111	19,3	154	26,8	129	22,4	102	17,7	79	13,7	575	100,0
Administrateur de production	1 544	26,3	1 412	24,1	1 099	18,7	1 135	19,3	677	11,5	5 867	100,0
Assistant de production	200	42,6	151	32,2	64	13,6	28	6,0	26	5,5	469	100,0
Autres administratifs /Non précisé	0		0		0		0		0		0	

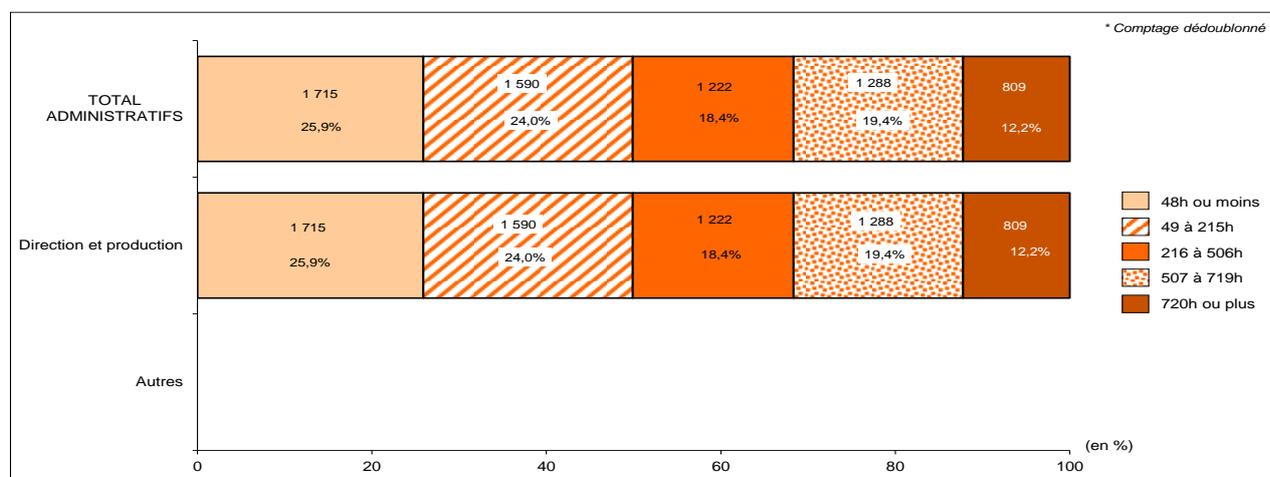
Source : Pôle emploi

Graphique 71 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013



Source : Pôle emploi

Graphique 72 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel, en 2013



Source : Pôle emploi

4-2 La durée du travail selon le type d'employeurs

4-2-1 Répartition de la durée du travail selon le type d'employeurs

133 978 salariés ont exercé dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2013 (tableau 5). Parmi eux, 40 820 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année, soit 30,5 %, et 40 373 ont exercé moins de 48 heures, soit 30,1 % (tableau 32).

68 638 salariés ont exercé hors branche professionnelle (champ du Guso). Parmi eux, 5 686 salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (soit 8,3 %) et 35 546 salariés ont exercé moins de 48 heures (soit 53,2 %).

Tableau 32 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2013 (en %)

	Branche						Hors branche						Total					
	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E	T
Activités artistiques *	33,8	22,2	19,2	14,9	9,8	100,0	54,8	23,5	12,8	6,7	2,2	100,0	35,5	19,5	15,3	18,2	11,4	100,0
Art dramatique *	25,3	21,9	21,2	18,5	13,0	100,0	58,9	27,3	10,2	2,5	1,0	100,0	26,6	21,3	20,1	18,8	13,2	100,0
Art chorégraphique *	32,6	24,8	19,4	13,4	9,9	100,0	56,0	23,3	13,3	4,9	2,5	100,0	35,3	22,1	17,2	14,3	11,0	100,0
Musique instrumentale *	45,1	23,9	17,4	9,1	4,5	100,0	58,7	22,1	11,8	5,8	1,6	100,0	46,0	20,6	13,7	13,5	6,3	100,0
Musique vocale *	46,1	24,1	15,8	8,2	5,8	100,0	56,3	21,8	13,0	6,9	2,0	100,0	47,6	20,8	14,0	11,2	6,4	100,0
Arts du cirque et arts visuels *	36,2	26,2	19,0	11,3	7,3	100,0	62,0	21,8	10,7	3,6	1,9	100,0	40,1	23,7	17,1	11,5	7,6	100,0
Autres activités artistiques *	46,0	40,2	9,3	2,9	1,6	100,0	73,5	13,2	5,9	4,4	2,9	100,0	48,8	37,0	9,0	3,4	1,8	100,0
Autres artistes - Non précisés	62,1	24,1	9,7	2,9	1,2	100,0	89,8	8,1	1,7	0,3	0,1	100,0	73,0	17,8	6,6	1,9	0,8	100,0
Activités techniques *	28,4	21,5	17,7	14,8	17,6	100,0	50,9	34,6	10,9	2,4	1,2	100,0	29,1	21,0	15,6	14,7	19,6	100,0
Direction technique et régie	32,1	29,5	19,8	9,9	8,8	100,0	51,6	34,5	10,0	2,5	1,4	100,0	32,3	29,0	19,9	9,8	9,1	100,0
Machinerie et structure	43,8	27,7	15,1	7,6	5,8	100,0	66,7	27,2	4,9	0,9	0,3	100,0	43,9	28,0	14,6	7,7	5,9	100,0
Accessoires	47,3	27,5	12,7	5,7	6,9	100,0	75,4	-	-	-	-	100,0	48,2	27,3	12,4	5,5	6,6	100,0
Eclairage	36,3	29,5	18,9	8,2	7,1	100,0	62,5	30,8	5,7	0,6	0,3	100,0	37,4	28,7	18,3	8,4	7,3	100,0
Son	39,9	24,7	17,2	10,4	7,8	100,0	61,4	29,8	7,4	1,0	0,3	100,0	41,9	24,1	15,0	10,5	8,5	100,0
Audiovisuel du SV	49,5	28,1	12,9	5,0	4,5	100,0	76,5	20,6	1,9	-	-	100,0	51,1	27,7	12,1	4,7	4,3	100,0
Décor	30,1	30,6	18,7	9,5	11,1	100,0	55,2	36,6	6,3	-	-	100,0	30,8	30,7	18,3	9,4	10,8	100,0
Costume	22,9	25,1	20,7	13,1	18,2	100,0	60,2	31,7	6,2	-	-	100,0	24,2	24,9	20,0	12,9	18,1	100,0
Coiffure, maquillage et masques	49,8	22,5	14,0	7,1	6,7	100,0	85,8	-	-	-	-	100,0	50,8	22,4	13,6	6,8	6,4	100,0
Autres techniciens- Non précisés	63,8	28,4	7,2	0,4	0,2	100,0							63,8	28,4	7,2	0,4	0,2	100,0
Activités administratives *	25,3	23,9	18,6	19,9	12,2	100,0	47,9	34,0	13,3	3,4	1,3	100,0	25,9	24,0	18,4	19,4	12,2	100,0
Production	25,3	23,9	18,6	19,9	12,2	100,0	47,9	34,0	13,3	3,4	1,3	100,0	25,9	24,0	18,4	19,4	12,2	100,0
Autres administratifs- Non précisés																		
Autres professionnels *	69,0	25,8	4,2	0,8	0,2	100,0							69,0	25,8	4,2	0,8	0,2	100,0
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	30,1	20,9	18,5	16,7	13,7	100,0	53,2	25,6	12,8	6,2	2,1	100,0	32,0	18,8	14,6	19,2	15,4	100,0

Source : Pôle emploi

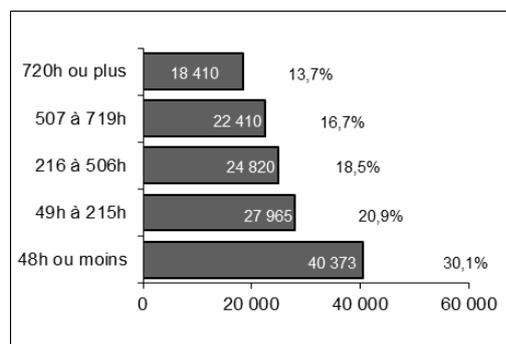
* Totaux dédoublonnés

Légende :

A : 48h ou moins B : 49h à 215h C : 216h à 506h D : 507h à 719h E : 720h ou plus T Total

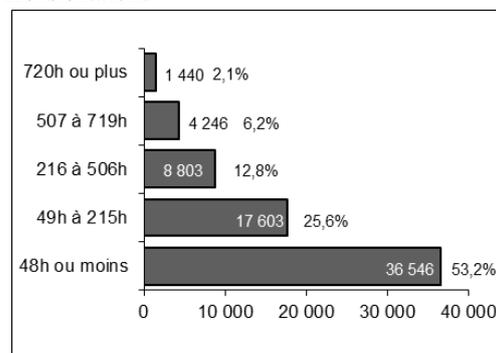
Graphique 73 : Répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2013

Branche



Source : Pôle emploi

Hors branche

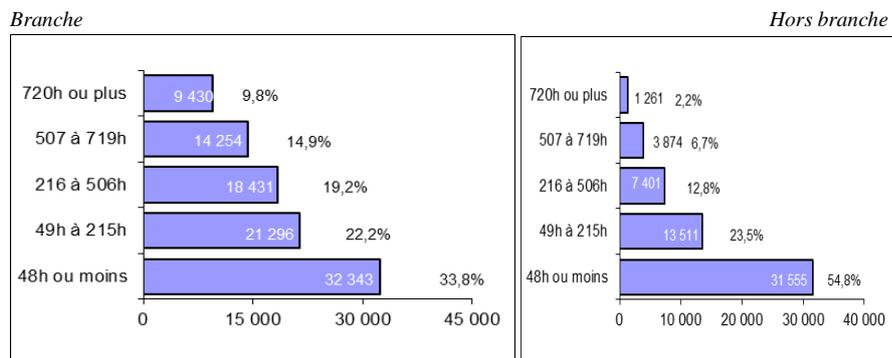


Source : Pôle emploi

➤ L'emploi artistique

24,6 % des artistes intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 9,5% dans les employeurs hors branche) ; et 34,1 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 54,4 % dans les employeurs hors branche).

Graphiques 74 : Répartition des artistes intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2013



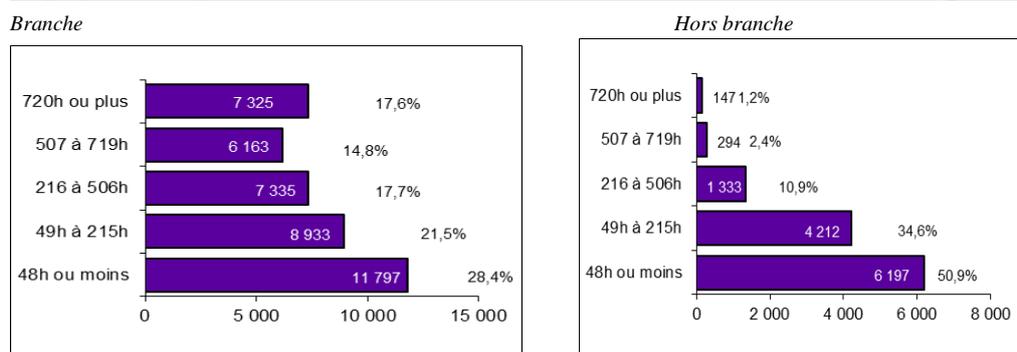
Source : Pôle emploi

Source : Pôle emploi

➤ L'emploi technique

32,1 % des techniciens intermittents ont travaillé plus de 507 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 3,5 % dans les employeurs hors branche) ; et 28,5 % ont travaillé moins de 48 heures dans l'année pour les employeurs de la branche (contre 52,3 % dans les employeurs hors branche).

Graphiques 75 : Répartition des techniciens intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2013



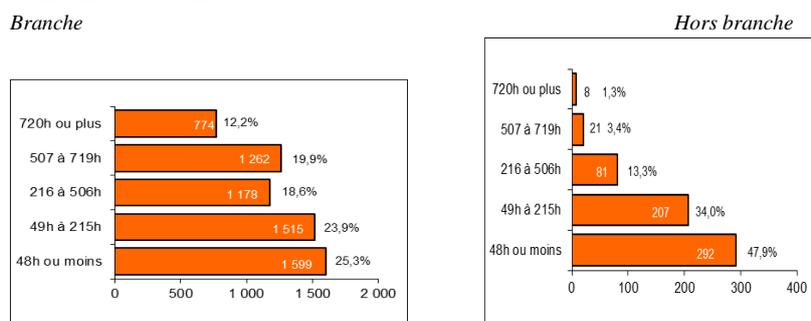
Source : Pôle emploi

Source : Pôle emploi

➤ L'emploi administratif

31,6 % des personnels administratifs intermittents ont travaillé plus de 507 heures pour les employeurs de la branche (contre 4,9 % dans les employeurs hors branche) ; et 24,9 % ont travaillé moins de 48 heures pour les employeurs de la branche (contre 44,8 % dans les employeurs hors branche).

Graphiques 76 : Répartition des administratifs intermittents selon le volume d'heures annuel et le type d'employeurs, en 2013



Source : Pôle emploi

Source : Pôle emploi

4-2-2 Evolution de la durée du travail selon le type d'employeurs

133 978 salariés ont exercé dans la branche professionnelle du spectacle vivant en 2013, contre 130 865 en 2011 (soit 2,3 % d'évolution sur la période 2011/2013) et 132 518 en 2012 (soit 1,1% d'évolution sur la période 2012/2013), (tableau 5 et 33).

Parmi eux, 30,0 % ont exercé plus de 507 heures en 2013, contre 29,5 % en 2011 et 30,1 % en 2012.

Et 30,7 % ont exercé moins de 48 heures en 2013, contre 30,7 % en 2011 et 30,5 % en 2012.

Tableau 33 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel chez les employeurs de la branche professionnelle 2011/2012/2013 (en %)

	Branche professionnelle														
	48h ou moins			49h à 215h			216h à 506h			507h à 719h			720h ou plus		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Activités artistiques *	34,1	34,1	33,8	22,6	22,3	22,2	19,0	19,1	19,2	14,2	14,7	14,9	10,1	9,9	9,8
Art dramatique *	25,2	25,3	25,3	22,0	22,0	21,9	21,5	21,4	21,2	17,8	17,9	18,5	13,5	13,4	13,0
Art chorégraphique *	36,1	34,2	32,6	23,8	23,7	24,8	17,8	18,7	19,4	12,6	13,4	13,4	9,7	10,0	9,9
Musique instrumentale *	45,2	46,0	45,1	24,5	23,9	23,9	16,6	16,9	17,4	8,9	9,0	9,1	4,8	4,3	4,5
Musique vocale *	44,6	43,8	46,1	24,0	24,8	24,1	16,5	16,5	15,8	8,9	8,7	8,2	6,0	6,2	5,8
Arts du cirque et arts visuels *	41,6	38,1	36,2	24,3	25,2	26,2	17,3	18,6	19,0	10,4	11,3	11,3	6,5	6,8	7,3
Autres activités artistiques *	41,8	43,5	46,0	43,5	41,9	40,2	11,6	10,7	9,3	1,9	2,1	2,9	1,2	1,8	1,6
Autres artistes - Non précisés ou autres personnels artistiques	64,0	61,5	62,1	23,1	23,8	24,1	9,2	9,4	9,7	1,9	2,5	2,9	1,8	2,7	1,2
Activités techniques *	29,0	28,5	28,4	21,3	21,6	21,5	17,8	17,8	17,7	14,8	14,5	14,8	17,1	17,6	17,6
Direction technique et régie	32,9	32,8	32,1	28,8	29,5	29,5	19,6	19,5	19,8	10,0	9,5	9,9	8,7	8,7	8,8
Machinerie et structure	44,2	44,5	43,8	27,3	27,3	27,7	15,0	15,1	15,1	7,9	7,3	7,6	5,7	5,7	5,8
Accessoires	47,2	47,1	47,3	25,2	28,0	27,5	15,8	13,0	12,7	5,6	6,0	5,7	6,2	5,9	6,9
Eclairage	36,3	36,9	36,3	29,7	29,2	29,5	18,7	19,0	18,9	7,9	8,2	8,2	7,4	6,7	7,1
Son	39,7	40,1	39,9	24,6	24,0	24,7	17,0	17,6	17,2	10,6	10,1	10,4	8,0	8,2	7,8
Audiovisuel du SV	48,9	50,0	49,5	30,0	28,5	28,1	11,8	12,7	12,9	4,9	4,8	5,0	4,4	4,1	4,5
Décor	29,0	29,9	30,1	31,2	30,8	30,6	19,8	18,8	18,7	9,3	9,5	9,5	10,7	11,0	11,1
Costume	23,4	22,3	22,9	23,8	24,0	25,1	22,5	22,2	20,7	14,9	14,0	13,1	15,3	17,4	18,2
Coiffure, maquillage et masques	51,0	49,3	49,8	21,6	23,5	22,5	14,4	14,4	14,0	7,0	6,9	7,1	6,1	5,9	6,7
Autres techniciens- Non précisés ou autres personnels techniques	64,1	54,3	63,8	29,4	34,8	28,4	5,4	9,0	7,2	0,6	1,1	0,4	0,5	0,7	0,2
Activités administratives *	24,1	24,9	25,3	25,3	24,4	23,9	20,2	19,1	18,6	19,4	19,5	19,9	11,0	12,1	12,2
Production	24,1	24,9	25,3	25,3	24,4	23,9	20,2	19,1	18,6	19,4	19,5	19,9	11,0	12,1	12,2
Autres administratifs- Non précisés															
Autres professionnels *	73,6	71,7	69,0	22,3	22,0	25,8	3,4	4,4	4,2	0,3	1,4	0,8	0,5	0,5	0,2
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS *	30,7	30,5	30,1	21,1	20,8	20,9	18,6	18,6	18,5	16,0	16,4	16,7	13,5	13,7	13,7

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés

68 638 salariés ont exercé hors branche professionnelle en 2013 (champ du Guso), contre 65 607 en 2011 (soit 4,6 % d'évolution sur la période 2011/2013) et 67 089 en 2012 (soit 2,3 % d'évolution sur la période 2012/2013), (tableau 5 et 34).

Parmi eux, 8,3 des salariés ont exercé plus de 507 heures dans l'année (contre 8,8 % pour 2011 et 2012).

Et 53,4 % salariés ont exercé moins de 48 heures en 2012 (contre 53,4 % en 2011 et 53,2 % en 2012).

Tableau 34 : Evolution de la répartition des salariés intermittents selon le volume d'heures annuel chez les employeurs hors branche professionnelle 2011/2012/2013 (en %).

	Hors branche professionnelle														
	48h ou moins			49h à 215h			216h à 506h			507h à 719h			720h ou plus		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Activités artistiques *	54,4	54,4	54,8	23,2	23,3	23,5	12,8	12,7	12,8	7,2	7,2	6,7	2,4	2,3	2,2
Art dramatique *	56,9	58,6	58,9	29,2	27,9	27,3	9,3	9,3	10,2	3,5	3,2	2,5	1,1	1,0	1,0
Art chorégraphique *	56,0	55,4	56,0	22,2	23,0	23,3	13,9	13,2	13,3	5,2	5,8	4,9	2,6	2,6	2,5
Musique instrumentale *	58,5	58,3	58,7	21,3	21,7	22,1	12,1	12,1	11,8	6,2	6,1	5,8	1,9	1,8	1,6
Musique vocale *	55,7	55,4	56,3	22,2	22,3	21,8	12,8	12,8	13,0	6,9	7,4	6,9	2,4	2,1	2,0
Arts du cirque et arts visuels *	62,2	63,3	62,0	20,7	21,4	21,8	10,7	9,5	10,7	4,9	4,2	3,6	1,5	1,5	1,9
Autres activités artistiques *	70,9	69,3	73,5	17,1	21,5	13,2	8,8	7,3	5,9	-	-	4,4	-	-	2,9
Autres artistes - Non précisés ou autres personnels artistiques	88,2	90,7	89,8	10,0	7,4	8,1	1,2	1,6	1,7	0,5	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1
Activités techniques *	53,1	52,3	50,9	33,0	33,2	34,6	10,4	10,9	10,9	2,3	2,2	2,4	1,2	1,3	1,2
Direction technique et régie	53,8	52,8	51,6	32,7	33,5	34,5	9,9	10,2	10,0	2,3	2,1	2,5	1,3	1,4	1,4
Machinerie et structure	69,2	67,0	66,7	25,6	27,2	27,2	4,0	4,8	4,9	0,9	0,8	0,9	0,3	0,3	0,3
Accessoires	85,5	89,2	75,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eclairage	64,6	64,7	62,5	27,9	28,7	30,8	6,2	5,8	5,7	0,9	0,5	0,6	0,4	0,3	0,3
Son	62,5	62,5	61,4	28,6	28,5	29,8	7,6	7,3	7,4	1,0	1,3	1,0	0,3	0,4	0,3
Audiovisuel du SV	75,3	73,6	76,5	20,8	22,6	20,6	2,5	2,8	1,9	-	-	-	-	-	-
Décor	57,0	53,4	55,2	36,7	37,9	36,6	5,0	6,6	6,3	1,3	-	-	-	-	-
Costume	63,3	63,5	60,2	28,9	28,0	31,7	6,0	6,5	6,2	-	-	-	-	-	-
Coiffure, maquillage et masques	88,4	88,4	85,8	-	8,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres techniciens- Non précisés ou autres personnels techniques															
Activités administratives *	48,3	44,8	47,9	33,8	36,2	34,0	13,4	14,1	13,3	3,1	3,5	3,4	1,4	1,4	1,3
Production	48,3	44,8	47,9	33,8	36,2	34,0	13,4	14,1	13,3	3,1	3,5	3,4	1,4	1,4	1,3
Autres administratifs- Non précisés															
Autres professionnels *															
TOTAL TOUS PROFESSIONNELS	53,4	53,2	53,2	25,1	25,3	25,6	12,7	12,7	12,8	6,5	6,6	6,2	2,3	2,2	2,1

Source : Pôle emploi

* Totaux dédoublonnés



L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.

L'Afdas assure son fonctionnement administratif.



CPNEF-SV et Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant
48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
info@cpnefsv.org www.cpnefsv.org